

JEAN-CLAUDE THIBODEAU  
FRANCE LAMONTAGNE

**LE QUÉBEC**  
À L'HEURE  
DU **DÉVELOPPEMENT**  
**DURABLE**







LE **QUÉBEC**  
À L'HEURE  
DU **DÉVELOPPEMENT**  
**DURABLE**

Membre de  
L'ASSOCIATION  
NATIONALE  
DES ÉDITEURS  
DE LIVRES

### Presses de l'Université du Québec

Le Delta I, 2875, boulevard Laurier, bureau 450, Québec (Québec) G1V 2M2  
Téléphone : 418 657-4399 – Télécopieur : 418 657-2096  
Courriel : puq@puq.ca – Internet : www.puq.ca

#### *Diffusion/Distribution :*

**Canada et autres pays :** Prologue inc., 1650, boulevard Lionel-Bertrand,  
Boisbriand (Québec) J7H 1N7 – Tél. : 450 434-0306/1 800 363-2864

**France :** Sodis, 128, av. du Maréchal de Lattre de Tassigny, 77403 Lagny, France  
Tél. : 01 60 07 82 99

**Afrique :** Action pédagogique pour l'éducation et la formation, Angle des rues Jilali Taj Eddine  
et El Ghadfa, Maârif 20100, Casablanca, Maroc – Tél. : 212 (0) 22-23-12-22

**Belgique :** Patrimoine SPRL, 168, rue du Noyer, 1030 Bruxelles, Belgique – Tél. : 02 7366847

**Suisse :** Servidis SA, Chemin des Chalets, 1279 Chavannes-de-Bogis, Suisse – Tél. : 022 960.95.32



La Loi sur le droit d'auteur interdit la reproduction des œuvres sans autorisation des titulaires de droits. Or, la photocopie non autorisée – le « photocopillage » – s'est généralisée, provoquant une baisse des ventes de livres et compromettant la rédaction et la production de nouveaux ouvrages par des professionnels. L'objet du logo apparaissant ci-contre est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit le développement massif du « photocopillage ».

JEAN-CLAUDE THIBODEAU  
FRANCE LAMONTAGNE

LE **QUÉBEC**  
À L'HEURE  
DU **DÉVELOPPEMENT**  
**DURABLE**

 Presses  
de l'Université  
du Québec

**Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
et Bibliothèque et Archives Canada**

Thibodeau, Jean-Claude, 1936-

Le Québec à l'heure du développement durable

Comprend des réf. bibliogr.

ISBN 978-2-7605-3173-4

1. Développement durable. 2. Conservation des ressources naturelles. 3. Environnement - Protection - Participation des citoyens. 4. Développement durable - Québec (Province).  
I. Lamontagne, France. II. Titre.

HC79.E5T44 2011 363.7 C2011-941204-7

Les Presses de l'Université du Québec reconnaissent l'aide financière du gouvernement du Canada par l'entremise du Fonds du livre du Canada et du Conseil des Arts du Canada pour leurs activités d'édition.

Elles remercient également la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) pour son soutien financier.

Mise en pages: INFO 1000 MOTS

Couverture – Conception: MICHÈLE BLONDEAU

Aquarelle: JEAN-CLAUDE THIBODEAU

Photographie de l'aquarelle: DANIELLE LEDUC

2011-1.1 – *Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés*

© 2011 Presses de l'Université du Québec

Dépôt légal – 4<sup>e</sup> trimestre 2011

Bibliothèque et Archives nationales du Québec / Bibliothèque et Archives Canada

Imprimé au Canada

*Les forêts précèdent les peuples, les déserts les suivent.*

**Chateaubriand**

*Que ceux qui ont faim aient du pain !*

*Que ceux qui ont du pain aient faim de justice et d'amour !*

**L'abbé Pierre** (Henri Grouès), 1912-2007

*Si vous avez l'impression que vous êtes trop petit*

*pour pouvoir changer quelque chose,*

*essayez donc de dormir avec un moustique...*

**Tenzin Gyatzo**, 14<sup>e</sup> dalai-lama







## REMERCIEMENTS

Cette étude n'aurait pu être réalisée sans la collaboration de quelques centaines de personnes que nous souhaitons remercier. En premier lieu, nous pensons à plus de 225 personnes anonymes qui se sont prêtées de bonne grâce à notre questionnaire en y répondant de vive voix. Ces entrevues étaient menées dans des endroits publics et souvent dans des conditions quelque peu difficiles pour les répondants, dont la gentillesse et les commentaires nous ont aidés dans notre conviction que notre démarche revêtait toute son importance et qu'il fallait que les Québécois persévèrent dans leurs efforts de développement durable.

En ce qui a trait aux études de cas des retombées économiques, nous avons consulté plusieurs spécialistes de chacun des domaines étudiés pour l'obtention de données et de renseignements. Pour l'étude sur la collecte sélective, nous voudrions remercier monsieur Denis Robert, de la Ville de Sherbrooke, madame Élise Ménard, de la Ville de Magog, et monsieur Jean Delisle, de la firme NRE de Lachine. Pour l'étude sur l'industrie du vélo, nous tenons à remercier madame Nancy Lavoie, de Vélo-Québec, et monsieur Robert Lapointe, de Bicyclette Gingras à Sherbrooke. Enfin, madame Christine Valois, du ministère de l'Agriculture, des

Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, fut d'une aide précieuse pour tout ce qui touche les données sur les marchés publics et l'autocueillette. Et de façon générale, pour les différentes statistiques utilisées, nous voudrions remercier monsieur Gilbert Martin, de l'Institut de la statistique du Québec.



---

# TABLE DES MATIÈRES

<b>REMERCIEMENTS</b> . . . . .	IX
<b>LISTE DES TABLEAUX</b> . . . . .	XV
<b>INTRODUCTION</b> . . . . .	1
CHAPITRE 1	
<b>QU'EST-CE QUE L'ÉCONOMIE DURABLE?</b> . . . . .	5
1. Le «renouvelable» à la base du «durable» . . . . .	5
1.1. L'économie basée sur le non-renouvelable. . . . .	6
1.2. Le renouvelable. . . . .	7
2. Ses conséquences :	
l'humain à la base du durable. . . . .	9
3. L'historique du concept d'économie ou de développement durable . . . . .	10
3.1. Le Club de Rome, 1967. . . . .	10
3.2. La Conférence de Stockholm, 1972. . . . .	11
3.3. Le rapport Brundtland, 1987. . . . .	12
3.4. La Conférence de Rio, 1992 . . . . .	14
3.5. Le Sommet de Johannesburg, 2002. . . . .	15
3.6. Et Montréal, Cancún et Copenhague? . . . . .	18

## CHAPITRE 2

<b>LA VIE EN... VERT: DÉFINITIONS ET RÉFLEXIONS</b> . . . . .	21
1. Le domaine énergétique: les énergies renouvelables . . . . .	21
2. L'alimentation bio . . . . .	22
3. Le commerce équitable . . . . .	23
4. La planète « recyclée ». . . . .	24
5. La réduction, le réemploi et la valorisation . . . . .	25
5.1. La réduction . . . . .	25
5.2. Le réemploi. . . . .	25
5.3. La valorisation. . . . .	26
6. Le bâti durable . . . . .	26

## CHAPITRE 3

<b>UN RETOUR DU RETOUR À LA TERRE?</b> . . . . .	29
1. Le paradoxe de la croissance . . . . .	30
2. La croissance zéro alors? . . . . .	32
3. La décroissance . . . . .	34
4. La simplicité volontaire. . . . .	37

## CHAPITRE 4

<b>UNE ENQUÊTE SUR LES HABITUDES ET LES COMPORTEMENTS VERTS DES QUÉBÉCOIS.</b> . . . . .	41
1. Le questionnaire. . . . .	42
2. L'enquête . . . . .	42
3. Les caractéristiques des répondants . . . . .	43
4. Les résultats . . . . .	44
4.1. Les questions à tous . . . . .	44
4.2. Les comportements acquis ou quasi acquis. . . . .	45
4.3. Les comportements qu'il reste à acquérir . . . . .	46
4.4. Les questions aux seuls propriétaires . . . . .	47
5. L'analyse des résultats par thème . . . . .	48
5.1. La réduction de la consommation d'énergie et des ressources domestiques. . . . .	48
5.2. La réduction de la pollution . . . . .	49
5.3. L'écologisation des transports . . . . .	50
5.4. L'écologisation des habitudes alimentaires . . . . .	51
5.5. Le recyclage et la réutilisation . . . . .	52
6. La synthèse des résultats. . . . .	53

CHAPITRE 5	
<b>LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES</b> . . . . .	55
1. L'identification du sens de l'impact économique, par thème. . .	57
2. Les études de cas . . . . .	61
2.1. La collecte sélective. . . . .	61
2.2. La récupération des produits toxiques (et autres produits) dans des endroits appropriés . . . . .	64
2.3. La pratique de la marche et du vélo pour les déplacements de courte distance . . . . .	67
2.4. L'achat de produits alimentaires locaux. . . . .	69
3. Conclusion sur l'impact économique de nos comportements écoresponsables . . . . .	75
CHAPITRE 6	
<b>L'ÉCHELLE ÉCOLOGIQUE</b> . . . . .	77
1. Quelques explications importantes. . . . .	82
2. L'évaluation de son impact «durable» . . . . .	92
2.1. L'indice de durabilité. . . . .	92
CHAPITRE 7	
<b>UN REGARD SUR L'AVENIR</b> . . . . .	95
1. L'Asie à l'ère moderne . . . . .	95
2. Le Québec, un pays d'avenir . . . . .	98
2.1. L'espace vital. . . . .	98
2.2. L'énergie. . . . .	99
2.3. L'eau potable . . . . .	101
2.4. Les baby-boomers, force motrice du communautaire . . . .	102
<b>CONCLUSION</b> . . . . .	105
ANNEXE	
<b>RÉSULTATS</b> . . . . .	109
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> . . . . .	113
Références bibliographiques . . . . .	113
Références Internet. . . . .	115





---

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 4.1	Caractéristiques des répondants. . . . .	43
Tableau 4.2	Réduction de la consommation d'énergie et de ressources . . . . .	49
Tableau 4.3	Réduction de la pollution. . . . .	50
Tableau 4.4	Écologisation des transports. . . . .	51
Tableau 4.5	Écologisation des habitudes alimentaires. . . . .	52
Tableau 4.6	Recyclage et réutilisation . . . . .	53
Tableau 5.1	Sens de l'impact économique de la réduction de la consommation d'énergie et de ressources . . . . .	58
Tableau 5.2	Sens de l'impact économique des efforts de réduction de la pollution. . . . .	58
Tableau 5.3	Sens de l'impact économique de l'utilisation de moyens de transport plus écoresponsables . . . . .	59
Tableau 5.4	Sens de l'impact économique des habitudes alimentaires plus vertes . .	59
Tableau 5.5	Sens de l'impact économique du recyclage et de la réutilisation de produits. . . . .	60



Tableau 5.6	Coefficients utilisés . . . . .	62
Tableau 5.7	Nombre d'emplois directs dans chacun des paliers de la filière de la collecte sélective. . . . .	64
Tableau 5.8	Emplois directs de chacun des paliers reliés à l'activité des écocentres. . . . .	66
Tableau 5.9	Emplois directs de chacun des paliers reliés à la filière des vélos . . . . .	68
Tableau 5.10	Nombre d'étals, selon les caractéristiques d'ouverture des marchés publics. . . . .	72
Tableau 5.11	Nombre d'emplois directs, selon les caractéristiques d'ouverture des marchés publics. . . . .	72
Tableau 5.12	Principaux paramètres de calcul des emplois annualisés pour l'autocueillette et les kiosques de vente . . . . .	74
Tableau 5.13	Emplois directs créés par l'autocueillette et les kiosques. . . . .	74
Tableau 5.14	Emplois directs et indirects associés à chacun des cas types étudiés . . . . .	76
Tableau 6.1	Données concernant les niveaux et sources agricoles des gaz à effet de serre. . . . .	84



## INTRODUCTION

Depuis la seconde demie du xx<sup>e</sup> siècle, la mercantilisation de plus en plus poussée de l'ensemble de nos rapports sociaux connaît un mouvement quasi planétaire. La fin de la guerre froide (fin des années 1980) et l'ouverture plus récente des marchés de consommation orientaux n'ont fait qu'accélérer et généraliser ce mouvement. Les nouveaux produits, les nouvelles technologies de production et de communication, l'ouverture de plus en plus grande des frontières à la libre circulation des marchandises et, de plus en plus, des capitaux, la disparition graduelle des valeurs traditionnelles, l'exploitation systématique des sciences humaines (le behaviorisme de Watson) au profit des stratégies de marketing, tout cela a généré un nouveau système de valeurs basées sur l'argent et sur l'Avoir. La performance des États est jugée en fonction de leur PIB et de la croissance annuelle de celui-ci; la performance des sociétés, des entreprises est jugée sur leur bénéfice et sur les dividendes versés aux actionnaires. Finalement, cette hypercapitalisation de la société, au niveau mondial, aboutit à la réduction des individus à leur seule performance en termes de rentabilité, c'est-à-dire en fonction de leur capacité à générer des profits.

Pour que les entreprises puissent augmenter leur bénéfice, il leur faut vendre de plus en plus. Pour augmenter les ventes, on devra nécessairement produire de plus en plus. Pour maintenir ce système de croissance indéfiniment, il faut donc inciter les consommateurs à acheter de plus en plus une masse de nouveaux produits lancés à coup de publicités qui leur laissent croire que ces produits sont révolutionnaires et donc essentiels. De plus, les produits ont désormais une durée de vie programmée de plus en plus courte, et leur obsolescence rapide est générée par la mise en marché de produits similaires, supposément plus performants, mieux conçus, etc. Une grande majorité de consommateurs plus ou moins insouciants se laissent ainsi facilement gagner par des campagnes publicitaires savamment orchestrées. Les entreprises utilisent aussi d'autres méthodes pour s'assurer des bénéfices substantiels, comme la rareté contrôlée de produits de première nécessité et la spéculation, pour ne nommer que celles-là.

Pour le consommateur, la valorisation de l'argent, de la richesse, se traduit par une croissance continue du nombre de produits fraîchement sortis des usines. La réussite sociale de l'individu est jugée sur ses avoirs : revenu élevé, grande maison, résidence secondaire, voiture de l'année, voyages exotiques, gadgets à la fine pointe de la technologie, etc. L'effet de démonstration est tel que même ceux qui n'ont pas les moyens de se procurer ces biens se les achètent à crédit. Les taux d'endettement n'ont jamais été aussi élevés.

Cette escalade de la consommation est planétaire. Nous n'insisterons jamais assez sur ce point. Et les conséquences en sont, elles aussi, mondiales. Partout dans le monde, on peut constater les effets de cette surconsommation : appauvrissement de la planète, qui ne réussit plus à se régénérer ; destruction d'habitats naturels à des fins d'agriculture ; destruction de zones arables causée par une urbanisation accélérée ; extinction d'espèces végétales et animales causant une atteinte irrémédiable à la biodiversité ; épuisement appréhendé des ressources naturelles non renouvelables ; pollution tous azimuts<sup>1</sup>, avec la conséquence que même la pérennité des ressources renouvelables s'en ressent. « La planète s'en va à la catastrophe », clament bon nombre de spécialistes et quantité d'études à travers le monde.

Le mouvement semble impossible à arrêter.

.....  
1. Rebut non recyclables, rebuts non recyclés, rejets polluants dans les cours d'eau et dans l'atmosphère, maladies reliées à l'industrialisation et à la pollution, etc.

Pourtant, à l'Ouest, la résistance s'installe depuis près de 40 ans : un mouvement à contre-courant se fait sentir. Le capitalisme impérialiste fait de plus en plus face à des poches de résistance qui entravent son développement, désormais effréné.

Depuis la naissance du mouvement hippie et de ses communes, on voit apparaître, petit à petit, des efforts individuels et communautaires qui vont à contresens des principes de la société de consommation. On veut consommer moins et on veut consommer mieux. La qualité de vie reprend peu à peu son droit de cité; l'Être prime sur l'Avoir. Erich Fromm (*Avoir ou Être*, p. 132) posait déjà la question en 1976 : « Si je suis ce que j'ai, et si ce que j'ai est perdu, alors qui suis-je? ».

De leur côté, certains gouvernements, avec des initiatives comme celle de Kyoto, tentent d'agir positivement, et les scientifiques directement concernés par ces problèmes prennent de plus en plus position. Même le marché commence à donner des signes d'ajustement. Les récentes crises économiques aux États-Unis et en Europe semblent même indiquer que l'économie de marché s'essoufflerait d'elle-même et que la croissance infinie qui lui est sous-jacente pourrait avoir une fin. On assiste à la montée de l'alimentation biologique, des économies parallèles, du commerce équitable. Et comment ne pas mentionner les efforts de recyclage entrepris à tous les niveaux et sous toutes les formes, dans un nombre croissant de communautés? Il devient de plus en plus profitable, rentable, de recycler et de plus en plus intéressant pour l'industrie de l'alimentation de produire bio dans des emballages recyclables. La consommation démesurée est de plus en plus dénoncée; on parle haut et fort de développement durable, de croissance zéro, de décroissance et de simplicité volontaire. « Travaillerons-nous toujours à nous procurer davantage, et non parfois à nous contenter de moins? » (Thoreau, *Walden ou La vie dans les bois*, p. 38).

Sur un autre front, des mouvements s'organisent pour lutter contre la pollution, pour maintenir la biodiversité et pour protéger l'environnement : Greenpeace<sup>2</sup>, STOP, les habitats durables, les énergies douces, les mouvements de protestation contre les OGM<sup>3</sup>. Ces mouvements, souvent politisés, agissent à une échelle tantôt nationale, tantôt mondiale. Certains mouvements sont plus forts en Europe, d'autres en Amérique. À la croisée des deux cultures, le Québec semble accueillir la plupart de ces mouvements, dont certains prennent de plus en plus d'ampleur, tels l'alimentation bio et le commerce équitable.

- .....
2. Le récent accident nucléaire à la centrale Fukushima, au Japon, semble confirmer les plus grandes craintes de Greenpeace quant aux dangers liés à la production de l'énergie nucléaire.
  3. Équiterre, la Fondation David Suzuki, etc.

En dépit de tout cela, les projections sur l'état de la planète et son devenir demeurent très pessimistes.

La présente étude vise à donner une meilleure idée de l'importance de ces nouveaux mouvements et, entre autres, du concept de simplicité volontaire. Que représentent vraiment ces efforts? Alors que plusieurs mettent beaucoup d'espoir dans ces nouvelles pratique de développement durable, ne sont-elles en réalité qu'une petite goutte dans l'océan de la consommation? Jusqu'à quel point contribueront-elles vraiment à solutionner à moyen et à long terme les problèmes de la planète? Est-ce s'illusionner que d'y croire? Devant l'ampleur grandissante du phénomène, on peut à juste titre se demander à quel point ces mouvements d'économie « durable » influencent notre économie, le déploiement de notre main-d'œuvre et les mouvements de denrées à l'échelle nationale et internationale.

Ce livre présente d'abord un tour d'horizon, une revue des écrits pertinents ainsi que la définition des différents domaines de l'économie durable que nous avons choisis pour notre enquête. Puis, nous présentons les aspects plus sociaux, à commencer par la question de savoir si ce concept d'économie durable n'est qu'un renouveau du fameux « retour à la terre », simplement apprêté à une nouvelle sauce.

Nous exposons ensuite le questionnaire que nous avons élaboré et l'enquête que nous avons menée afin de mesurer le degré d'adoption des comportements « verts » par les Québécois ainsi que l'évolution de celui-ci au cours des trois dernières années (virage vert de 2003 à 2006). Nous présentons les résultats de cette enquête ainsi que des études de cas pour illustrer l'impact du virage vert sur l'économie québécoise en termes d'emplois.

Les différentes questions de l'enquête ont aussi fait l'objet d'une réflexion axée sur l'impact écologique des différents gestes évalués par l'enquête. Cette réflexion a mené à la création d'une échelle d'impact écologique, qui se veut un outil de travail pour le lecteur désirant faire un choix éclairé au moment de prendre ou de continuer son virage vert.

Nous terminons le livre avec une prospective pour le Québec, principalement en ce qui concerne l'arrivée des baby-boomers à la retraite. Nous mentionnerons aussi très brièvement les conséquences de la montée des puissances asiatiques dans l'économie mondiale.



CHAPITRE

# 1 QU'EST-CE QUE L'ÉCONOMIE DURABLE ?

On parle de plus en plus d'économie durable ou de développement durable. On en parle tellement et de tant de façons qu'il vaut peut-être la peine de s'y arrêter quelque peu pour donner du développement durable la définition la plus précise possible. Nous en ferons aussi un bref historique qui nous permettra de constater que le concept a évolué depuis sa création.

## 1 LE « RENOUELABLE » À LA BASE DU « DURABLE »

Les économies, qu'on le veuille ou non, s'appuient sur l'exploitation des ressources de toutes provenances : terres agricoles, ressources forestières, ressources de la mer, ressources minières. Certaines de ces ressources se sont constituées sur des millénaires et présentent, à l'échelle humaine, un potentiel fini, limité. Il s'agit principalement des ressources fossiles dites non renouvelables. D'autres, à la même échelle, se renouvellent selon des cycles plus ou moins longs et sont dites renouvelables.

Il tombe sous le sens que plus une économie est centrée sur l'exploitation de ressources finies, limitées et non renouvelables, plus elle préfigure un colosse aux pieds d'argile qui, à terme, s'effondrera.

### **1.1. L'économie basée sur le non-renouvelable**

Au départ, on peut se demander ce que serait un développement ou une économie qui ne serait PAS durable. Ce concept fait référence à une exploitation, à une forme d'utilisation des ressources naturelles ou autres qui ne permettrait pas d'assurer la pérennité de l'activité ou du développement.

Par exemple, si un processus de production utilise des ressources non renouvelables, il coule de source que ces ressources s'épuiseront à un moment donné et que cela signifiera la fin de l'activité ou du développement, à moins qu'on trouve une ressource de remplacement, plus durable celle-là. Quels sont alors les choix de l'entrepreneur ou du développeur? S'il considère que la ressource non renouvelable exploitée est tellement abondante que son rythme d'utilisation (et celui de tous ses concurrents) ne réussira jamais à l'épuiser sur un horizon quasi infini, alors il pourra continuer son activité indéfiniment et aura donc une activité économique durable même si, en théorie, la ressource s'épuise. Mais cela suppose que la réserve de cette ressource a été quantifiée de façon très exacte et que le rythme de toutes les utilisations possibles a été prévu. Dans ce cas, nous sommes en face d'un bien que la science économique qualifie de « bien inférieur », tellement abondant qu'il n'a plus de valeur. Il en résulte que le coût de ce bien est son seul coût d'extraction et de transport et qu'il varierait relativement peu dans le temps. Mais une telle ressource qu'on pourrait qualifier d'illimitée existe-t-elle vraiment?

Si, au contraire, ces ressources non renouvelables sont disponibles en quantité limitée seulement et qu'au rythme actuel de leur exploitation, elles s'épuiseront complètement sur un horizon prévisible, quelles sont alors les possibilités? Si l'exploitation se poursuit au rythme actuel, le produit deviendra de plus en plus rare et, lorsqu'il s'agit d'un bien essentiel, de plus en plus cher de par sa rareté même et, sans doute aussi, de par ses coûts d'extraction de plus en plus dispendieux. Dans une économie de marché, le système se chargera lentement d'en réduire l'exploitation et les ajustements successifs à la baisse des quantités offertes et demandées à des prix de plus en plus élevés finiront par ne rendre ces biens disponibles qu'aux plus riches. Mais en dépit de cela, à terme, ces ressources s'épuiseront. Nous sommes en face d'une activité économique, d'un développement non durable, qui a puisé inconsidérément dans le patrimoine mondial de ressources sans tenir compte des générations futures qui, elles aussi, auraient eu droit à une partie de ces ressources. Il en va ainsi de

la plupart des ressources non renouvelables. Comme le mentionne Jean-Marc Jancovici<sup>1</sup>, « dans un monde fini, toute consommation de ressources non renouvelables tendra en moyenne vers zéro avec le temps, que cela nous plaise ou pas ». Et, impossible d'y échapper, nous vivons dans un monde fini, que cela nous plaise ou non.

Deux pièges nous guettent en ce qui concerne les ressources non renouvelables. Le premier, c'est de penser, comme nous l'avons longtemps fait, que ces ressources abondent à un point tel qu'elles sont à toutes fins pratiques inépuisables. Cette « pensée magique » pouvait exister avant les années 1960, mais depuis la sortie du rapport du Club de Rome, elle ne peut plus être invoquée. Les recherches scientifiques se sont chargées de démontrer que les ressources, quelle que soit leur abondance, restent limitées. Sur ces constats, le Club de Rome prévoyait, suivant différents scénarios, l'arrivée à terme (2000, 2010, 2030, 2100) d'une situation catastrophique mondiale.

L'autre piège consiste à penser que l'homme, dans « sa sagesse infinie et avec ses capacités intellectuelles illimitées », trouvera une parade à l'épuisement de ces ressources. Ne dit-on pas que « la nécessité est mère de l'invention » ? Or, même dans le cas où, effectivement, la recherche réussirait à développer des substituts aux ressources non renouvelables, on ne peut justifier, sur le simple plan éthique ou moral intergénérationnel, de laisser quelques générations épuiser une ressource au détriment des générations futures. De plus, il n'est pas certain que le ou les produits substituts n'auront pas, à leur base, d'autres ressources non renouvelables qui, à leur tour, risqueront d'être exploitées de façon inconsidérée<sup>2</sup>. Ainsi donc, baser le développement ou la croissance économique de l'économie mondiale, nationale ou régionale sur des ressources non renouvelables risque à coup sûr de nous situer dans la sphère du développement non durable, avec pour conséquence un horizon catastrophique mondial plus ou moins rapproché.

## 1.2. Le renouvelable

Les ressources dites renouvelables sont aussi des ressources de la nature ; certaines sont vivantes et ont donc un rythme de reproduction et de croissance. D'autres, sans être vivantes, ont une existence qui peut être altérée.

1. Voir à ce sujet Jean-Marc Jancovici sur <<http://www.manicore.com>>.

2. Sans parler de la dangerosité possible des produits synthétiques rejetés dans l'environnement.



Qu'en est-il du développement économique basé sur des ressources renouvelables? On pourrait croire, dans ce cas, que ces activités économiques et ce développement se situent d'emblée dans la sphère du durable. Mais est-ce vraiment le cas?

Si l'activité économique ou le développement projeté utilise une ressource naturelle vivante, il tombe sous le sens de chacun que pour assurer la durabilité d'une activité, la ressource devra être exploitée en conformité avec son rythme de reproduction et de croissance. Quelle que soit notre capacité d'influer sur ce rythme ou sur cette croissance, nous devons, en bout de ligne, nous conformer à celui-ci, faute de quoi l'épuisement ainsi causé de la ressource nous exclut de la sphère de l'économie ou du développement durable. Deux raisons peuvent expliquer pourquoi nous épuiserions une ressource renouvelable: d'abord, parce que nous connaissons mal ses rythmes naturels et négligeons d'appliquer le Principe de précaution nécessaire dans cette circonstance; ensuite, parce que nous carburons à cette fameuse « pensée magique » qui nous pousse à croire que la réserve de cette ressource est telle que même en ne respectant pas ses rythmes naturels, nous ne réussirons jamais à l'épuiser.

Si, par contre, dans ce processus de production, nous utilisons une ressource naturelle non vivante et permanente (par exemple, l'exploitation du versant Est du mont Saint-Hilaire), elle existe probablement dans son état naturel depuis des siècles, sinon des millénaires. Nous avons l'immense privilège de l'observer dans son état presque original. Est-ce que nous pouvons moralement, éthiquement, en termes intergénérationnels, nous permettre de la modifier de façon permanente et irréversible pour les fins d'une exploitation purement économique? Évidemment, on peut prétendre que, pour ce type de ressources, l'UNESCO se charge de protéger ce qui vaut la peine d'être protégé en le classant au patrimoine mondial, ou encore que l'État où se trouve cette ressource peut intervenir pour la protéger<sup>3</sup>. Nous sommes probablement ici devant un cas limite où la durabilité de l'activité pourrait être assurée, mais où la ressource elle-même, dans son état original, disparaîtra de façon définitive. Est-ce acceptable?



.....  
3. Sans vouloir critiquer les efforts en faveur de l'écotourisme, il faut reconnaître que ce n'est pas une panacée en termes de préservation des sites naturels patrimoniaux.

On voit donc que, dans le cas des ressources non renouvelables, les activités économiques qui se fondent sur de telles ressources ne peuvent prétendre à l'étiquette « durable » à moins de faire intervenir soit l'ignorance (sans principe de précaution), soit la pensée magique. Et même dans le cas des ressources renouvelables, on ne peut d'emblée leur accoler l'étiquette « durable » à moins que leur exploitation ne se fasse de façon intelligente et ne soit gérée de manière à préserver ces ressources pour les générations futures.

## 2 SES CONSÉQUENCES : L'HUMAIN À LA BASE DU DURABLE

Nous venons de tenter de mieux comprendre la notion de développement ou d'économie durable en fonction de notre façon d'exploiter les ressources naturelles. Mais le concept de durabilité implique davantage que le facteur d'extraction des richesses naturelles.

Par exemple, même si nous exploitions correctement les ressources naturelles, si, pour ce faire, notre processus de production génère des rejets polluants dans l'atmosphère et dans nos cours d'eau en mettant la santé de la population et de la planète en danger, notre activité ne pourrait être considérée dans la sphère du développement durable<sup>4</sup>.

Il en va de même de la pauvreté ; si nous exploitions les ressources naturelles correctement, sans rejet polluant, mais que nous laissons le niveau de pauvreté exister et s'accroître, nous ne faisons pas de développement durable car, à terme, nous créons de puissants déséquilibres sociaux tout à fait insoutenables. Indira Gandhi, premier ministre de l'Inde, ne disait-elle pas dans son discours à la Conférence des Nations Unies sur l'environnement, à Stockholm en 1972, que « la pauvreté est certainement la forme la plus grave de pollution » ?

Ces grands principes sous-tendent le concept de développement durable et constituent des objectifs très élevés qui sont peut-être inatteignables en soi. On ne peut malheureusement imaginer que l'économie ou le développement durable puisse se faire sans l'utilisation d'aucune ressource non renouvelable, ni penser que toutes les ressources naturelles renouvelables seront utilisées selon leur rythme de reproduction. Nous sommes ici dans le domaine des vœux pieux, mais nous devons tout de même espérer que la tendance mondiale ira dans le sens d'une réduction constante de nos irrationalités en cette matière.

.....  
4. Le cas de la culture des fraises en Espagne illustre parfaitement notre propos : « Spanish strawberries causing environmental catastrophe », *Terra Daily*, 16 mars 2007, <[http://www.terradaily.com/reports/Spanish\\_Strawberries\\_Causing\\_Environmental\\_Catastrophe\\_999.html](http://www.terradaily.com/reports/Spanish_Strawberries_Causing_Environmental_Catastrophe_999.html)>.

## 3 L'HISTORIQUE DU CONCEPT D'ÉCONOMIE OU DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le début des années 1960 est marqué par différentes préoccupations qui ne sont pas directement de type environnemental, mais portent plutôt sur le développement économique des régions périphériques, plus rurales, des pays développés. Et le concept de développement économique régional mis de l'avant est fortement teinté de préoccupations quant à l'aménagement du territoire qui incluent l'idée d'une utilisation rationnelle des ressources naturelles et humaines de ces régions. Dans plusieurs pays, on parlera beaucoup de l'aménagement de certaines régions défavorisées. Au Québec, ce sera le Plan du Bas-Saint-Laurent–Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine. À cette époque, on donne souvent comme référence l'aménagement de la vallée du Tennessee par le Tennessee Valley Authority, aux États-Unis. Dans les pays industrialisés, on se préoccupe aussi d'aménager les zones fortement urbanisées et de protéger les terres agricoles à la périphérie des métropoles (ceinture de verdure, zones naturelles d'équilibre, zonage agricole, etc.).

Pour les pays en voie de développement, on tente de voir comment on pourrait favoriser l'amorce du développement économique sur le modèle du développement des pays industrialisés, sans aucune véritable préoccupation de type environnemental, exception faite des problèmes criants de l'érosion ou de la pollution des cours d'eau en amont des prises d'eau potable.

On voit donc qu'à cette époque, quel que soit l'angle d'approche du développement, on ne se préoccupe pas directement des questions d'environnement, sinon par la création de parcs et de réserves naturelles et par le zonage. On parle alors de conservation de la nature. Mais le sujet vraiment à la mode est l'aménagement du territoire.

### 3.1. Le Club de Rome, 1967

Il faut attendre 1967, année de la création du Club de Rome (un regroupement d'hommes d'affaires, d'universitaires et de hauts fonctionnaires), et surtout 1972, avec la sortie du rapport du Club de Rome (Rapport Meadows, en référence à deux de ses quatre auteurs, Donella et Dennis Meadows, du MIT), pour voir les premières préoccupations sérieuses pour les questions environnementales dans le sens des principes évoqués plus haut. Ce rapport fondé sur un modèle économétrique postulait différentes

hypothèses limites vérifiées<sup>5</sup> à tour de rôle : un épuisement des ressources naturelles (y compris les énergies fossiles) ; des ressources illimitées, puis des taux de pollution extrêmes, ou des taux contrôlés ; divers taux de croissance démographique ; enfin, une productivité croissante dans le domaine agricole. Le rapport démontrait que, quelle que soit l'hypothèse choisie, si on conservait les hypothèses de croissance (économiques et démographiques) retenues à l'époque, tant pour les pays développés que pour les pays en voie de développement, la planète allait à la catastrophe à un moment quelconque entre 2000 et 2100.

Ce rapport essentiellement économique-environnementaliste n'avait pas vraiment de préoccupation sociale, sinon dans la mesure de ses hypothèses démographiques. À cause de l'interprétation faite de ses conclusions (croissance économique zéro), il fut considéré comme trop alarmiste par les pays développés et fut carrément rejeté par les pays en voie de développement, qui y virent une stratégie des pays industrialisés pour maintenir leur avance et leur hégémonie, au moment même où les pays en développement tentaient soit d'atteindre « les conditions préalables à la croissance », soit d'entrer dans la phase de décollage, selon le modèle de W.W. Rostow<sup>6</sup>.

Quoi qu'il en soit, le rapport du Club de Rome fut vraiment le premier à tirer la sonnette d'alarme au sujet de la finitude des ressources, de la pollution et des problèmes de sécurité alimentaire.

### 3.2 La Conférence de Stockholm, 1972

Mais au moment où le rapport du Club de Rome était publié, les Nations Unies avaient déjà organisé la Conférence de Stockholm sur l'environnement humain, sous le thème « Environnement et développement ». Évidemment, le rapport du Club de Rome se retrouva en toile de fond des délibérations de cette conférence présidée par Maurice Strong, un haut fonctionnaire canadien. La Conférence de Stockholm a cependant permis d'intégrer à ce duo environnement/développement des questions plus sociales, principalement la question de l'état de pauvreté extrême de plus de 80 % de la population de la planète. D'ailleurs, lorsqu'il fut question de relier croissance économique et environnement sans nuance, les pays en développement s'y opposèrent officiellement. Entre autres, le

5. J.-M. Jancovici (2003). *Qu'y a-t-il dans le Rapport du Club de Rome?*, <<http://www.manicore.com/documentation/club-rome>>.

6. W.W. Rostow (1960). *Les étapes de la croissance économique*, Paris, Seuil. À cette époque, ce modèle constituait la référence en matière de développement économique.

Brésil et l'Algérie firent valoir que la Conférence n'était qu'un spectacle de riches organisé pour détourner l'attention des besoins des régions pauvres du monde.

Cette conférence fut malgré tout importante à plusieurs égards. Pour la première fois, la République populaire de Chine participait à un tel événement; on en voit certainement encore plus l'importance aujourd'hui. De plus, la plupart des pays se dotèrent enfin d'un ministère de l'Environnement. À la suite du rapport du Club de Rome, la Conférence de Stockholm finissait d'enfoncer le clou en ce qui a trait aux problèmes de la finitude des ressources naturelles et de la croissance exponentielle des pollutions de toutes sortes.

### 3.3. Le rapport Brundtland, 1987

Au moment où on se préparait à fêter le 10<sup>e</sup> anniversaire de la Conférence de Stockholm, les Nations Unies mirent sur pied une commission chargée de faire le bilan de ce qui s'était passé depuis Stockholm et de réfléchir sur une nouvelle approche qui permettrait d'établir, entre développement et environnement, un lien plus acceptable pour les pays en voie de développement. Cette commission fut présidée par Gro Harlem Brundtland, alors première ministre de la Suède. Le rapport de la commission Brundtland fut présenté en 1987.

Les prémisses de ce rapport sont tout à fait semblables à celles du Club de Rome et à ce que nous avons évoqué dans la définition du concept de durabilité au début de ce chapitre: en appuyant le développement sur les ressources naturelles non renouvelables ou encore sur les ressources renouvelables, mais sans respecter leur rythme de renouvellement, et en polluant au rythme actuel, la planète file allègrement vers une catastrophe. Toutefois, contrairement au rapport du Club de Rome, le rapport Brundtland considère que la Terre est habitée par une population dont plus de la moitié ne mange pas quotidiennement à sa faim, vit dans des conditions sanitaires pitoyables, a difficilement accès à des sources d'eau potable et est privée de sources d'énergie fiables pour s'éclairer, se chauffer et faire cuire sa nourriture, et qu'il est donc inacceptable de parler de croissance zéro à l'échelle planétaire et, même au nom d'une catastrophe appréhendée, d'interdire à ces populations d'améliorer leurs conditions de vie. Par conséquent, le rapport<sup>7</sup> recommande une certaine croissance, mais au service de cette amélioration des conditions de vie des plus démunis, une croissance qui réduit au minimum l'utilisation des

7. G.H. Brundtland (1982). *Rapport Brundtland: notre avenir à tous*, chap. 2, «Vers le développement durable», New York, Nations Unies.

ressources naturelles non renouvelables, qui respecte le rythme de renouvellement des ressources naturelles renouvelables, qui réduit au minimum les pollutions de toutes sortes. On parle de taux de croissance des PIB de l'ordre de 2 % à 3 % pour les pays développés et de 5 % à 6 % pour les pays en voie de développement.

C'est sur ces prémisses et ces considérations que le rapport Brundtland forme le concept de «développement durable<sup>8</sup>».

Selon le rapport Brundtland, les objectifs qui doivent être poursuivis sont :

- la reprise de la croissance ;
- la modification de la qualité de la croissance ;
- la satisfaction des besoins essentiels en ce qui concerne l'emploi, l'alimentation, l'énergie, l'eau, la salubrité ;
- la maîtrise de la démographie ;
- la préservation et la mise en valeur de la base des ressources ;
- la réorientation des techniques et la gestion des risques ;
- l'intégration des considérations relatives à l'économie et à l'environnement dans la prise de décision.

Et les conditions pour que ces objectifs puissent être atteints sont :

- un système politique qui assure la participation effective des citoyens à la prise de décision ;
- un système économique capable de dégager des excédents et de créer des compétences techniques sur une base soutenue et autonome ;
- un système social capable de trouver des solutions aux tensions nées d'un développement déséquilibré ;
- un système de production qui respecte l'obligation de préserver la base écologique en vue du développement ;
- un système technologique toujours à l'affût de solutions nouvelles ;
- un système international qui favorise des solutions durables en ce qui concerne les échanges et le financement ;
- un système administratif souple et capable de s'autocorriger.

On voit donc que, bien que ce rapport se fonde sur des prémisses tout à fait semblables à celles du Club de Rome sur l'état des ressources naturelles et sur les problèmes environnementaux de la planète, ses

8. Nations Unies (2007). *Éducation à l'environnement : le développement durable*, <<http://www.vedura.fr/developpement-durable/cadre/rapport-brundtland>>.

conclusions, ses préoccupations, ses objectifs et les moyens à mettre en œuvre sont beaucoup plus sociaux et politiques. L'extrême pauvreté dans le monde, les conditions de vie tout à fait déplorables d'une partie importante de l'humanité et les taux de croissance démographique très différenciés entre le nord et le sud doivent être pris en compte dans la recherche d'un développement durable.

Avant de parler d'équité intergénérationnelle, parlons d'abord d'équité entre les individus d'une même nation et d'équité entre les nations. Et dans ce cas, il s'agit moins de croissance ou de développement nouveau que d'un meilleur partage de la richesse actuelle.

### 3.4. La Conférence de Rio, 1992

Si le rapport du Club de Rome avait servi de toile de fond à la Conférence de Stockholm, le rapport Brundtland fut au cœur des délibérations de la Conférence de Rio<sup>9</sup>. Cependant, les pays en développement, tout en reconnaissant l'importance de limiter les contraintes sur les écosystèmes, continuaient de se méfier des intentions des pays développés, de sorte que le nouveau concept de développement durable n'a pas été retenu dans le titre de la Conférence. Les pays en développement les plus influents craignaient que leur liberté d'action en soit réduite. En conservant les termes «environnement et développement», ils maintenaient ainsi une certaine ambiguïté qui leur permettait de faire valoir que la responsabilité en matière de détérioration de l'environnement incombait surtout aux pays industrialisés.

La Conférence de Rio, influencée, comme nous venons de le mentionner, par le rapport Brundtland, insiste beaucoup sur la relation humains-environnement et sur le fait que l'environnement doit être au service de l'humain, qui, en retour, doit le protéger pour les générations actuelles, mais aussi pour les générations futures. Elle met donc l'accent sur les inégalités économiques, sur la pauvreté extrême, sur les conditions de vie inacceptables pour une partie importante de la population mondiale. Elle insiste pour qu'une future croissance économique serve à améliorer les conditions de vie de ces populations plutôt que de permettre l'élargissement du fossé économique entre populations et individus riches et pauvres.

La Conférence de Rio est environnementale, mais aussi très sociale. Elle reflète le virage Brundtland.

9. Environnement Canada (2004). *Stratégie de développement durable 2001-2003 d'Environnement Canada. L'Agenda 21 et la déclaration de Rio sur l'environnement et le développement*, Ottawa, Environnement Canada.

Les résultats de cette conférence furent marquants. Ils sont contenus dans trois documents fort importants : la Déclaration de Rio, l'Agenda 21 (plan d'action pour le XXI<sup>e</sup> siècle) et la Déclaration de principes sur la forêt. Deux conventions mondiales sur les changements climatiques et la biodiversité ont été ouvertes à la signature (le Protocole de Kyoto est annoncé à l'occasion de cette conférence), suivies peu de temps après par la Convention sur la désertification. Plusieurs principes majeurs furent énoncés à cette conférence : le principe du pollueur-payeur, le principe de la responsabilité des États en matière de pollution à l'intérieur des frontières nationales, la responsabilité des États à l'égard de l'exportation de leur pollution dans les pays frontaliers, le Principe de précaution, etc. En fait, 27 principes majeurs furent énoncés et ratifiés par les 120 pays présents à cette conférence.

Mais c'est en termes de principes que les acquis de Rio sont les plus importants. Par exemple, la reconnaissance par la plupart des États du fait que le développement durable est tributaire à la fois de conjonctures économiques, sociales et environnementales est un de ses grands accomplissements. Un autre acquis important (par l'entremise de l'Agenda 21) vient de ce qu'en plus de convier les États (à titre de gouvernance centrale) à engager des efforts pour corriger le tir en matière de développement durable, on leur donnait le devoir d'impliquer directement dans l'action les citoyens, les collectivités locales, les villes, les syndicats, les chercheurs et les entrepreneurs, en leur fournissant de l'information, des outils et des moyens financiers. Enfin, avec l'annonce du Protocole de Kyoto, Rio passe des grands principes à propos du grave problème du réchauffement de la planète à la perspective d'actions et d'engagements concrets de la part des États.

Rio marque le début de la prise de conscience généralisée des nouveaux enjeux économiques, environnementaux et sociaux de la planète.

### **3.5. Le Sommet de Johannesburg, 2002**

Cette fois, non seulement les États, mais aussi des centaines de représentants d'ONG, de groupes environnementaux, de groupes de recherche et de grandes sociétés avaient été conviés officiellement à ce sommet. L'objectif visé était évidemment de faire un bilan de la situation dans la foulée de Rio, mais aussi de pousser plus loin en termes d'atteinte d'objectifs et de mesures concrètes.

Si, du côté purement environnemental, les objectifs et les moyens à mettre en œuvre semblaient en bonne voie avec Kyoto en 1998, il en était tout autrement des objectifs de réduction de la pauvreté et de la



malnutrition<sup>10</sup>. Le Sommet constate que la mondialisation de l'économie a comme conséquence de favoriser l'élargissement du fossé entre riches et pauvres. En 1980, le revenu moyen par habitant dans les 44 pays les moins développés correspondait à 1,5 % du revenu moyen observé dans les pays industrialisés; en 1999, ce chiffre était descendu à 1,1 %.

Un rapport préparé à la demande de Kofi Annan, secrétaire général des Nations Unies, et présenté à ce sommet démontre que les conditions de vie des pays les plus démunis et les conditions environnementales ont peu progressé depuis Rio.

Sur ce constat assez désastreux quant aux résultats des engagements et aux suites de Rio, on espérait que le sommet de Johannesburg suscite des objectifs clairs et des moyens bien identifiés. Or, il semble que, compte tenu des différends importants entre les États-Unis, sous le gouvernement républicain de George W. Bush, et le bloc européen, la volonté politique nécessaire à l'atteinte de résultats concrets n'était pas au rendez-vous.

Les participants au Sommet de Johannesburg s'engagent à prendre tout un train de mesures sur l'aide aux pays en voie de développement (réduction de la pauvreté, amélioration des conditions sanitaires, approvisionnement en eau), la réduction des quotas de pêche, l'utilisation des énergies renouvelables et la baisse des subventions à l'agriculture dans les pays développés. Il semble se dégager un important consensus mondial sur les diagnostics et les moyens à mettre en œuvre, mais l'absence systématique d'objectifs chiffrés et de calendriers de réalisation reflète des désaccords profonds sur ces mêmes objectifs.

Les pays en développement ont applaudi aux grands objectifs de Johannesburg, mais la réalisation de ces objectifs n'est pas plus certaine cette fois que les fois précédentes. Comme le mentionnent Anderson et Mongerstern<sup>11</sup> :

Le libellé du Plan d'action de Johannesburg laisse entrevoir une incapacité de déterminer qui sera responsable des progrès à accomplir. Les énoncés d'intentions globales ressortent par leur fréquence, mais ils ne donnent aucune indication à savoir ce qui doit être fait en ce sens ou qui doit s'en charger.



10. Les statistiques mondiales montrent qu'une personne sur 3 500 mourrait pour cause de famine en 1950 alors qu'en 1997, les chiffres sont de une personne sur 134.
11. J.W. Anderson et R. Morgenstern (2003). « The future of sustainable development: The Johannesburg Conference and what happens next », *Resources for the Future*, vol. 3, n° 6, juin, p. 3, traduction libre.

En guise de conclusion à ce bref tour d'horizon, nous en dégagerons quatre éléments importants.

1. **L'évolution de l'approche ou du diagnostic.** Le Club de Rome et la Conférence de Stockholm manifestent l'inquiétude des participants en associant les projections du taux de croissance économique et démographique au risque d'épuisement des ressources naturelles non renouvelables et renouvelables de même qu'au taux de croissance de la pollution. Sans conclure à la nécessité d'une croissance zéro, ils la laissent nettement entendre.

Or, dans un contexte économique mondial où plus des trois quarts de la population mondiale vivent dans des conditions de pauvreté extrême, prôner la croissance zéro équivaut, en apparence tout au moins, à condamner ces populations à ne jamais connaître une amélioration de leur qualité de vie. Le rapport Brundtland et la Conférence de Rio ont tenté de corriger le tir en créant le concept de développement durable et en établissant comme priorités la réduction de la pauvreté dans le monde ainsi que l'accès de toutes les populations de la planète à une alimentation adéquate, à des conditions sanitaires suffisantes et à un approvisionnement en eau potable, parallèlement à une protection maximale des ressources naturelles et à une réduction de la pollution. On peut donc y voir une évolution majeure de l'approche et du diagnostic.

2. **Le peu de résultats obtenu.** La Conférence de Johannesburg<sup>12</sup> qui, en principe, devait permettre de concrétiser, par des politiques, des moyens et des responsabilités précises, les priorités et les principes énoncés à Rio, s'est traduite par une énumération de vœux pieux sans y attacher de façon tangible des responsabilités et des budgets précis. Autrement dit, le passage des principes à l'action s'avère très difficile, encore plus pour les recommandations touchant l'économie et le social que pour les recommandations purement environnementales.

Cette difficulté de concrétiser les recommandations dénote un manque de volonté politique. Ou bien les États participants (entre autres, les États-Unis) ne sont pas preneurs aux engagements, ou bien, quand ils semblent pleins de bonne volonté, ils se révèlent peu soucieux de les respecter (comme le Canada et les engagements qu'il a pris à Kyoto).

.....  
12. L.G. Engfeldt (2002). *Les chemins de Stockholm à Johannesburg : essai-chronique*, New York, Nations Unies.

3. **L'Agenda 21.** C'est probablement le plan d'action de l'Agenda 21 qui présente les progrès les plus intéressants sur les plans environnemental, économique et social. Entre autres, son principe 23 oblige les États (gouvernance nationale) à faire participer les citoyens et les collectivités locales à la réalisation des objectifs de Rio. Or on sait actuellement l'importance que prend le programme Quartier 21. On sait aussi qu'un peu partout dans le monde se créent des groupes de toutes sortes pour favoriser qui le commerce équitable, qui le commerce bio, qui les économies d'énergie, qui les énergies renouvelables, qui la simplicité volontaire. Si la volonté politique manque au niveau national, il semble que les citoyens, eux, n'en manquent pas à l'échelon communautaire.
4. **La recherche de nouvelles voies de développement.** Compte tenu de la situation générale de la planète et de ses occupants, il semble inévitable qu'il faille trouver d'autres voies de développement économique et social que celles qu'ont connues les pays industriels. Même si les participants à ces conférences n'osent pas l'affirmer expressément, il semble bien qu'espérer donner des conditions de vie décentes à *l'ensemble* la population mondiale, avec le même modèle que ceux qu'ont suivis les pays industriels, relève encore une fois de la pensée magique. Il faudra vraisemblablement que le développement social cesse d'être à la remorque de la croissance économique pour emprunter d'autres voies<sup>13</sup>.

### 3.6. Et Montréal, Cancún et Copenhague ?

Du Club de Rome des années 1960 au Sommet de Johannesburg en 2002, on voit lentement mûrir et évoluer le concept de développement durable. Tous ses principes finiront par être énoncés, surtout à la Conférence de Rio. Or, à partir de Kyoto, la préoccupation principale s'éloigne de ces principes pour graviter surtout autour de la question du réchauffement de la planète et du problème des gaz à effet de serre (GES). Tout le questionnement environnemental devient de plus en plus centré sur ce problème. Les conférences de Montréal (2005), de Copenhague (2009) et de Cancún (2010) ne parlent plus que de réchauffement de la planète. Le concept de développement durable n'évolue plus. C'est pour cette raison que nous avons limité notre tour d'horizon aux conférences d'avant 2005. Notre

---

13. Nations Unies Geo (2003). *Environnement et développement: vers l'intégration 1972-2002*, Genève, Global Environment Outlook; B. Guibert et S. Latouche (2004). *Antiproductivisme, altermondialisme, décroissance*, St. Paul, Paragon.

objectif n'était certainement pas de faire un historique des conférences sur l'environnement, mais plutôt de mettre en valeur l'évolution du concept de développement durable.

En nous abstenant de faire l'historique de ces dernières conférences, nous ne cherchons surtout pas à minimiser l'importance du problème du réchauffement de la planète; c'est plutôt que celui-ci n'est pas essentiel à notre propos et aux objectifs de ce travail. Même en admettant, en effet, qu'on arrive à réduire de façon majeure nos émissions de gaz à effet de serre et à stopper le réchauffement de la planète (on sait par ailleurs que les résultats des dernières conférences n'augurent rien de bon en ce sens), le problème du développement durable continuerait malheureusement à se poser avec autant d'acuité.



## LA VIE EN... VERT

### Définitions et réflexions

Nous venons de voir la genèse du concept de développement durable et les différentes caractéristiques qu'il a pris au cours des ans, au fil des grandes conférences internationales. Il semble évident, si on se fie aux résultats assez mitigés en matière d'interventions concrètes de ces grandes conférences, que l'essentiel des actions concrètes devra venir de la base, des citoyens. C'est probablement dans les gestes, les actions, les attitudes de tous les jours des citoyens que les avancées en matière de comportements responsables à la base du développement durable se concrétiseront. Dans ce chapitre, nous présentons et définissons les principaux champs relatifs à ces gestes, à ces comportements citoyens.

#### 1

### LE DOMAINE ÉNERGÉTIQUE : LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Une énergie renouvelable est une énergie produite à partir d'une ressource renouvelable, c'est-à-dire qui ne s'épuise pas, peu importe la quantité d'énergie utilisée. Le parfait exemple de l'énergie renouvelable est sans nul doute

l'énergie solaire. On peut aussi penser à l'énergie éolienne, à l'énergie hydroélectrique au fil de l'eau, à l'énergie marémotrice et, enfin, à l'énergie canalisée des volcans et des geysers.

Cependant, même si ces sources d'énergie sont renouvelables, leur exploitation présente de nombreux défis si on entend respecter les principes du développement durable. Par exemple, on ne peut s'empêcher de penser à la destruction de milieux naturels qu'a nécessité la construction des barrages hydroélectriques québécois. Même la plus douce des énergies renouvelables pourra prendre une forme destructrice si on lui demande de nous fournir des milliards de kilowatts pour répondre à une demande énergétique sans cesse croissante.

*A contrario*, l'énergie produite à partir du charbon et du pétrole est le meilleur exemple d'énergie non renouvelable. Ces sources d'énergie non renouvelables se situent d'ailleurs au cœur des problèmes qui affectent notre planète à cause, entre autres, de la pollution et des gaz à effet de serre qu'elles génèrent. Et bien que les experts ne semblent pas s'accorder sur la quantité de pétrole encore disponible dans les réserves mondiales explorées ou non, il reste clair que l'humanité devra, un jour ou l'autre, apprendre à vivre sans pétrole. Autant se faire à l'idée rapidement et s'y préparer en prenant le virage des énergies renouvelables dès que possible et, par-dessus tout, en réduisant notre consommation énergétique.

## 2 L'ALIMENTATION BIO

L'alimentation bio comprend deux secteurs : la production et la transformation. Il n'est pas aisé de définir comment est produit un aliment bio, car les critères de certification varient selon le pays et l'organisme de certification. Lors de l'enquête que nous avons faite, de nombreuses personnes nous ont fait part de leur réticence à acheter « bio », justement à cause du manque de clarté des nombreux sceaux de certification.

Mais, quoi qu'il en soit, nous pouvons avancer que, pour être bio, l'aliment doit être issu de graines non traitées chimiquement ; la terre utilisée doit être libre de tout engrais chimique, herbicide ou pesticide depuis au moins trois ans. Pour sa part, la viande d'élevage doit avoir grandi sans stéroïdes ni antibiotiques préventifs et avoir été nourrie d'aliments bio.

À l'étape de la transformation, la définition d'un produit bio laisse entendre qu'on n'a ajouté aucun conservateur, aucun autre produit non bio, aucune couleur ou saveur artificielle à l'aliment de base, lui-même un produit bio.

Bien qu'en apparence aisée parce que les producteurs et transformateurs n'ont pas besoin de rajouter tous ces produits chimiques, la tâche est particulièrement difficile; en effet, les champs peuvent facilement être contaminés par les eaux de ruissellement, il est quelquefois difficile de s'approvisionner en aliments bio pour l'élevage, et les transformateurs font face à des problèmes de conservation des aliments.

Ce n'est donc pas pour rien qu'en France, par exemple, « les producteurs [bio] sont au nombre de 9 000 environ (sur 650 000 exploitations agricoles), dont la moitié sont éleveurs » (Frontel et Brett, 2001, p. 105). C'est à peine plus de 1 % des exploitations agricoles; le virage bio prend du temps à se faire.

### 3 LE COMMERCE ÉQUITABLE

Les origines du commerce équitable remontent aux années 1940 aux États-Unis avec l'organisme Ten Thousand Villages, mais ce n'est qu'en 2001 que quatre structures internationales de commerce équitable (FLO<sup>1</sup>, IFAT<sup>2</sup>, NEWS<sup>3</sup>, EFTA<sup>4</sup>) proposent enfin une définition :

Le commerce équitable est un partenariat commercial fondé sur le dialogue, la transparence et le respect, dont l'objectif est de parvenir à une plus grande équité dans le commerce mondial. Il contribue au développement durable en offrant de meilleures conditions commerciales et en garantissant les droits des producteurs et des travailleurs marginalisés, tout particulièrement au Sud de la planète.

Les organisations du commerce équitable, soutenues par les consommateurs, s'engagent activement à soutenir les producteurs, à sensibiliser l'opinion et à mener campagne en faveur de changements dans les règles et pratiques du commerce international conventionnel<sup>5</sup>.

La popularité grandissante<sup>6</sup> du commerce équitable pose cependant problème en ce qui a trait au développement durable, puisque le commerce équitable entre en contradiction avec le principe d'acheter localement qui vise, lui, à réduire les effets dommageables (pollution, utilisation d'énergie fossile) du transport longue distance. Cependant, puisque

1. Fairtrade Labelling Organizations.

2. International Federations for Alternative Trade.

3. Network of European Worldshops.

4. European Free Trade Association.

5. <<http://www.artisansdumonde.org/commerce-equitable.htm>>.

6. En 2006, les ventes de produits certifiés équitables étaient estimées à plus de 1 609 milliard d'euros, une augmentation de 41 % par rapport à l'année précédente.



les produits équitables sont généralement des produits qui seraient importés de loin de toute façon (café et chocolat, par exemple), autant qu'ils soient produits et commercialisés de façon équitable.

## 4 LA PLANÈTE « RECYCLÉE »

Le recyclage consiste à retourner dans le cycle de production un produit ayant déjà été utilisé. Le recyclage du verre, qui existe depuis fort longtemps, en constitue un excellent exemple. Les efforts entrepris au Québec pour organiser le ramassage des produits recyclables, l'implication des différents paliers de gouvernement et la participation des citoyens sont un modèle à suivre.

Et pourtant... Bien que l'idée du recyclage ait été à l'origine fort louable, il n'y a pas de quoi s'«énRV» avec ce R des 3R-V<sup>7</sup>! Les habitants des pays dit développés consomment et consomment, et se disent maintenant tout fiers parce qu'ils recyclent et recyclent. Et nous consommons et consommons des produits recyclés que nous retournons à la rue pour qu'ils soient recyclés à nouveau. Et nous achetons tellement de produits de consommation recyclés que les usines qui en produisent manquent maintenant de matières premières (produits recyclables). Faudra-t-il consommer encore plus pour éviter la faillite de ces usines?

Mais enfin, le recyclage doit nécessairement être une bonne chose, non? Encore faudrait-il connaître avec précision tout le chemin parcouru par les objets que nous envoyons au recyclage. La grande majorité du verre prend le chemin de l'Italie, où on en fait des bouteilles de vin. Les bouteilles de plastique sont envoyées en Chine pour la fabrication de laine polaire qui est ensuite transportée ici sous de multiples formes pour être vendue sur le marché nord-américain. Heureusement que les canettes d'aluminium et le papier sont recyclés ici! Mais il arrive que Cascades doive importer du papier destiné au recyclage afin d'alimenter son usine<sup>8</sup>. Nos vieux vêtements et restes de tissus sont souvent envoyés dans les pays du Sud pour en faire des produits qui seront ensuite revendus sur le marché équitable.

On commence à entrevoir un effet pervers de ce cycle de recyclage: le transport. À l'ère où l'on se doit de réduire notre consommation d'énergie fossile, voilà qu'on se retrouve à transporter à travers la planète les matières recyclées et les produits manufacturés à partir de celles-ci. En

7. Recycler-Réutiliser-Réduire et Valoriser.

8. Devra-t-on consommer plus de papier afin d'éviter la faillite de Cascades, qui dépend désormais de nos rejets de papier pour produire son papier recyclé?

bout de ligne, on peut se demander à quoi sert vraiment le recyclage s'il ne fait que perpétuer et justifier une consommation frénétique outrancière qui continue de polluer notre planète ?

## **5 LA RÉDUCTION, LE RÉEMPLOI ET LA VALORISATION**

Encore plus que le recyclage, ces 2R-V deviendront sous peu incontournables et essentiels si nous voulons préserver ce qui reste de notre planète. Ils demandent aussi beaucoup plus d'effort et d'engagement que le simple recyclage.

### **5.1. La réduction**

Soumis que nous sommes aux diktats du marché, tout autour de nous nous pousse à consommer. Pouvons-nous vivre sans acheter tout ce qui est « nouveau et amélioré » ? Pourtant, il faudra bien en arriver là, car les sites d'enfouissement débordent déjà d'objets qui étaient « nouveaux et améliorés » il y a quelques années ou même quelques mois à peine. Donc, réduire : réduire notre consommation en achetant seulement lorsqu'il n'y a pas d'autre solution<sup>9</sup> ; réduire en se posant sérieusement la question : « Ai-je vraiment besoin de cet objet ? ».

La réduction passe inévitablement par une évaluation en profondeur de nos besoins réels.

### **5.2. Le réemploi**

Le réemploi consiste essentiellement à :

1. réparer un objet brisé plutôt qu'à le jeter et en acheter un neuf. Par expérience personnelle, nous avons pu constater que les coûts de réparation sont souvent plus élevés que ceux de l'achat d'un objet neuf. Cependant, il nous faut désormais accorder plus d'importance au coût environnemental qu'au coût strictement économique ;
2. acheter des objets usagés plutôt que des objets neufs : friperies, ventes de garage, objets mis à la rue le jour du passage des éboueurs.

.....  
9. Voir la rubrique 5.2., ci-dessous.

### 5.3. La valorisation

La valorisation s'adresse essentiellement et primordialement à un aspect particulièrement négligé de notre quotidien : nos déchets organiques (épluchures, feuilles mortes, gazon tondu, etc.). Ceux-ci représentent 40 % de nos déchets domestiques, une proportion imposante. Le compostage de ces déchets organiques les transforme en un riche humus (compost) qui redonne une très grande « valeur » à ce qui était, au départ, destiné à la poubelle et au site d'enfouissement<sup>10</sup>. La valorisation par le compostage est d'autant plus grande qu'il est désormais possible à chacun d'entre nous, seul ou en groupe, de composter nos déchets organiques dans notre cour, sur notre balcon, ou même à l'intérieur de nos appartements grâce au vermicompostage. Le compost ainsi généré peut être épandu dans les jardins, les parcs, les potagers, les plantes d'intérieur.

La valorisation peut aussi prendre d'autres formes. Qu'on pense aux bûches faites de résidus de bois, aux tapis tissés à partir de vieux draps... À nous d'imaginer de nombreuses façons de valoriser nos déchets<sup>11</sup>.

## 6 LE BÂTI DURABLE

Le concept de bâti durable renvoie à des styles de construction et de rénovation qui respectent les principes du développement durable. Pour ce faire, les constructions<sup>12</sup> s'intègrent de façon harmonieuse dans l'environnement, à un faible coût énergétique tant au moment de la construction même que par la manière d'y vivre.

Le bâti durable englobe des notions très variées :

1. l'utilisation de matériaux de construction recyclés ou dont la production a nécessité le moins d'énergie possible ;
2. une organisation de l'espace d'habitation qui rend le compostage des déchets organiques simple, facile et automatique ;
3. un toit vert pour rendre à la nature ce qu'on lui a enlevé en surface au sol ;

10. L'enfouissement des déchets organiques entraîne le rejet de méthane dans l'air et la contamination des nappes phréatiques par le lixiviat.

11. Nous suggérons aux lecteurs de s'inspirer, entre autres, des trois ouvrages suivants : F. Légaré (1987). *Ces déchets qui n'en sont pas : la récupération et le recyclage des déchets domestiques* ; V. Moreau (2008). *Devenir une famille verte* ; La Vie en Vert (2009). *Je prends la vie en vert*. Les références complètes se trouvent dans la bibliographie à la fin de cet ouvrage.

12. Le mot « construction » est utilisé ici dans le sens de « construction et rénovation ».

4. une orientation de la maison et une disposition des fenêtres qui permettent de bénéficier du soleil (énergie solaire passive) et se protéger du vent en hiver;
5. l'utilisation de l'énergie solaire pour obtenir de l'eau chaude;
6. un système de récupération des eaux de pluie pour différentes utilisations dans la maison, et un système de réutilisation des eaux grises;
7. un terrassement extérieur qui abrite des trop chauds rayons du soleil en été (feuillus au sud) et qui protège des vents froids en hiver (conifères au nord).
8. la diminution de nos besoins en termes d'espace d'habitation.

La liste ne s'arrête évidemment pas là. D'autre part, les différents critères peuvent prendre plus ou moins d'ampleur selon la région où l'on vit. Par exemple, la récupération des eaux de pluie est nécessairement beaucoup plus vitale dans une région qui souffre de sécheresse chronique. L'orientation de la maison et la disposition des fenêtres prennent plus d'importance dans les régions très froides (chauffage solaire passif) ou très chaudes (climatisation naturelle d'un édifice partiellement souterrain).

Différents styles de construction ont acquis de la popularité au cours des dernières années : maison en ballots de paille, *earthships* en vieux pneus, maisons en sacs de sable, en bois de corde, en bouteilles, en adobe. La plupart représentent d'intéressantes solutions de remplacement au mode de construction habituel.

Plus simplement et pour la plupart d'entre nous, il est possible d'aménager notre maison ou notre logement pour le rendre plus près de ce qu'est un bâti durable. Il est généralement simple d'installer une gouttière pour récupérer les eaux de pluie dans un vieux baril. On peut aisément profiter de l'énergie solaire pour emmagasiner un peu de chaleur dans la maison en hiver. On peut se procurer à faible coût un bac à compostage de balcon ou même faire du vermicompostage à l'intérieur. Il faut finalement se demander s'il est vraiment judicieux de louer un appartement de 5 pièces quand on est seul à y vivre ou de s'acheter une maison de deux étages avec 3 chambres à coucher quand on vit en couple sans enfant.



Ce survol des différents aspects pratiques du développement durable dans notre quotidien nous a permis de constater que le domaine est très vaste. Au fil de nos lectures et de nos rencontres, nous avons aussi pris conscience du fait que les définitions varient selon les auteurs et les personnes rencontrées.

Clairement donc, à titre individuel, il ne faut pas trop se préoccuper d'inclure tel ou tel aspect du développement durable dans notre vie en suivant des règles strictes, puisqu'elles ne sont elles-mêmes pas très claires. Il nous faudra plutôt progresser (assez rapidement, vu l'urgence en la matière) vers un style de vie qui respecte l'esprit du développement durable, chacun à sa façon, en priorisant tel ou tel aspect selon les besoins et les occasions.

Le chapitre suivant traite des voies que les humains, en tant que groupe ou à titre individuel, pourront choisir de suivre afin de protéger notre environnement et d'établir un meilleur équilibre économique pour tous.

## UN RETOUR DU RETOUR À LA TERRE ?

Au chapitre 1, nous avons abordé la question des impacts de la croissance économique sur les ressources non renouvelables et les ressources dites renouvelables. Nous en concluons qu'à moins d'aller chercher des ressources sur d'autres planètes ou d'y envoyer une grande partie de la population terrestre, il est d'ores et déjà impossible de maintenir l'économie dans l'état de croissance que nous avons connu au cours de l'histoire humaine jusqu'à ce jour.

Advenant le cas où nous persisterions dans cette voie (celle de la croissance), les ressources viendront à manquer et l'économie ne pourra que s'effondrer, sans mentionner l'état ravagé de la planète qui en résultera.

Depuis quelques décennies déjà, nous reportons sur les générations futures les inéluctables conséquences de nos actes. Nous avons la possibilité de le faire et nous l'avons malheureusement fait. Mais nos enfants pourront-ils en faire autant ? Pourront-ils continuer d'emprunter sur l'avenir de leurs propres enfants ?

Certains prétendent que la croissance, avec ses avancées scientifiques et technologiques, apportera la solution aux problèmes que nous devons affronter présentement. Mais s'agit-il vraiment d'une solution qui s'appliquera à

l'ensemble de l'humanité ou qui ne sera plutôt que la continuation de l'état de choses actuel qui fait que plus les uns s'enrichissent, plus les autres s'appauvrissent?

Qu'en est-il vraiment de la croissance économique et de ses prétendus bénéfiques? Et quels sont les autres avenues que nous pourrions envisager?

## 1 LE PARADOXE DE LA CROISSANCE

Un bref regard historique sur la croissance économique depuis le Moyen Âge permet de mettre au jour un paradoxe assez étonnant. Il ne s'agit pas ici de jeter le blâme sur qui que ce soit, ni le féodalisme, ni le capitalisme, ni la société de consommation en soi, mais d'observer le mécanisme très simple qui est à l'œuvre ici.

L'évolution des méthodes techniques et scientifiques et des moyens de communication a permis la création et la diffusion d'objets<sup>1</sup> destinés (on le croyait) à l'amélioration de la qualité de vie de l'humain. En cherchant à améliorer son confort, son statut social et son bien-être grâce à l'achat de ces biens de consommation (objectifs très louables en soi), l'acheteur-consommateur ne fait que retourner aux possédants (propriétaires d'entreprises, oligarchies) la masse salariale qu'il a durement gagnée, une masse monétaire de plus en plus grande<sup>2</sup>.

Au fil des décennies, cette masse monétaire s'est concentrée dans des mains de moins en moins nombreuses par la création de monopoles gigantesques. Pendant que la population mondiale s'accroît à un rythme régulier, le nombre de possédants est loin d'augmenter proportionnellement. Les possédants s'enrichissent donc d'autant plus qu'ils se séparent les bénéfiques tirés d'une quantité toujours grandissante de consommateurs.

De surcroît, depuis la naissance des États, le citoyen se voit dorénavant obligé de remettre une part de plus en plus grande de ses revenus à l'État sous forme d'impôts et de taxes, ce qui l'oblige à continuer de travailler encore et encore pour maintenir son pouvoir d'achat<sup>3</sup>. Et en achetant encore et encore nombre d'objets tout aussi inutiles les uns que

- 
1. Pensons au train, à l'automobile, à l'aspirateur, à la tondeuse à gazon, au four à micro-ondes, aux tissus synthétiques durables, aux vaccins, aux antibiotiques, à l'ordinateur... La liste est pratiquement infinie.
  2. Loi du profit oblige, car à quoi servirait-il d'avoir une entreprise si on devait vendre ses produits moins cher que leur coût de production?
  3. Il n'y a pas si longtemps, un seul salaire suffisait à subvenir aux besoins d'une famille, qui comptait souvent de quatre à six enfants. Force est de constater que, dans bien des cas, même deux salaires suffisent maintenant à peine à subvenir aux besoins d'une famille qui compte à peine un enfant et qui vit selon le style de vie encouragé en Amérique du Nord. Nous sommes bien loin de la civilisation des loisirs d'Alvin Toffler.

les autres (en pensant améliorer son statut, son confort, etc.), le travailleur ne fait que s'appauvrir puisqu'il retourne sa masse salariale aux possédants qui l'encourageront à dépenser encore plus (et même à s'endetter pour le faire) pour se procurer d'autres produits nouveaux et améliorés. Récemment, le visionnement d'extraits du film *Germinal*<sup>4</sup> nous a rappelé que les problèmes vécus par Maheu et les siens sont encore d'une actualité criante pour la plus grande partie de la population mondiale. La supposée croissance que le monde a connu depuis le temps de *Germinal* n'a donc pas changé grand-chose; et c'est là tout le paradoxe!

On répondra à cela, bien sûr, que la croissance a certainement apporté du bien-être à plusieurs niveaux dont, évidemment, la santé. Pourtant, force est d'admettre que ce n'est pas aussi évident qu'il y paraît. Dans bien des domaines (dont la santé), des effets pervers se sont fait ou se feront durement sentir :

Il serait plus sage d'attendre les résultats des générations nourries, depuis leur plus jeune âge, de viande aux hormones et aux antibiotiques, d'eau aux nitrates, de légumes aux pesticides et autres adjuvants [...] pour affirmer que notre modèle alimentaire est idéal pour la longévité (Desbrosses, 1997, p. 124).

Le problème des bactéries résistantes aux antibiotiques en constitue aussi un très bel exemple. Bien que beaucoup de personnes aient été sauvées par l'utilisation des antibiotiques, on ne connaît malheureusement pas encore l'ampleur des dommages qui sont et seront causés par leur utilisation massive depuis des décennies et leur rejet dans l'environnement.

Un autre type de conséquence, appelé l'« effet rebond », suscite beaucoup d'attention, car il met en évidence le fait que des améliorations technologiques et scientifiques (visant une amélioration de la qualité de vie) peuvent avoir, dans les faits, un impact négatif sur celle-ci.

D'une manière très générale, l'**effet rebond** peut être défini comme « l'augmentation de consommation liée à la réduction des limites à l'utilisation d'une technologie, ces limites pouvant être monétaires, temporelles, sociales, physiques, liées à l'effort, au danger, à l'organisation... ». Il en découle le corollaire suivant: les économies d'énergie ou de ressources initialement prévues par l'utilisation d'une nouvelle technologie sont partiellement ou complètement compensées suite à une adaptation du comportement de la société<sup>5</sup>.

Prenons comme exemple les mesures de réduction de la congestion routière qui sont censées diminuer la consommation d'essence et la pollution. Ces mêmes mesures auront comme effet corollaire d'augmenter la

4. Film de Claude Berri (1993) tiré du roman d'Émile Zola publié en 1884.

5. « Effet rebond (économie) », *Wikipédia: l'encyclopédie libre*, <[http://fr.wikipedia.org/wiki/Effet\\_rebond\\_\(%C3%A9conomie\)](http://fr.wikipedia.org/wiki/Effet_rebond_(%C3%A9conomie))>, page consultée le 18 mai 2011.



capacité routière, créant ainsi les conditions d'une augmentation encore plus grande de la circulation, avec toutes les conséquences environnementales qui s'ensuivent.

Ainsi, la croissance, vue dans une perspective historique, prend des allures indéniables de paradoxe. Et ce paradoxe nous permet de constater que la croissance n'est peut-être pas la panacée que nous voudrions qu'elle soit.



Devons-nous, comme le titre du présent chapitre le suggère, enclencher un nouveau processus de retour à la terre, semblable au mouvement tenté dans les années 1970, entre autres au Québec ? Ce retour à la terre qui rejetterait toute croissance économique serait-il même concevable ? « Au début du xx<sup>e</sup> siècle, 90 % des Nord-Américains vivaient sur une terre ; maintenant 97 % d'entre eux vivent dans des villes [...] à peine plus de 3 % des citoyens des États-Unis nourrissent la population entière<sup>6</sup>. »

Faudra-t-il plutôt restreindre la montée de l'Orient et refuser aux Asiatiques l'accès au confort de la modernité auquel ils auraient pourtant enfin droit à leur tour ? Comment imposer de telles restrictions alors que nous bénéficions de ce même confort depuis de nombreuses années ? Des mesures d'atténuation tel le développement durable seront-elles suffisantes pour préserver la vie et assurer la perpétuation de l'être humain sur Terre ?

Beaucoup parlent maintenant de croissance zéro et même de décroissance. Nous traiterons ces deux thèmes dans les prochaines sections. Puis nous introduirons la notion de simplicité volontaire, qui pourrait constituer la bouée de sauvetage individuelle et communautaire nécessaire face aux défis qui nous attendent.

## 2 LA CROISSANCE ZÉRO ALORS ?

Le concept de croissance zéro s'applique généralement à la croissance démographique. Il signifie que le nombre des naissances (taux de natalité) se situe à un niveau tout juste suffisant pour remplacer les pertes dues aux décès (taux de mortalité). En termes de protection de l'environnement et selon un point de vue strictement statistique, certains de nos

6. Visser, M. (1988). *Les Dieux ont faim : histoire mythologique d'un simple repas*, Montréal, Québec/Amérique, p. 68.

lecteurs seront peut-être étonnés d'apprendre que le meilleur moyen de protéger l'environnement est de ne pas faire d'enfants. Il suffit de comptabiliser les quantités de déchets, de gaz à effet de serre, etc. ainsi non produits (sans compter les dommages causés par les descendants potentiels de ces enfants non procréés) pour se rendre à l'évidence. En arrêtant la croissance de la population<sup>7</sup>, on arrête de facto les dommages créés à l'environnement par la surpopulation. Jointe à d'autres mesures de protection de l'environnement, une croissance zéro de la population aurait des effets bénéfiques à court terme sur l'environnement, effets qui iraient en s'accroissant à moyen et long termes. Par contre, des effets socioéconomiques<sup>8</sup> négatifs à moyen terme rendent difficile et impopulaire la mise sur pied par les gouvernements de politiques de natalité qui viseraient le strict maintien du nombre de Terriens à son niveau actuel<sup>9</sup>.

En termes plus économiques et plus pratiques, la croissance zéro impliquerait de mettre un terme à la prolifération du « nouveau et amélioré ». Bien qu'on puisse difficilement imposer d'en haut un tel « bâillon », il est par contre très facile de le faire à titre individuel<sup>10</sup>. Est-ce que le savon à lessive « qui lave plus blanc que blanc » est vraiment meilleur en version « nouveau et amélioré » ? Si nous refusons d'acheter le « nouveau et amélioré », celui-ci ne pourra que disparaître des tablettes du supermarché à plus ou moins court terme, tout comme l'habitude qu'ont les entreprises de tenter de s'approprier une plus grande part de marché en lançant (à tour de rôle savamment programmé, dirait-on) un produit « nouveau et amélioré ».

Mais d'ores et déjà, on peut se demander si la croissance zéro sera suffisante pour stopper l'hécatombe écologique. À l'heure actuelle, s'il fallait que tous les Terriens consomment au même rythme que le fait l'Occidental moyen, nous aurions besoin de sept planètes Terre pour suffire à la demande. Que se passera-t-il lorsque tous les Chinois, Indiens,

- .....
7. La thèse de Malthus fut rejetée selon l'argument qu'il s'agissait là d'une vision pessimiste du développement humain qui ne tenait pas compte de l'inventivité des humains et du potentiel des sciences et de la technologie. Force nous est de constater aujourd'hui que ces arguments avaient eux-mêmes leurs limites : l'inévitabilité de la limite réelle des ressources et la cupidité sans borne des humains.
  8. On pensera immédiatement au vieillissement de la population et à ses impacts sur la disponibilité d'une main-d'œuvre active nécessaire au maintien d'une économie de marché toujours croissante, sur les coûts des soins de santé, sur la sélection discriminatoire du sexe des enfants autorisés à naître, etc.
  9. Une diminution serait même souhaitable, mais cela ne pourra survenir qu'à très long terme.
  10. « La Biorévolution passe par une reconnaissance de nos responsabilités individuelles : si nos activités néfastes existent pour la fabrication de produits nocifs qui mettent en péril notre avenir, c'est parce que nous les achetons. » Desbrosses, P. (1997). *L'intelligence verte : l'agriculture de demain*, Monaco, Éditions du Rocher, p. 138.

Sud-Américains et Africains voudront aussi posséder deux voitures, deux télévisions, etc. ? Qui sommes-nous pour oser prétendre leur refuser ce confort, ce luxe, alors que nous en profitons nous-mêmes depuis plusieurs décennies ?

De toute évidence, la croissance zéro ne suffira pas<sup>11</sup>. C'est pourquoi les voix en faveur de la décroissance commencent à se faire plus nombreuses et à parler plus fort.

### 3 LA DÉCROISSANCE

Avec la même logique que dans la section précédente, il faudra probablement aller plus loin que la croissance zéro. Il faudrait penser décroissance. Mais dans ce cas-ci, doit-on envisager cette décroissance d'un point de vue démographique ? Peut-être, sur un plan mondial. Mais compte tenu de la consommation effrénée des ressources, du gaspillage éhonté, de la surconsommation dans les pays industrialisés, il faudra surtout s'attaquer à la croissance économique proprement dite.

Mais, avant de sonner le glas de la croissance, voyons d'abord ce que l'histoire nous enseigne quant à son rôle à travers les âges. Comme l'indique Rostow dans son livre *Les étapes de la croissance économique* (1960), cette croissance aurait supposément servi à se procurer un plus grand bien-être, mais aussi à acheter des biens de consommation plus ou moins nécessaires et, sans nul doute, à s'assurer d'un meilleur filet de sécurité sociale. Mais, on le sait, cette croissance a aussi servi à accroître les budgets de la Défense<sup>12</sup> et à enrichir davantage les plus riches, comme nous l'avons déjà mentionné, tout en laissant une frange non négligeable de la population dans la pauvreté, à des niveaux de vie indécents, même à l'intérieur des frontières des pays « riches ».

De plus, cette croissance a engendré une telle abondance qu'on ne se gêne même plus pour gaspiller sans honte une grande partie de ce que nous produisons chaque jour : désuétude accélérée et planifiée dès la production, dates limites de consommation abusives, rejets dès la production des produits présentant un défaut de normalisation, etc. Par

- .....
11. À moins que les populations mondiales défavorisées (tant dans les pays riches que pauvres) soient maintenues dans des conditions de vie nettement insuffisantes (comme c'est le cas présentement), et ce, afin de garder les ressources pour les groupes favorisés. À ce sujet, le lecteur pourra lire *Le rapport Lugano* (George, 2006) et visionner le film *Soleil vert* (1973) de Richard Fleischer, lauréat du grand prix du Festival du film fantastique d'Avoriaz. Ce ne sont évidemment pas des scénarios que nous préconisons.
  12. Au cours des cent dernières années, les États-Unis, pour ne citer qu'eux, ont été en guerre pendant près de trente ans. C'est davantage qu'au cours des 300 premières années de leur existence.

exemple, en 2006 au Québec, la valeur de la vente de produits agricoles (hors primaire) était de 5,3 milliards de dollars. Si, cette même année, le gaspillage de produits agricoles était, comme le prétendent certaines études, de 35 %, cela signifie que la récupération de ce seul gaspillage aurait valu près de 2 milliards de dollars. Le collectif *La vie en vert*<sup>13</sup> cite une étude de l'Arizona selon laquelle environ 50 % de la nourriture produite en Amérique du Nord serait tout simplement jetée.

Enfin, cette croissance, afin de s'autoalimenter, engendre des coûts de publicité exorbitants, comme le prévoyait John Kenneth Galbraith dans *The Affluent Society* (1958). Cette publicité, qui vise essentiellement à influencer les choix des consommateurs, incite à la surconsommation et, surtout, assure le pouvoir des grands monopoles de production sur les consommateurs atomisés. Le leitmotiv de ces monopoles est : « Nous voulons votre bien et nous l'aurons... ».

Or, nous croyons que les pays « riches », compte tenu de l'importance de cette situation, de cette liste de faux besoins créés de toutes pièces par la publicité et des gaspillages de toutes sortes, pourraient très bien fonctionner en visant un certain taux de décroissance. Le détournement des investissements de certains processus de production non essentiels et des éléments de gaspillage vers la production de biens essentiels de qualité serait suffisant pour offrir à toute leur population le panier de provisions essentielles, revu et corrigé, surtout si cette stratégie économique est couplée à une stratégie démographique à croissance zéro. Cette vision responsable du potentiel de notre économie n'a rien d'utopique.

La concentration de la richesse familiale entre des mains de moins en moins nombreuses, provoquée par une croissance démographique tendant vers zéro, est un autre élément qui milite en faveur de la décroissance économique. Les legs successoraux, autrefois partagés entre cinq, six ou dix enfants, puis entre trois ou quatre, ne feront bientôt plus l'objet d'aucun partage, car bien des familles n'ont plus qu'un seul enfant. Dans ces conditions, les biens et le capital de deux parents s'accumuleront entre les mains d'un seul enfant, qui n'aura alors pas besoin de se procurer, tout neufs, des biens de consommation dont il aura plutôt hérité. Il y a et il y aura alors une accumulation de biens et de capital entre les mains d'un nombre d'individus toujours moindre. La situation économique de chacun sera nécessairement améliorée, et la nécessité d'acheter des biens de base s'en trouvera de moins en moins justifiée. Car comment justifier l'achat d'une maison, d'une auto et de meubles quand on vient d'hériter de la maison, de l'auto et de l'ameublement d'un parent défunt ?

.....  
13. *La vie en vert* (2009). *Je prends la vie en vert*, Montréal, Les Éditions La Presse, p. 39.

Mais voyons un peu en chiffres comment pourrait s'articuler la décroissance, en prenant comme exemple le Québec. Advenant une décroissance annuelle de 1,5 % du PIB sur une période de 10 ans, le PIB de 2017 serait de 208 milliards de dollars (sur la base de 2007, en dollars constants de 2002), soit 34 milliards de dollars de moins qu'en 2007. À population constante par rapport à 2007 (notre hypothèse), il faudrait, en termes de dépenses de consommation des ménages (dans l'hypothèse où cette décroissance serait provoquée par une réduction de la consommation ou, de façon plus précise, par une réduction des revenus disponibles), une fois les gaspillages corrigés, que la consommation globale diminue de 20 %. Si, au lieu de 1,5 %, la décroissance était de 1 % par année pendant 10 ans, la réduction de la consommation nécessaire serait de 15 %.

Pourrait-on équilibrer cette décroissance avec les besoins essentiels des ménages ? En 2007, selon les statistiques de l'ISQ<sup>14</sup>, le revenu moyen disponible des ménages québécois était de 44 432 \$, mais 36 % de ses ménages avaient un revenu moyen de 29 999 \$ ou moins. On peut donc considérer qu'au moins une bonne partie de ce dernier groupe vit déjà la « simplicité probablement involontaire ». Il faudrait donc convaincre les 64 % restants de prendre le flambeau et de soutenir volontairement cette réduction des dépenses des ménages. En 2007, le revenu moyen disponible de ces 64 % des ménages était de 60 718 \$. En supposant une décroissance de 1,5 % par année du PIB pendant dix ans soutenue exclusivement par ce groupe, son revenu moyen disponible passerait à 50 770 \$ par ménage au bout de la 10<sup>e</sup> année. C'est encore nettement supérieur à la moyenne de revenu disponible des ménages de moins de 30 000 \$ et à ce que la simplicité volontaire propose comme style de vie.

La décroissance ne génère donc pas une situation catastrophique pour les individus. En effet, même avec cette décroissance, l'économie québécoise générerait suffisamment de richesse pour répondre plus qu'amplement aux besoins essentiels de sa population. Le concept de la simplicité volontaire pour tous pourrait même s'accommoder d'un taux de décroissance encore plus élevé. Mais tenons-nous-en au taux de 1,5 %.

Cette décroissance des revenus globaux au niveau macroéconomique devra s'accompagner d'une répartition plus équitable de la richesse entre les deux groupes de revenus et une réduction du temps de travail pour tous (globalement, en termes macroéconomiques, une semaine moyenne de travail de 32 heures au lieu de 40 heures, de quatre jours au lieu de cinq). Cette réduction du temps de travail rendrait disponible un volet de 20 % du temps de travail global et suffirait pour absorber les

14. Institut de la statistique du Québec (2007). *Le Québec en chiffres*, Québec, ISQ.

effets de la décroissance sur l'emploi<sup>15</sup>, surtout dans l'hypothèse d'une croissance démographique nulle. Le marché du travail trouverait ainsi un nouvel équilibre.

Donc, moins de gaspillage, moins de surconsommation, moins de consommation de ressources de toutes sortes, mais plus de temps pour vivre. Des revenus plus élevés pour les plus pauvres, des revenus moyens plus faibles pour les plus riches, mais une meilleure qualité de vie pour tous. Une stratégie de décroissance économique couplée à une stratégie démographique à croissance zéro est donc possible et non catastrophique, avec des avantages indéniables pour l'environnement et la qualité de vie du plus grand nombre. Est-ce une utopie ? Difficile à dire, puisque cette décroissance positive nécessiterait graduellement l'adhésion du plus grand nombre au nouveau paradigme de la simplicité volontaire.

## 4 LA SIMPLICITÉ VOLONTAIRE

Plutôt que de subir les soubresauts d'une économie de marché en crise, pourquoi ne pas prendre les choses en main, à titre individuel ou communautaire, en s'inspirant des principes de la simplicité volontaire ? L'histoire de ce concept remonte à des temps immémoriaux, sous des formes différentes selon les cultures et les traditions : Bouddha, Jésus, saint François d'Assise, Gandhi, Thoreau, pour ne nommer que ceux-là. À la base de l'idée de simplicité volontaire se trouvent les grands principes philosophiques de l'égalité et du partage<sup>16</sup>.

Mais en quoi consiste-t-elle exactement ? Le plus simple et le plus près de nous consiste à utiliser la définition de la simplicité volontaire que propose le Réseau québécois pour la simplicité volontaire (RQSV) :

- .....
15. Lorsqu'il est question de décroissance et d'emploi, nous ne pouvons passer sous silence le commentaire de Bernard, Cheynet et Clémentin (2003, p. 16) : « La perte de l'énergie fossile entraînerait un accroissement important de la masse de travail pour les pays occidentaux, du moins pendant la période de réorganisation de notre société, et ceci même en tenant compte d'une diminution considérable de la consommation. Non seulement nous ne disposerions plus de l'énergie fossile, mais la main-d'œuvre bon marché des pays du tiers monde ne nous serait plus accessible. » Puisque les sources d'énergie fossile tirent à leur fin, une réduction du temps de travail à long terme ne sera peut-être même pas nécessaire.
  16. À ce sujet, je ne peux m'empêcher de suggérer la lecture du livre incontournable de Jacques T. Godbout, *L'esprit du don* (1992), qui nous fait prendre conscience des mécanismes du don à l'œuvre depuis l'avènement des sociétés humaines et qui sont souvent à la base des échanges, si petits ou si grands soient-ils, entre les humains. Nul doute que ce livre fut, pour l'auteur de ces lignes, une révélation.

- « **une façon de vivre** qui cherche à être moins dépendante de l'argent et de la vitesse, et moins gourmande des ressources de la planète;
- **la découverte qu'on peut vivre mieux avec moins**;
- **un processus individualisé** pour alléger sa vie de tout ce qui l'encombre;
- **un recours plus grand à des moyens collectifs et communautaires** pour répondre à ses besoins et donc un effort pour le développement d'une plus grande solidarité;
- **le choix de privilégier** l'Être plutôt que l'Avoir, le "assez" plutôt que le "plus", les relations humaines plutôt que les biens matériels, le temps libéré plutôt que le compte en banque, le partage plutôt que l'accaparement, la communauté plutôt que l'individualisme, la participation citoyenne active plutôt que la consommation marchande passive;
- **la volonté d'une plus grande équité** entre les individus et les peuples dans le respect de la nature et de ses capacités pour les générations à venir;
- **un courant social important** qui, bien au-delà du RQSV, tente de répondre à des problèmes de société de plus en plus pressants (course folle de la vie moderne, endettement excessif, insatisfaction malgré une consommation débridée, épuisement professionnel, gaspillage et épuisement des ressources naturelles, désintégration du tissu social, etc.)<sup>17</sup>. »

Pour résumer en des termes simples, ce n'est pas la quantité d'argent gagné qui fait la vraie richesse (c'est-à-dire le confort, le bien-être et le « bonheur ») d'un individu mais, surtout, la manière dont cet argent est dépensé. Un effort de réflexion s'impose pour chacun d'entre nous.



En bout de ligne, nous croyons qu'il faut arriver à comprendre que la croissance économique n'enrichit que les « déjà très riches » et que la croissance zéro et la décroissance ne font peur qu'à eux. Quand on est autosuffisant, on se fiche pas mal que la croissance économique soit à zéro. Ce n'est que notre humble opinion, bien sûr. Et puis, il faut bien se rendre compte que la croissance économique n'est pas la solution à tous

17. Réseau québécois pour la simplicité volontaire, « Définition », <<http://simplicitevolontaire.info/la-simplicite-volontaire/definition/>>.

les maux et que, jusqu'à ce jour, elle a créé au moins autant de problèmes qu'elle en a résolus. C'est là qu'entre en jeu la question de la croissance économique effrénée de l'Orient, qui est tout simplement insoutenable et qui, si la tendance se maintient, causera plus de dommages à tous les niveaux que la croissance zéro à l'Occident.

Verra-t-on apparaître, par la force des choses, une nouvelle forme de « socialisme » ou de « communautarisme », un nouveau paradigme économique qui sera la solution inespérée pour préserver les ressources de la planète et assurer la survie de l'espèce face à l'épuisement des ressources et à la croissance effrénée de la pollution ?





A large, light gray, stylized leaf graphic is positioned in the upper left corner of the page. It has a central vein and several smaller veins branching out, resembling a maple leaf. The leaf is partially overlaid by the chapter number '4'.

CHAPITRE

# 4

## **UNE ENQUÊTE SUR LES HABITUDES ET LES COMPORTEMENTS VERTS DES QUÉBÉCOIS**

Nous l'avons mentionné précédemment, les dernières grandes conférences sur l'environnement ont bien marqué que le virage vert nécessaire pour sauver la planète passe par l'implication non seulement des États, des organismes gouvernementaux et des entreprises, mais aussi, et peut-être surtout, par celle de chaque individu, de chaque ménage. Nous savons aussi qu'il y a de plus en plus de publicité, de plus en plus de moyens mis à la disposition des citoyens (produits, infrastructures) afin de les inciter à avoir des comportements verts, des comportements responsables en matière d'environnement (moyens de recyclage, produits moins énergivores, produits bio, produits équitables, etc.) et de développement durable.

Nous avons voulu savoir où en étaient les Québécois dans ce type de comportements en procédant à une enquête par questionnaire (voir l'Annexe, p. 109).

## 1 LE QUESTIONNAIRE

Le questionnaire, qui fut prétesté avant sa finalisation, comportait 38 questions touchant les différents aspects des actions des ménages en matière de recyclage, d'utilisation de produits plus verts, de consommation d'énergie, de transport, etc. Trente de ces questions s'adressaient à tous les ménages, alors que six s'adressaient aux ménages propriétaires de leur logement. La trame de réponses comportait deux sections. Une première section présentait six choix de réponses sur la fréquence du comportement allant de « toujours » à « jamais », plus le choix « ne s'applique pas ». La seconde section portait sur les modifications du comportement depuis les trois dernières années ; elle présentait trois choix de réponses « oui, plus », « oui, moins » et « non ». Nous cherchions à déterminer non seulement l'ampleur des comportements verts des ménages, mais aussi l'amélioration réalisée, nous l'espérons, au cours des trois dernières années.

Le questionnaire comprenait aussi certaines questions sociodémographiques concernant le sexe du répondant, son statut de propriétaire ou de locataire, son âge, son niveau de revenu, le nombre de personnes composant son ménage et le fait d'habiter ou non dans la ville où est situé son lieu de travail.

## 2 L'ENQUÊTE

L'enquête, menée de mars 2008 à janvier 2009 sous forme d'entrevues en personne, couvrait six régions du Québec<sup>1</sup> : l'île de Montréal, la rive sud de Montréal (Saint-Jean, Granby, Saint-Hyacinthe, Longueuil, Saint-Bruno), la rive nord de Montréal (Laval, Joliette, Saint-Jérôme, Saint-Sauveur, Gatineau), le centre du Québec (Sherbrooke, Drummondville, Trois-Rivières, Shawinigan), la région de Québec (Lévis, Québec, Saguenay) et l'Est du Québec (Rimouski et Sept-Îles).

L'échantillon retenu totalisait 221 ménages. L'enquête fut réalisée dans des centres commerciaux de chacune de ces régions. Le choix des répondants se faisait au hasard des lieux et de la disponibilité des individus à qui on proposait de répondre au questionnaire. L'idée de couvrir la quasi-totalité du territoire québécois (en termes de population) visait plutôt l'obtention d'une vue d'ensemble qu'une représentativité régionale. Compte tenu des moyens dont nous disposions pour cette enquête,

1. Il ne s'agit pas ici des régions administratives telles que définies par l'Institut de la statistique du Québec mais d'un regroupement fonctionnel pour les fins d'analyse de notre enquête.

il nous a été impossible d'obtenir une représentativité statistique valable de chacune des régions. L'échantillon fut réparti en trois blocs à peu près égaux : le tiers pour Montréal, le tiers pour les régions du sud et du nord de Montréal, et le tiers pour les autres régions.

### 3 LES CARACTÉRISTIQUES DES RÉPONDANTS

Le Tableau 4.1 donne un aperçu général des principales caractéristiques sociodémographiques des répondants. On remarquera que dans la plupart des cas, les caractéristiques de notre échantillon se rapprochent sensiblement de celles de l'ensemble de la population québécoise. Nous pouvons donc en conclure qu'il est assez représentatif de ce que nous pourrions observer dans l'ensemble du Québec.

**Tableau 4.1**  
**CARACTÉRISTIQUES DES RÉPONDANTS**

Sexe	Masculin	105
	Féminin	116
	Total	221
Âge	Moins de 25 ans	10 %
	25-49 ans	42 %
	50-74 ans	43 %
	75 ans et plus	5 %
Catégorie de revenu	Moins de 25 000 \$	25 %
	25 000 \$-49 999 \$	31 %
	50 000 \$-74 999 \$	21 %
	75 000 \$-99 999 \$	18 %
	100 000 \$ et plus	5 %
Situation de logement	Propriétaire	49 %
	Locataire	51 %

Afin de vérifier la surconsommation de l'espace d'habitation, le questionnaire comprenait aussi une question sur le nombre de pièces dans le logis du répondant. Si, dans quelques cas, le nombre de pièces par personne semblait exagéré (cinq ou six pièces par personne), il s'agissait souvent d'une personne seule, ou d'un couple seul. On pouvait probablement présumer qu'il s'agissait d'un reliquat de l'historique du ménage (enfants ayant quitté le domicile, ménage séparé). Par contre,

sur l'ensemble de notre échantillon, le nombre moyen de pièces (salle de bain non comprise) est de 2,6 par personne, alors que la médiane se situe à deux pièces par personne.

Enfin, nous étions intéressés à connaître la proportion de personnes qui habitaient et travaillaient dans la même ville et de celles qui devaient se déplacer dans une autre ville pour travailler. Sur l'ensemble de notre échantillon, 63 % des répondants vivent et travaillent dans la même ville alors que 37 % doivent se déplacer d'une ville à l'autre pour aller travailler.

## 4 LES RÉSULTATS<sup>2</sup>

Comme nous l'avons déjà mentionné, cette enquête avait pour but de mesurer la sensibilité des Québécois aux problèmes environnementaux et de voir où ils en étaient rendus dans leur virage vert, d'après leurs différents gestes quotidiens. Le questionnaire présentait comme choix de réponse dans sa première trame un continuum allant de « toujours » à « jamais ». Une réponse « toujours » est interprétée comme un « réflexe acquis », tandis qu'une réponse « jamais » laisse entendre que tout reste à faire en matière de sensibilisation. Nous avons choisi d'interpréter une réponse « souvent » comme un réflexe « quasi acquis ».

### 4.1. Les questions à tous

Sur l'ensemble des 24 questions présentées à tous les répondants, le taux moyen de réponses « toujours » s'élève à 34,2 %. Autrement dit, sur l'ensemble des questions, pour un peu plus du tiers des répondants, le geste ou l'action verte est devenu un réflexe acquis.

Si nous tenons compte de la réponse « souvent » (réflexe quasi acquis), le pourcentage moyen passe à 48,2 %. Ainsi donc, pour près de la moitié des répondants, les gestes ou les actions vertes que nous leur présentions dans le questionnaire étaient devenus des réflexes acquis ou quasi acquis. Pour les fins de l'analyse du questionnaire, nous avons donc regroupé les réponses « toujours » et « souvent ».

Évidemment, de grandes divergences se manifestent d'une question à l'autre; les résultats obtenus pour chaque sous-groupe sont décrits dans les sections qui suivent.

.....  
2. Les résultats exhaustifs de l'enquête se trouvent à l'Annexe.

## 4.2. Les comportements acquis ou quasi acquis

Dans cette catégorie, les questions qui obtiennent les pourcentages les plus élevés concernent la participation à la collecte sélective et la réduction de la consommation domestique d'électricité. Dans ces deux cas, pour 89 % des répondants, ce geste semble acquis ou quasi acquis.

Puis vient la série de trois questions sur les habitudes liées à la consommation d'énergie et de ressources domestiques (réduction de la consommation d'eau chaude, réduction des coûts de chauffage et de climatisation, prévention du gaspillage de l'eau). Pour ce bloc de questions, les pourcentages de gestes acquis ou quasi acquis dépassent 80 % des répondants.

En somme, 13 des 24 comportements présentent un taux d'acquisition<sup>3</sup> supérieur à 50 %. La réutilisation des sacs de plastique obtient un pourcentage de 72 %; la réduction de la consommation de viande, un pourcentage de 69 %; l'achat de produits alimentaires locaux, 67 %; la disposition des produits toxiques dans des endroits appropriés, 67 %; la conduite automobile écologique, 61 %; la réduction de la consommation de papier, 58 %; l'utilisation du vélo ou de la marche pour faire les courses, 58 %; la pratique de l'écotourisme, 52 %.

Il faut bien prendre conscience de l'importance de ces résultats. Sur toutes ces questions, plus de la moitié des répondants ont des réflexes acquis ou quasi acquis d'actions positives en matière d'environnement. Ces résultats nous semblent très encourageants.

Mais ces comportements sont-ils récemment acquis (moins de trois ans) ou font-ils partie d'habitudes déjà bien ancrées? Si nous couplons ces réponses à celles de la seconde trame, nous obtenons la réponse à cette question.

Par exemple, la participation à la collecte sélective (89 % des répondants) nous semble une habitude bien ancrée, dans la mesure où seulement le tiers (34 %) de ces répondants disent avoir changé leur comportement depuis moins de trois ans. Ceci signifie que pour les deux tiers, ce geste date de plus longtemps.

Par contre, pour le bloc de questions sur les habitudes de consommation d'énergie et de ressources domestiques, l'acquisition de ces habitudes semble plus récente. Par exemple, pour les efforts de réduction des coûts de chauffage et de climatisation, 60 % des répondants disent avoir

.....  
3. Nous entendons par «taux d'acquisition» la proportion des répondants ayant répondu «toujours» (comportement «acquis») ou «souvent» (comportement «quasi acquis») à la question relative à un comportement donné.

changé de comportement depuis moins de trois ans; pour la réduction de la consommation domestique d'électricité, ce sont 53 % des répondants qui ont changé de comportement récemment.

Sans vouloir établir la moindre corrélation entre les deux séries de questions, disons que 10 des 13 aspects pour lesquels nous obtenons la plus forte proportion de gestes acquis ou quasi acquis présentent aussi les taux les plus élevés de modification récente du comportement. Les plus évidents, comme on vient de le voir, ont trait aux économies d'énergie dans la maison, au transport et aux habitudes alimentaires (réduction de la consommation de viande). Il s'agit donc d'habitudes acquises, mais assez récemment.

Nous pouvons aussi nous demander ce qui a entraîné ces récentes modifications de comportement. Est-ce le fait d'une prise de conscience due au battage publicitaire en faveur de l'environnement ou plutôt, surtout en ce qui a trait à la réduction de la consommation d'énergie, d'une forte hausse des prix? Sans que cela fasse l'objet d'une question spécifique, nombre d'interviewés nous ont mentionné que c'est l'augmentation des prix qui les avait finalement poussés à passer à l'action pour réduire leur consommation.

### **4.3. Les comportements qu'il reste à acquérir**

Sur les 11 autres aspects, moins de 50 % des répondants ont un comportement acquis ou quasi acquis, le taux d'acquisition s'étalant de 5 % à 45 %. Les cinq comportements les moins acquis ou quasi acquis obtiennent un taux inférieur à 16 %. La participation à un groupe d'échange de produits usagés, de services ou de troc mobilise 5 % des répondants; les commentaires aux commerçants pour qu'ils fassent plus d'efforts pour protéger l'environnement, 11 %; la préférence à donner à l'achat de meubles usagés, 14 %; le covoiturage pour aller au travail, 14 %; le compostage des matières organiques, 15 %. Dans les cas du covoiturage et du compostage, il est vraiment dommage que, malgré les efforts de sensibilisation et d'incitation déployés par de nombreux organismes gouvernementaux et non gouvernementaux, ces deux éléments du virage vert n'aient pas progressé autant qu'on l'aurait espéré.

Par contre, dans certains cas, on note d'importantes modifications récentes des comportements. Mentionnons les progrès effectués en ce qui concerne l'achat de produits ménagers biodégradables, de produits équitables et de produits alimentaires certifiés bio. Dans ces cas, plus de 50 % des répondants ont déclaré avoir changé de comportement récemment, sans qu'on puisse encore parler d'une habitude acquise. C'est un commencement très prometteur que l'on doit, entre autres, aux très louables efforts de l'organisme Équiterre.

Ce récent mouvement en faveur du biodégradable, de l'équitable et du certifié bio est tout à fait logique, dans la mesure où ces produits sont de plus en plus disponibles, à des prix de plus en plus concurrentiels par rapport à ceux des produits conventionnels. Ici, on assisterait à l'inverse de l'effet mentionné pour la hausse des prix de l'énergie. *Ces deux mouvements laissent entrevoir que le facteur économique joue un rôle important dans les choix verts des citoyens.*

#### 4.4. Les questions aux seuls propriétaires

Nous l'avons déjà précisé, 108 des 221 personnes qui ont répondu à notre enquête étaient propriétaires de leur logement (maison ou appartement). Nous avons un groupe de six questions qui s'adressaient exclusivement à eux en proposant les mêmes types de choix de réponses que les questions à tous.

Deux questions révèlent des comportements acquis ou quasi acquis par plus de 50 % des répondants-propriétaires. Elles portent sur la cessation de l'utilisation des insecticides et pesticides pour l'entretien du terrain (70 %<sup>4</sup>) et sur l'envoi des résidus recyclables vers des sites appropriés lors de la construction ou de la rénovation de leur résidence (65 %). Dans le premier cas, il s'agit d'un comportement récent pour 38 % des répondants; dans le second cas, pour 26 % d'entre eux.

On note un seul cas où le taux d'acquisition du comportement est moyen. Il s'agit de l'utilisation de plusieurs sources d'énergie pour le chauffage de la maison. Ici, le taux d'acquisition est de 43 % des répondants propriétaires, et ce comportement n'est pas récent chez eux. À l'extérieur de Montréal, dans les régions plus rurales, le chauffage au bois est encore courant dans les résidences qui datent d'avant 1960. Les répondants faisaient donc état d'une utilisation de plusieurs sources d'énergie, mais c'est surtout l'électricité qui avait été rajoutée au chauffage au bois d'origine.

Enfin, pour les trois dernières questions, le nombre de répondants-propriétaires ayant des comportements acquis ou quasi acquis est faible. Ces questions portent sur l'utilisation de matériaux écologiques lors de rénovations dans la maison (25 %); la prise en compte, lors de la construction de la maison, de principes écologiques, de l'achat de matériaux écologiques et de l'aménagement paysager écologique (22 %<sup>5</sup>);

- .....
4. Ce résultat est surprenant, car l'utilisation résidentielle d'herbicides à large spectre est interdite au Québec. Certains répondants nous ont avoué qu'ils font fi de la loi et trouvent le moyen de se procurer des herbicides illégalement.
  5. Il faut dire que, dans ce cas, le taux de réponse « ne s'applique pas » était assez élevé (41 %).



et la récupération des eaux de pluie (seulement 14 % des résidents-proprétaires de notre échantillon auraient équipé leur résidence pour une telle récupération, et il ne s'agirait pas d'une initiative récente).

## 5 L'ANALYSE DES RÉSULTATS PAR THÈME

La présentation des résultats de l'enquête par thème permet d'avoir une vue un peu plus organisée des résultats. On peut en effet regrouper les 24 questions s'adressant à tous en cinq grands thèmes : la réduction de la consommation d'énergie et de ressources domestiques, la réduction de la pollution, la contribution au recyclage des matières et à la réutilisation des produits, l'écologisation des habitudes alimentaires, l'écologisation des transports.

Comme pour la section précédente, nous avons interprété les réponses « toujours » et « souvent » comme des comportements acquis ou quasi acquis et tenu compte de la modification des comportements au cours des trois dernières années. Les résultats sont présentés par ordre décroissant du taux moyen<sup>6</sup> d'acquisition des comportements réunis sous un même thème.

### 5.1. La réduction de la consommation d'énergie et des ressources domestiques

Ce premier thème regroupe cinq aspects : la consommation de papier, la consommation d'électricité, la consommation d'eau chaude, le chauffage, le gaspillage d'eau. Le taux moyen d'acquisition des comportements souhaitables correspondants est de 79,4 %, et l'amplitude des écarts est de 31 points de pourcentage. À part la réduction de la consommation de papier, qui obtient un maigre pourcentage de 58 %, tous les autres comportements obtiennent un taux d'acquisition supérieur à 80 %.

Nos répondants sont donc très sensibles à la réduction de la consommation d'énergie et de ressources domestiques. Ce thème obtient le plus haut pourcentage de comportements acquis ou quasi acquis. Par ailleurs, il faut souligner qu'il présente aussi le plus haut taux de modification récente des comportements, soit 46 %. En somme, près de la moitié des répondants ont modifié leur comportement au cours des trois dernières années, et le pourcentage le plus élevé (62 %) a trait à la réduction du chauffage. Comme nous l'avons déjà dit, il faut souligner que cette période a été

6. Dans la mesure où tous ces pourcentages ont été calculés par rapport à une même base, soit 221 répondants, le calcul du taux moyen ne constitue en aucune façon une hérésie statistique.

marquée par une augmentation majeure du prix des produits pétroliers ; or, on connaît l'importance du mazout dans les systèmes de chauffage au Québec. Le Tableau 4.2 présente les résultats de ce premier thème.

**Tableau 4.2**

**RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE ET DE RESSOURCES**

Questions	Taux d'acquisition du comportement	Taux de modification récente du comportement
Réduction de la consommation de papier	58	44
Réduction de la consommation d'électricité	89	53
Réduction de la consommation d'eau chaude	82	46
Réduction du chauffage	82	62
Prévention du gaspillage de l'eau	87	24
Taux moyen	79,6	46

## 5.2. La réduction de la pollution

La réduction de la pollution est le thème qui occupe le second rang quant au taux moyen d'acquisition des comportements. Ce thème regroupe cinq aspects. Le taux moyen d'acquisition des comportements qu'il réunit est de 54,4 %. Le pourcentage le plus élevé, soit 72 %, concerne la réutilisation des sacs de plastique. Cette question visait principalement les sacs de plastique d'emballage utilisés dans le commerce de détail. Or, l'enquête révèle que près des trois quarts des répondants réutilisent ces sacs à d'autres fins avant d'en disposer définitivement (souvent dans le bac à recyclage)<sup>7</sup>. Vient ensuite la disposition des produits toxiques dans des endroits appropriés (67 %). Le taux d'acquisition le plus faible observé sous ce thème, soit 31 %, a trait à l'utilisation de produits de nettoyage biodégradables. On sait que ces produits sont maintenant offerts sur le marché à des prix de plus en plus abordables. Ce n'est donc qu'une question de temps pour

7. C'est une très bonne nouvelle. Et les récents efforts de commercialisation de sacs réutilisables faits de plastique recyclé semblent aussi porter leurs fruits, en combinaison avec la récente tarification des sacs de plastique à 5 cents dans les supermarchés.

que ce pourcentage s'améliore. D'ailleurs, lorsque nous considérons les taux de modification récente des comportements, cet aspect affiche le plus haut pourcentage, à 52 %.

**Tableau 4.3**  
**RÉDUCTION DE LA POLLUTION**

Questions	Taux d'acquisition du comportement	Taux de modification récente du comportement
Utilisation de produits de nettoyage biodégradables	31	51
Disposition des produits toxiques dans des endroits appropriés	67	37
Réduction de la consommation d'eau en bouteille	50	23
Pratique de l'écotourisme responsable en vacances	52	11
Réutilisation des sacs de plastique	72	34
Taux moyen	54,4	31,2

### 5.3. L'écologisation des transports

Le troisième thème concerne les questions relatives à l'adoption d'habitudes de transport plus écologique. Il est couvert par quatre questions. Le taux moyen d'acquisition des comportements regroupés sous ce thème est de 42%. L'aspect qui obtient le pourcentage le plus élevé est la conduite automobile écologique avec 63% des répondants; vient ensuite la pratique de la marche ou du vélo pour les déplacements de courte distance (courses au dépanneur, par exemple), adoptée par 58% des répondants. Les deux pourcentages les plus faibles ont trait au covoiturage et à l'utilisation de moyens de déplacement tels Communauto, Allo-Stop et le transport en commun plutôt que de posséder sa voiture. Les taux d'acquisition de ces comportements sont respectivement de 24% et 23%. Ceci montre bien l'attachement des répondants à leur voiture. Le taux de modification des comportements confirme bien cet attachement. Dans chacun de ces deux cas, seulement 13% des répondants ont modifié

leurs habitudes au cours des trois dernières années. Par contre, 43 % ont adopté une conduite automobile plus écologique, et 34 % des répondants s'adonnent davantage à la marche et au vélo qu'il y a trois ans.

**Tableau 4.4**  
**ÉCOLOGISATION DES TRANSPORTS**

Questions	Taux d'acquisition du comportement	Taux de modification récente du comportement
Utilisation du covoiturage pour aller au travail	14	13
Utilisation de moyens de transport de remplacement (Communauto, transport en commun) plutôt que d'avoir une voiture	23	13
Pratique de la marche et du vélo pour les courtes distances	58	34
Conduite automobile plus écologique	63	33
Taux moyen	39,5	23,3

#### 5.4. L'écologisation des habitudes alimentaires

Ce thème est couvert par cinq questions sur les habitudes en matière d'alimentation. Le taux moyen d'acquisition des comportements de ce thème est de 32,8 %. Ainsi, près du tiers des répondants ont acquis ou sont en bonne voie d'acquérir des habitudes alimentaires plus écologiques, plus « vertes ». L'achat de produits locaux est l'aspect qui présente le taux d'acquisition le plus élevé. En effet, 67 % des répondants disent donner la préférence aux produits locaux. L'achat de produits en vrac plutôt qu'emballés vient au second rang, avec 45 % des répondants. L'achat de produits équitables et l'achat de produits biologiques obtiennent des taux d'acquisition d'environ 20 %. La consommation de produits animaux est l'aspect qui présente le plus faible pourcentage: seulement 12 % des répondants disent consommer rarement ou jamais de produits animaux.

Nous avons l'impression que les gens sont en processus d'adaptation à de nouvelles habitudes alimentaires plus écologiques. Ce thème occupe en effet le second rang par le taux moyen de modification récente des

comportements, avec 37,4 %. Au cours des trois dernières années, plus de 50 % des répondants ont changé de comportement en matière d'achat de produits équitables et de produits bio.

**Tableau 4.5**  
**ÉCOLOGISATION DES HABITUDES ALIMENTAIRES**

Questions	Taux d'acquisition du comportement	Taux de modification récente du comportement
Achat de produits équitables	21	52
Achat de produits en vrac	45	28
Achat de produits biologiques	19	51
Achat de produits locaux	67	21
Consommation de produits animaux	12	35
Taux moyen	32,8	37,4

## 5.5. Le recyclage et la réutilisation

Ce thème comporte quatre aspects relatifs aux habitudes des répondants en matière de recyclage et de réutilisation. Le taux moyen d'acquisition de ces habitudes est de 24,6 %, soit moins du quart des répondants. C'est dans ce thème que nous observons les plus grands écarts entre les pourcentages obtenus pour chacune des questions. L'aspect qui affiche le plus haut taux d'acquisition est évidemment la participation à la collecte sélective (89 %). Il ne faut sans doute pas s'étonner de ce résultat quand on sait que la plupart des villes du Québec, en plus d'avoir mis en place des infrastructures pour cette cueillette, obligent leurs citoyens à y participer. Par contre, le compostage, l'achat de produits usagés (meubles, vêtements, électroménagers), et la participation à des groupes d'échange de produits ou services et à des groupes de troc obtiennent des pourcentages plutôt faibles (entre 5 % et 10 %).

De plus, ce thème présente le plus faible taux moyen de modification récente des comportements avec 30,7 %. Aussi, on remarque un écart très important entre le taux d'acquisition le plus élevé et le plus faible. Il reste donc beaucoup d'efforts à faire dans ce domaine.

Par ailleurs, on assiste depuis quelque temps à la mise sur pied par certaines municipalités de systèmes de bacs de compostage. Notre enquête s'étant déroulée entre mars 2008 et janvier 2009, nous ne voyons pas dans nos statistiques l'effet de cette nouvelle initiative. Elle contribuera certainement à améliorer l'implication citoyenne dans les efforts de compostage des déchets organiques.

**Tableau 4.6**  
**RECYCLAGE ET RÉUTILISATION**

Questions	Taux d'acquisition du comportement	Taux de modification récente du comportement
Participation à la collecte sélective	89	34
Compostage des déchets organiques	15	14
Achat de meubles, électroménagers et vêtements usagés ou réusinés	14	11
Participation à des groupes d'échange de produits et de services et de troc	5	4
Taux moyen	30,7	15,8

## 6 LA SYNTHÈSE DES RÉSULTATS

L'image qui se dégage de cette enquête est que l'engagement des Québécois en matière de comportements écoresponsables est important. Pour plus de la moitié des questions, plus de 50 % (de 60 % à 90 %) des répondants ont déjà des habitudes vertes acquises ou quasi acquises. Or, il ne s'agit pas de gestes ou d'actions marginales: la collecte sélective, la réduction de la consommation d'énergie et de ressources domestiques, l'écologisation des habitudes alimentaires (moins de viande, produits locaux), la réduction de la consommation de papier, la pratique de la marche et du vélo au lieu de prendre l'auto pour faire les courses, la conduite automobile écologique, l'écotourisme. Ce sont des éléments, des gestes importants

dans la vie des citoyens. Et dans plusieurs de ces cas, il s'agit de comportements acquis récemment (depuis moins de trois ans). Il semble donc y avoir une certaine accélération des comportements écoresponsables.

L'analyse par thème fait bien ressortir le fait que les gens se préoccupent en priorité de la réduction de leur consommation d'énergie et de ressources domestiques et de la réduction de la pollution, et ce, de diverses façons. Dans le premier cas, la dimension économique constitue vraisemblablement le principal moteur de ce comportement; dans le second, nous espérons qu'une prise de conscience de l'importance de contribuer à assainir la planète est en train de naître. Mais tout cela ne doit pas nous faire oublier qu'il reste encore des marges d'amélioration importantes dans tous ces gestes quotidiens.

Compte tenu de l'importance des gains déjà réalisés que révèle notre enquête, le chapitre suivant propose une analyse des impacts économiques nets de certains gestes écologiques posés par les Québécois.



CHAPITRE

# 5

## LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES

L'enquête a révélé que les habitudes des Québécois ont changé et changent encore en matière de comportements *verts*. Dans certains domaines, plus de la moitié des répondants ont acquis de nouvelles habitudes, plus écoresponsables. Des modifications aussi importantes dans le comportement des Québécois ont assurément des impacts sur l'économie du Québec. Mais de quelle nature sont ces impacts? Et quelle importance représentent-ils?

Les études de retombées économiques portent habituellement sur une nouvelle activité économique qui s'implante, un nouveau projet qui a ses caractéristiques propres en termes d'emplois et de chiffre d'affaires. Le tableau inter-industriel du Québec nous permet de suivre, en termes d'emplois et de chiffre d'affaires, l'effet des achats de biens et services chez les fournisseurs de cette nouvelle activité et chez les fournisseurs de ces fournisseurs. L'impact économique se mesure donc généralement à partir d'un premier « moteur », d'un premier « impulseur ». Par rapport à cette approche classique, nous faisons ici face à deux problèmes importants. D'une part, nous avons non pas un seul moteur



d'impact mais 24 moteurs différents, si on s'en tient aux questions posées à tous les répondants, ou 30 moteurs si on y ajoute les questions posées aux propriétaires. Il s'agit là d'un problème de taille.

L'autre problème, tout aussi important, est que nous ne savons même pas, au départ, dans quel sens se fera l'effet économique de chacun de ces « moteurs ». En effet, l'effet initial peut être positif en termes de création d'emplois et de chiffre d'affaires. Par exemple, le fait de participer à la collecte sélective (pour le recyclage) crée des emplois dans le transport, le ramassage, le triage, la fabrication de divers produits et, en amont du ramassage, dans la fabrication des bacs verts. Mais l'effet peut aussi être négatif en termes de création d'emplois. Par exemple, le fait de réduire sa consommation d'électricité ou de mazout domestique risque d'avoir un effet négatif en termes d'emplois sur la production et la distribution de ces produits. Enfin, dans certains cas, l'effet risque d'être plus ou moins neutre. Par exemple, si les consommateurs achètent des produits d'entretien biodégradables, ils réduiront d'autant leur consommation de produits d'entretien traditionnels. À processus de production quasi identique, les emplois créés pour la production du nouveau produit seront compensés par les emplois perdus par la réduction de la consommation du produit traditionnel. Si la même entreprise fabrique les deux produits, il n'y aura ni perte ni création d'emplois. L'effet sera neutre; en économie, on parle d'un « effet de substitution ».

Compte tenu de ces deux importantes difficultés, nous ne procéderons pas à une analyse classique des impacts économiques de ces nouvelles habitudes. Il nous faut donc imaginer une autre méthode.

Dans un premier temps, nous allons tenter de catégoriser le sens de l'impact, comme nous venons de le faire, pour chacune des nouvelles habitudes de nos répondants. Cette catégorisation sera faite pour chacune des questions, lesquelles seront regroupées par grands thèmes comme dans le chapitre précédent. Par la suite, nous procéderons, pour chacun des thèmes, à l'identification du cas qui nous semble le plus représentatif. Ce cas devrait avoir un impact économique positif et présenter le plus important taux d'acquisition du comportement par les répondants. Puis nous ferons une étude des retombées économiques de chacun des cas retenus.

En guise de dernière remarque préliminaire, soulignons que notre analyse des retombées économiques sur le Québec reflète une préoccupation autre que l'impact économique éventuel de chacun de ces gestes sur le budget du répondant lui-même. Par exemple, le fait, pour un individu ou une famille, de réduire sa consommation d'eau en bouteille a à la fois un effet écologique important (réduction de la quantité de bouteilles de plastique dans l'environnement) et un effet économique positif important

sur son budget. D'autre part, l'adoption de ce comportement aurait une incidence négative sur l'industrie de la production d'eau en bouteille et de bouteilles en plastique, donc un effet économique négatif sur cette industrie au Québec. Par ailleurs, cette situation serait tout à fait cohérente et souhaitable dans le contexte d'une croissance nulle ou d'une décroissance du PIB national.

Enfin, le fait que l'effet économique d'un geste puisse être neutre ou négatif n'est pas préjudiciable en soi à l'économie d'un pays ou d'une région. En effet, très souvent, le développement économique se fait selon le principe de « destruction créatrice », thème développé par J. Schumpeter<sup>1</sup>. Selon ce principe, du fait de la concurrence, lorsqu'une nouvelle activité ou un nouveau produit apparaît, il risque d'en repousser un moins intéressant ou moins performant hors du marché. L'effet net, en termes de création d'emplois, est probablement neutre, mais ce processus aura permis d'améliorer le bien-être des citoyens ou la salubrité de l'environnement. Ainsi, le fait d'acheter du papier hygiénique Cascades fabriqué à partir de papier recyclé n'est pas nécessairement un geste créateur net d'emplois à court ou moyen terme, dans la mesure où la consommation de papier traditionnel en sera réduite et des emplois disparaîtront dans ce secteur. Mais à long terme, ce nouveau processus de production constitue un développement économique (et écologique) positif qui permet de développer une nouvelle technologie plus propre et donc des emplois plus durables.

## **1 L'IDENTIFICATION DU SENS DE L'IMPACT ÉCONOMIQUE, PAR THÈME**

Nous reprenons ici les thèmes utilisés dans le chapitre précédent. Le premier de ces thèmes concerne la réduction de la consommation d'énergie et des ressources à domicile. Les éléments de ce groupe ont sans nul doute un impact énorme, qui va dans le sens d'une meilleure utilisation des ressources, de la réduction de la pollution et de la protection du patrimoine environnemental collectif. Cependant, dans l'ensemble, ces réductions devraient avoir des effets assez négatifs sur l'emploi, car elles ne sont remplacées par aucune autre consommation d'importance. Évidemment, la préoccupation de réduire sa consommation de chauffage et d'eau chaude peut se traduire par une utilisation accrue de matériaux isolants et

1. J. Schumpeter (1961). *Capitalisme, socialisme et démocratie*, Paris, Payot.

par une amélioration de la qualité de la fenestration, par exemple et être ainsi malgré tout créatrice d'emplois. Mais nous ne sommes pas en mesure d'en tenir compte ici.

**Tableau 5.1**

**SENS DE L'IMPACT ÉCONOMIQUE DE LA RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE ET DE RESSOURCES**

Aspects	Sens de l'impact économique
Réduction de la consommation de papier	Négatif
Réduction de la consommation d'électricité	Négatif
Réduction de la consommation d'eau chaude	Négatif
Réduction du chauffage	Négatif
Prévention du gaspillage de l'eau	Négatif

Le second thème porte sur les efforts de réduction de la pollution. Certains de ces efforts se traduisent par l'adoption de comportements qui exigent de nouvelles infrastructures ou de nouveaux services, par l'utilisation de nouveaux produits de substitution à des produits polluants, ou par une baisse de la consommation de certains produits.

**Tableau 5.2**

**SENS DE L'IMPACT ÉCONOMIQUE DES EFFORTS DE RÉDUCTION DE LA POLLUTION**

Aspects	Sens de l'impact économique
Utilisation de produits de nettoyage biodégradables	Neutre
Disposition des produits toxiques dans des endroits appropriés	Positif
Réduction de la consommation d'eau en bouteille	Négatif
Pratique de l'écotourisme responsable en vacances	Positif
Réutilisation des sacs de plastique	Négatif

Le troisième thème touche les modes de transport écoresponsables. Ce thème rassemble différents aspects du transport des personnes, allant d'une meilleure utilisation de la voiture à la pratique de la marche et du

vélo, en passant par l'utilisation des transports en commun. Les questions qu'il regroupe ont évidemment pour préoccupation commune la réduction des émissions de CO<sub>2</sub> et de la consommation d'énergies fossiles, et ce thème revêt une importance capitale en matière d'environnement. Cependant, quelques-unes de ces nouvelles habitudes ne sont pas nécessairement créatrices d'emplois à court ou moyen terme.

Tableau 5.3

### **SENS DE L'IMPACT ÉCONOMIQUE DE L'UTILISATION DE MOYENS DE TRANSPORT PLUS ÉCORESPONSABLES**

Aspects	Sens de l'impact économique
Utilisation du covoiturage pour aller au travail	Négatif
Utilisation de moyens de transport de remplacement (Communauto, transport en commun) plutôt que d'avoir une auto	Positif
Pratique de la marche et du vélo pour les courtes distances	Positif
Conduite automobile plus écologique	Négatif

Le quatrième thème touche les nouvelles habitudes en matière d'alimentation écologique. Dans la plupart des cas, il s'agit d'une forme de substitution de produits qui a donc des effets économiques plutôt neutres.

Tableau 5.4

### **SENS DE L'IMPACT ÉCONOMIQUE DES HABITUDES ALIMENTAIRES PLUS VERTES**

Aspects	Sens de l'impact économique
Achats de produits équitables	Neutre
Achats de produits en vrac	Négatif
Achats de produits biologiques	Neutre
Achats de produits locaux	Positif
Réduction de la consommation de produits animaux	Négatif

Finalement, le cinquième thème concerne les gestes de recyclage et de réutilisation des produits, notamment les produits usagés qui ont déjà eu une première vie.

**Tableau 5.5**  
**SENS DE L'IMPACT ÉCONOMIQUE DU RECYCLAGE**  
**ET DE LA RÉUTILISATION DE PRODUITS**

Aspects	Sens de l'impact économique
Participation à la collecte sélective	Positif
Compostage des déchets organiques	Positif
Achat de meubles, électroménagers, vêtements usagés ou réusinés	Négatif
Participation à des groupes d'échange de produits et de services et de troc	Négatif

Au total, pour les cinq thèmes, nous avons sept cas d'effet positif et quatre cas d'effet neutre, c'est-à-dire de substitution de produits, où on suppose que les processus de production sont semblables. Enfin, nous relevons douze cas d'effet négatif; pour la plupart d'entre eux, il s'agit de réductions de la consommation de produits. Donc, on peut poser l'hypothèse que l'effet économique est positif pour le répondant (en termes de réduction de ses dépenses) mais probablement négatif pour l'économie du Québec. Évidemment, pour être parfaitement affirmatif sur cette question, il faudrait vérifier l'effet de substitution. Si le ménage réduit certaines de ces consommations non écologiques et affecte ces épargnes à des achats plus écologiques, indirectement, l'effet économique de la réduction de consommation première pourrait être neutre ou même, dans certains cas, positif. Mais nous ne sommes pas en mesure de suivre cet effet de substitution.

Sur la base des critères que nous avons retenus (voir l'introduction de ce chapitre), c'est-à-dire un effet économique positif pour le Québec et le taux d'acquisition de nouveaux comportements le plus élevé du thème, nous nous attarderons, pour les études de cas, sur quatre comportements plutôt que cinq, étant donné que le premier thème ne génère aucun effet positif (au sens où nous l'avons défini). Les aspects retenus sont: dans le deuxième thème, *Disposition des produits toxiques dans des endroits appropriés*; dans le troisième, *Pratique de la marche et du vélo sur de courtes distances*; dans le quatrième, *Achat de produits locaux*; enfin, dans le cinquième thème, *Participation à la collecte sélective*.

## 2 LES ÉTUDES DE CAS

Nous proposons ci-après quatre études de cas qui ont pour but d'estimer les retombées économiques des comportements écoresponsables en pleine progression au Québec.

### 2.1. La collecte sélective

La filière collecte sélective se divise en six niveaux, qui vont des administrations municipales aux fabricants de nouveaux produits faits de matériaux recyclés :

1. l'administration municipale;
2. la collecte proprement dite;
3. le centre de tri;
4. les récupérateurs;
5. les fabricants de produits à base de matériaux recyclés;
6. en amont de cette filière, les fabricants de matériel utilisé pour la collecte et le tri.

La première variable que nous allons tenter d'estimer est le nombre d'emplois directs générés par l'activité de collecte sélective dans l'ensemble du Québec. Pour ce faire, nous avons obtenu des données de première main de la part d'un administrateur municipal d'une ville de taille moyenne (de 150 000 à 175 000 habitants), d'une entreprise de collecte des bacs verts qui couvre cette même ville, mais qui dessert aussi deux arrondissements importants de la ville de Montréal, ainsi que d'un centre de tri qui dessert sept MRC de l'Estrie. De plus, nous avons utilisé le répertoire de Recyc-Québec pour repérer les récupérateurs, les fabricants de produits à base de matériaux recyclés et les fabricants de matériel pour la collecte.

L'enquête que nous avons menée sur l'ensemble du Québec nous indique que la collecte sélective est présente dans l'ensemble du territoire. Elle touche donc les 7,5 millions de Québécois. Les informations spécifiques à la collecte sélective que nous avons recueillies nous ont permis de calculer un certain nombre de coefficients moyens applicables à l'ensemble du Québec. Par exemple, à partir de la population de notre ville moyenne et de celle des deux arrondissements de Montréal et du tonnage annuel du matériel provenant des bacs verts de ces entités, nous sommes en mesure d'établir la masse moyenne des matières provenant des bacs verts par citoyen pour l'ensemble du Québec.

Nous avons aussi établi le nombre de camions et de travailleurs nécessaires à cette récupération, par tonne de matériaux récupérés. Il en va de même pour l'évaluation des ressources nécessaires au centre de tri.

**Tableau 5.6**  
**COEFFICIENTS UTILISÉS**

Poids des matières récupérées par personne et par an	0,05 tonne
Poids des matières récupérées par travailleur de la collecte, par an	1 200 tonnes
Poids des matières récupérées par camion, par an	1 600 tonnes
Nombre de travailleurs (mécaniciens) affectés à l'entretien des camions	1 travailleur par 5,7 camions
Nombre de tonnes de matières récupérées par travailleur municipal affecté à cette activité, par an	2 400 tonnes
Poids des matières récupérées manipulées par travailleur au tri, par an	910 tonnes

Sur la base de ces coefficients, on peut estimer que le tonnage total des matières récupérées annuellement par la collecte sélective dans l'ensemble du Québec serait de l'ordre de 385 000 tonnes. Cette activité nécessiterait 160 travailleurs municipaux et 320 travailleurs à la collecte pour 233 camions. La différence entre le nombre de travailleurs et le nombre de camions à la collecte vient du fait que, dans certains cas (selon le système utilisé), les camions nécessitent un seul travailleur (chauffeur-opérateur) alors que, dans d'autres cas, il faut deux travailleurs (un chauffeur et un opérateur). Ces camions mobiliseraient 41 mécaniciens d'entretien. Enfin, cette récupération emploierait 423 travailleurs dans les centres de tri.

Ainsi, dans l'ensemble du Québec, les trois premiers niveaux de la filière de la collecte sélective créeraient 944 emplois directs.

Pour les trois autres niveaux de cette filière (les récupérateurs, les fabricants de produits recyclés et les fabricants d'équipements de recyclage), nous avons utilisé le répertoire d'entreprises de Recyc-Québec afin d'estimer le nombre d'emplois. Recyc-Québec nous a informés que l'inscription au répertoire est volontaire et que celui-ci n'est donc pas nécessairement exhaustif, que plusieurs entreprises inscrites en 2007 peuvent avoir été emportées par la crise (2008-2009) et, finalement, que la plupart des entreprises inscrites au répertoire sont des PME. De plus, ces entreprises ne font pas que le recyclage des matières de la collecte sélective; elles peuvent aussi recycler des pneus, des fibres, du matériel électronique, etc.

D'après ces informations, nous avons d'abord procédé à l'identification des entreprises qui recyclent (récupérateurs et fabricants) les matières du bac vert (papier, verre, métal et plastique). Soixante-neuf des 180 entreprises inscrites au répertoire recyclent effectivement des matières du bac vert. Il s'agit d'entreprises comme Cascades Récupération, qui fabrique du carton à partir de la récupération du papier journal, AFG Industries, qui fabrique des produits en verre à partir de verre recyclé, Enviroplast Inc., qui fabrique des granules de plastique à partir de plastique souple recyclé, Genfoot, qui fabrique des bottes à partir de PVC recyclé, etc. Il en va de même pour le répertoire des entreprises qui fabriquent des équipements ou du matériel pour le recyclage. Ici, 30 des 87 entreprises répertoriées fabriquent des équipements ou du matériel pour la collecte sélective (différents types de bacs, des convoyeurs pour les centres de tri, des bennes pour les camions). On retrouve ici des entreprises comme Équipement Labrie, qui fabrique des bennes de camion spécialisées pour la collecte sélective, Convoyeurs BMG Inc., qui fabrique des convoyeurs pour les centres de tri, IPL Inc., qui fabrique des bacs verts et des bac sur roues, Laurin Inc., qui fabrique des compacteurs, etc.

Ces deux groupes d'entreprises appartiennent au secteur manufacturier. Or, la taille moyenne des PME du secteur manufacturier au Québec est d'environ 20 employés. Faute de données supplémentaires dans un sens ou dans l'autre, nous avons postulé que les entreprises des secteurs « fabrication à partir de matières recyclées » et « fabricants d'équipements de recyclage » n'étaient pas différentes de l'ensemble des PME du secteur manufacturier. Par conséquent, nous leur avons appliqué la taille moyenne des PME, ce qui donne quelque 1 980 emplois directs créés dans les 99 entreprises de ces trois niveaux de la filière de la collecte sélective.

Au total, l'ensemble des six paliers de cette filière mobiliserait quelque 2 824 emplois directs (en années-personnes [AP]).

Dans les études classiques sur les retombées économiques, on ajoute aux emplois directs les retombées indirectes. Dans le cas présent, nous n'avons pas les moyens de faire une étude spécifique de ces retombées. Mais les nombreuses études de retombées économiques que nous avons menées sur différents sujets (l'industrie du design, les parcs d'éoliennes, le harnachement de Grande-Baleine, les offices municipaux d'habitation, l'aménagement de rivières à saumon) nous permettent de dire que les effets indirects répondent en moyenne à un multiplicateur de l'ordre de 2 à 3. Mais nous resterons prudents et retiendrons un multiplicateur de 1,5. Autrement dit, chaque emploi direct d'une activité générerait 1,5 emploi indirect. Selon ce multiplicateur, l'ensemble de la filière « collecte sélective » générerait 4 236 emplois indirects. Mais, pour être précis, il faudrait déduire de cet effet multiplicateur les emplois des



fournisseurs d'équipements (déjà pris en compte), soit 600 emplois. En effet, habituellement, les fournisseurs d'équipements (d'une entreprise) font partie des effets indirects, mais comme nous disposons des données nécessaires pour évaluer l'importance de leur apport en termes d'emplois, nous les avons pris en compte au tableau 5.7.

**Tableau 5.7**

**NOMBRE D'EMPLOIS DIRECTS DANS CHACUN DES PALIERS  
DE LA FILIÈRE DE LA COLLECTE SÉLECTIVE**

Palier	Nombre d'emplois (AP)
Administration municipale	160
Collecte proprement dite	320
Entretien des camions	41
Centre de tri	323
Récupérateurs et fabricants à partir de matières recyclées	1 380
Fabricants d'équipements	600
<b>Total</b>	<b>2 824</b>

Au total, l'activité de collecte sélective générerait donc quelque 6 460 emplois dans l'ensemble du Québec. Si nous avons utilisé un multiplicateur de 2 ou 3, les retombées économiques totales dépasseraient les 9 000 emplois.

S'agit-il d'une création nette d'emplois? Probablement pas. Les cueilleurs de matières recyclables ont remplacé des travailleurs forestiers, certains mineurs, ainsi que des travailleurs du pétrole et du verre, mais nous ne pourrions dire dans quelle proportion.

## **2.2. La récupération des produits toxiques (et autres produits) dans des endroits appropriés**

Les principales municipalités du Québec se sont dotées de centres de réception des produits toxiques (écocentres): restes de peinture, de vernis, résidus de produits chimiques (décapants, solvants, etc.), sans oublier les innombrables piles électriques usagées. Il faut dire que ces centres reçoivent beaucoup plus que les produits toxiques. On peut désormais y déposer aussi des résidus de matériaux de construction et, dans certains

cas, des pneus et, au moment où vous lisez ceci, on y dépose aussi des tonnes d'appareils électroniques désuets, dont une grande partie est encore en parfait état de marche.

Selon Recyc-Québec, il y aurait 86 écocentres disséminés un peu partout au Québec. En comparant la liste des écocentres, leur localisation et la liste des 50 plus grandes municipalités (qui cumulent près de 5 millions d'habitants), nous nous rendons compte que celles-ci ont toutes au moins un écocentre. On peut donc considérer qu'à l'exception de quelques municipalités rurales, la quasi-totalité de la population du Québec a accès à un écocentre dans les limites de sa municipalité. Par ailleurs, certains commerces récupèrent les piles usagées, d'autres les huiles automobiles, les produits de refroidissement ou les pneus. En ce qui concerne ces derniers récupérateurs, il est difficile d'estimer les ressources qu'ils consacrent à ces activités de récupération. Il est assez évident que ces activités sont marginales pour eux et qu'ils n'y consacrent qu'une portion minimale de leurs ressources humaines. Nous ne tenterons donc pas d'estimer ce type de retombées.

La filière de récupération des produits toxiques (et autres) est moins longue que celle de la collecte sélective. D'abord, sauf à une ou deux occasions durant l'année, il n'y a pas de cueillette à domicile; les gens doivent apporter eux-mêmes leurs résidus au centre. Autre différence, le palier «emplois dans l'administration municipale» n'est pas pris en compte, dans la mesure où le personnel de ce type, déjà calculé dans la filière de la collecte sélective, s'occupe aussi des écocentres. Enfin, les différents types de résidus sont stockés séparément dès leur arrivée au centre; par conséquent, il n'est généralement pas nécessaire de les faire passer par un centre de tri. Ils sont expédiés directement aux récupérateurs. Il ne nous reste donc à considérer qu'une filière à trois paliers: l'écocentre, les récupérateurs et fabricants et, en amont, les fabricants d'équipements destinés aux écocentres.

Afin d'estimer les emplois de cette filière pour l'ensemble du Québec, nous avons relevé les emplois (en années-personnes) dans les écocentres de trois municipalités de tailles très différentes, soit une municipalité de 150 000 habitants, une de 60 000 habitants et une de 25 000 habitants.

Dans le premier cas, le nombre d'emplois équivalait à 18 années-personnes; dans le second cas, à huit et, dans le dernier, à trois années-personnes. Si on calcule le nombre d'habitants par employé, on obtient 8 330 personnes pour la première municipalité, 7 660 pour la deuxième et 8 370 pour la troisième, pour une moyenne pondérée de une année-personne par tranche de 8 276 habitants. Nous allons donc retenir ce chiffre pour estimer le nombre d'emplois directs dans les écocentres, pour l'ensemble du Québec.

Compte tenu que la majeure partie de la population du Québec a accès à un écocentre dans les limites de sa municipalité, mais qu'une frange rurale ne bénéficie peut-être pas d'un tel accès, le calcul des emplois dans les écocentres s'est fait sur la base d'une desserte de 90 % de la population québécoise, soit 6,75 millions d'habitants.

Pour le deuxième palier de cette filière, celui des récupérateurs et fabricants, notre estimation des emplois repose sur la liste des entreprises du répertoire Recycleurs (récupérateurs et fabricants à partir de matières recyclées) de Recyc-Québec. Nous rappelons que l'inscription des entreprises à ce répertoire se fait sur une base volontaire. Par conséquent, de l'avis de Recyc-Québec, le répertoire n'est pas nécessairement exhaustif, il est constitué principalement de PME, et il semble que plusieurs entreprises inscrites en 2007 aient été emportées par la crise.

Compte tenu de ces remarques, 55 des 180 entreprises qui figurent dans ce répertoire transforment et fabriquent des produits à partir de matières récupérées par les écocentres. Des entreprises comme Granules Combustibles Énergex, Sanitaire Lac-Mégantic 2000 Inc. et Anachem Ltée font partie de cette liste.

Enfin, pour le palier en amont des écocentres, c'est-à-dire les fabricants d'équipements en environnement, notre estimation du nombre d'emplois s'est fondée sur le Répertoire des manufacturiers d'équipement de Recyc-Québec. Ce répertoire relève 87 entreprises qui fabriquent des équipements visant l'environnement. Or, de ce nombre, 10 entreprises visent de façon particulière le marché des écocentres. Des firmes comme Consep Inc., Équipement Lefco Inc., Omega Recycling Technology et Solvac-Rec Environnement Inc. sont du nombre.

Pour ces deux derniers paliers, nous fonderons notre estimation sur le nombre moyen d'emplois dans les PME québécoises (20 emplois).

**Tableau 5.8**

**EMPLOIS DIRECTS DE CHACUN DES PALIERS  
RELIÉS À L'ACTIVITÉ DES ÉCOCENTRES**

Palier	Nombre d'emplois (AP)
Écocentres	816
Recycleurs et fabricants	1 100
Fabricants d'équipements	200
Total	2 116

En ce qui concerne les emplois indirects générés par cette filière sur l'ensemble du Québec, nous retiendrons le même coefficient multiplicateur minimal que pour la collecte sélective, soit 1,5 emploi indirect par emploi direct. Et comme les 200 emplois déjà pris en compte pour les fabricants d'équipements devraient faire partie des emplois indirects, nous les soustrairons du nombre d'emplois obtenu avec le coefficient multiplicateur. Nous obtenons ainsi un nombre d'emplois indirects créés par l'activité des écocentres équivalant à 2 974 années-personnes.

Ainsi, sur l'ensemble du Québec, l'activité des écocentres générerait, au total, 5 090 emplois (en années-personnes).

### **2.3. La pratique de la marche et du vélo pour les déplacements de courte distance**

On se rappelle que pour 58 % des personnes qui ont répondu à notre enquête, la pratique du vélo ou de la marche pour des déplacements de courte distance est un comportement acquis ou quasi acquis, et que 34 % des répondants avaient modifié leur comportement à ce titre au cours des trois dernières années.

Afin de mesurer l'impact économique de ces comportements, nous allons tenter de mesurer l'évolution de l'industrie du vélo (fabrication de vélos, de pièces, évolution du nombre de vendeurs et réparateurs) en termes d'emplois. Cette filière comporte trois paliers : la fabrication de vélos et d'équipements, la vente et l'entretien de vélos et l'entretien des pistes cyclables.

Selon Vélo-Québec, il y avait quelque 5,3 millions de vélos au Québec en 2005, soit près de deux vélos par ménage. Selon la même source, le tiers de ces vélos (1,8 million) sont équipés d'un porte-bagages ou d'une sacoche. Selon Vélo-Québec, ce type de vélo est utilisé moins pour le loisir que comme moyen de transport. Or, le nombre de vélos de ce type est en augmentation, puisque la proportion de vélos équipés de cette façon serait passée de 28 % à 33 % entre 2000 et 2005.

Dans les faits, c'est donc à ce type de vélo que notre enquête s'intéresse plus particulièrement, puisque la question portait sur la pratique du vélo pour des déplacements de courte distance.

On doit d'abord se demander si ces vélos sont produits au Québec. Selon la même source, la majeure partie des vélos produits au Canada (480 000 en 2005) sont produits au Québec. On compte dix principaux fabricants (dont Dorel, Pro-cycle, Raleigh, Devinci et Louis Garneau) et aussi quelques entreprises (Vélo-Vert et SOS vélo) qui font du recyclage de vieux vélos. Mais les importations, principalement en provenance de l'Asie, sont en augmentation et ont atteint 1,3 million d'unités en 2005.

On doit malheureusement tenir pour acquis qu'en 2010, le nombre de vélos importés a continué d'augmenter. Autrement dit, seulement 25 % des vélos vendus au Québec sont aussi fabriqués au Québec.

En 2005, la valeur des vélos produits au Québec (on parle de 99 millions de dollars pour l'ensemble du Canada) s'élèverait à environ 80 millions de dollars. En statistiques industrielles, on parlerait d'un chiffre d'affaire de 80 millions de dollars pour cette industrie. Or, en moyenne, dans le secteur manufacturier, la valeur ajoutée représente 50 % du chiffre d'affaires, soit, dans ce cas, environ 40 millions de dollars. Et la masse salariale compte généralement pour 50 % de la valeur ajoutée, soit 20 millions de dollars. Sur ces bases (faute de mieux) et selon le salaire moyen retenu (compte tenu du salaire minimum de 9 \$/h comme borne inférieure et d'un salaire de 15 \$/h comme borne supérieure des calculs), le nombre d'emplois dans l'industrie de la fabrication du vélo et des équipements se situerait entre 650 et 1 000 emplois.

Par ailleurs, il y aurait environ 700 points de vente et de réparation de vélos, soit 250 boutiques ou ateliers spécialisés indépendants, 150 grandes bannières (p. ex. Sports Experts) et 250 grandes surfaces (p. ex. Canadian Tire), plus 50 autres qui ne se classent dans aucune de ces catégories. Puisqu'il s'agit d'une activité plutôt saisonnière, nous estimerons que quatre ou cinq travailleurs (en années-personnes) sont affectés à ce secteur par point de vente. Le nombre total d'emplois dans la vente et la réparation de vélos au Québec se situerait donc entre 2 800 et 3 500 années-personnes.

En ce qui concerne l'entretien des pistes cyclables, il s'agit d'un travail saisonnier, occupé la plupart du temps par des étudiants. Nous n'avons aucune donnée valable sur ce segment.

**Tableau 5.9**  
**EMPLOIS DIRECTS DE CHACUN DES PALIERS**  
**RELIÉS À LA FILIÈRE DES VÉLOS**

Palier	Nombre d'emplois (AP)
Fabricants de vélos et d'équipements	De 650 à 1 000
Ventes et entretien	De 2 800 à 3 500
Entretien des pistes	n.d.
Total	De 3 450 à 4 500
Emplois attribuables au virage vert	De 52 à 68

Si nous ajoutons à ces emplois directs notre estimation des emplois indirects (coefficient multiplicateur de 1,5), le nombre de ceux-ci s'élèvera entre 5 175 et 6 750 années-personnes. Au total, le nombre d'emplois directs et indirects générés par la filière du vélo au Québec équivaldrait à 8 625 à 11 250 années-personnes. Retenons 10 000 emplois, sans tenir compte des effectifs nécessaires à l'entretien des pistes cyclables.

Ainsi donc, l'achat d'un vélo « québécois » a une incidence importante sur l'économie québécoise, tant en termes de fabrication que de vente et d'entretien. Dans la mesure où près de 60 % des répondants à notre enquête disent utiliser le vélo dans leurs déplacements de courte distance, ce comportement a un effet positif certain sur l'économie du Québec. Par ailleurs, il faut bien comprendre que l'activité touchée par notre enquête (déplacements de courte distance) ne mobilise pas la totalité de cette filière. On parle d'environ 30 % du parc pour les vélos en tant que moyen de transport. Or, pour ce type de vélo, le virage vert (en trois ans) aurait fait passer ce pourcentage de 28 % à 33 %, soit une augmentation de cinq points de pourcentage. Par conséquent, l'impact économique spécifique généré par l'activité du vélo de courte distance visée par notre questionnaire serait donc de 150 emplois directs et indirects ( $10\,000 \text{ emplois} \times 30\% \times 5\%$ ). La faiblesse de ces résultats par rapport au total de cette industrie montre bien, cependant, tout le potentiel que présenterait un virage vert plus important dans le domaine de l'utilisation du vélo sur courte distance. D'ailleurs depuis notre enquête, plusieurs initiatives ont vu le jour, du moins à Montréal (Bixi), pour favoriser cette activité.

En ce qui concerne l'impact économique des déplacements à pied sur de courtes distances, il est difficile de le mesurer. D'une part, il n'est pas certain qu'on s'équipe de bottes de marche pour de tels déplacements. D'autre part, si c'était le cas, il semble n'y avoir aucun fabricant de bottes de marche au Québec. L'impact de tels achats ne se ferait donc sentir que chez les vendeurs de chaussures de ce type.

## 2.4. L'achat de produits alimentaires locaux

Évidemment, l'esprit de la question sur l'achat de produits alimentaires locaux était tourné vers des dimensions plutôt environnementales qu'économiques. L'empreinte écologique négative est beaucoup moindre pour des produits locaux que pour des produits importés. L'achat d'une tomate des champs produite au Québec plutôt qu'au Mexique implique une empreinte écologique de quelque deux à trois mille kilomètres de moins. Par contre, on remet actuellement en question le gain d'empreinte écologique obtenu par la production de produits québécois (tomates,

concombres) en serres. Quoi qu'il en soit, chaque fois que nous substituons un produit local à un produit importé (à prix comparable), il y a un gain économique en termes de création d'activités au Québec.

On sait que, traditionnellement, en saison, on trouvait surtout des produits québécois dans les étalages de nos commerçants. Effectivement, pendant plusieurs années (1978 à 1982), la politique agricole du Québec visait un autoapprovisionnement général de près de 70 %. Mais avec la mondialisation et la concentration du marché de l'alimentation (au Québec, trois chaînes concentrent vraisemblablement près de 90 % du marché de détail de l'alimentation), cela est de moins en moins vrai. En 2004, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) estimait que seulement 52,4 % des besoins alimentaires québécois étaient couverts par la production québécoise. Ainsi, aujourd'hui, même en saison, les produits québécois sont constamment en concurrence avec des produits étrangers.

Dans ces circonstances, chaque fois que, volontairement, nous donnons la préférence à un produit québécois, nous aidons la cause de nos agriculteurs, de nos transformateurs et de l'économie québécoise en général. Or, selon notre enquête, 67 % de nos répondants ont comme comportement acquis ou quasi acquis de donner la préférence aux produits alimentaires québécois, en saison. Et 21 % des répondants ont dit avoir modifié leur comportement à ce sujet au cours des trois années précédant notre enquête.

Ces données confirment qu'il y a un engouement de plus en plus important pour des produits locaux de qualité. On sait aussi que, même si les produits québécois sont disponibles dans les étals de nos grandes chaînes, les consommateurs québécois trouvent de plus en plus intéressant de s'approvisionner directement auprès des producteurs. Toutes sortes d'initiatives se développent : les achats planifiés et prépayés auprès d'un producteur (Équiterre, Bonne Boîte Bonne Bouffe), les différents types d'autocueillette et les kiosques de vente sur le bord des routes, le développement presque exponentiel des marchés publics (petits ou grands, saisonniers ou permanents, urbains ou ruraux).

On peut difficilement estimer ces différentes initiatives en termes d'emplois, car il existe très peu de données directes. Par contre, le MAPAQ nous a fourni un certain nombre de données indirectes sur l'importance des marchés publics (nombre de marchés, nombre d'étals, calendrier et jours d'ouverture), sur l'autocueillette et sur les kiosques au bord des routes (nombre de fermes et types de fermes impliquées). Avec ces quelques informations, nous allons tenter d'estimer les retombées économiques de ces initiatives directement liées à l'engouement pour l'achat de produits alimentaires locaux.

### 2.4.1. *Les marchés publics*

Selon une liste produite par l'Association des marchés publics du Québec, il y aurait 82 marchés publics au Québec, donc 54 font partie de l'Association et sur lesquels nous disposons de certaines informations. La taille d'un marché peut être définie, entre autres, par le nombre d'étals. Certains petits marchés ont de 10 à 15 étals, certains grands en ont plus de cent. La catégorie modale des 54 marchés s'établirait entre 15 et 25 étals, et le total s'élèverait à 1 585 étals. La plupart (80%) de ces marchés sont plus ou moins saisonniers; ils sont ouverts pour une période d'environ six mois, de mai à fin octobre; la plupart aussi sont ouverts les fins de semaine seulement, pour une ou deux journées. Par contre, les plus grands sont ouverts à l'année et souvent sept jours par semaine (j/sem). Nous avons généralisé ces informations à l'ensemble des 82 marchés.

Au total, les 82 marchés gèrent quelque 2 400 étals, dont 20% seraient ouverts à l'année (7 j/sem) et 80% pour une période de six mois, une ou deux journées par semaine (1,5 j/sem). Sur ces bases (faute de mieux), nous supposons que, pour chaque étal, nous avons en moyenne trois vendeurs chaque jour que le marché est ouvert. Au total, sur l'ensemble du Québec, le nombre d'emplois (en années-personnes) créés par les marchés publics serait de 2 845. Ce chiffre ne comprend pas les administrateurs, le personnel d'entretien et les gardiens. Nous pourrions donc facilement ajouter 10% à notre total. Ainsi, les marchés publics généreraient 3 131 emplois directs. Si on ajoute les emplois indirects (coefficient multiplicateur de 1,5), soit 4 500 années-personnes, nous arrivons à un total de 7 500 emplois directs et indirects.

Évidemment, nous ne pouvons prétendre que tous ces emplois soient le fait du virage vert. On sait qu'au Québec, les marchés publics existent depuis fort longtemps, reliquat d'une période où une partie importante de la population du Québec vivait en milieu rural. Ces marchés étaient le lieu où les cultivateurs venaient écouler le surplus de leur production à la ferme. Dominante, la ferme familiale était diversifiée dans sa production et elle assurait une quasi-autarcie. Jusque dans les années 1950, ce modèle de ferme existait encore au Québec, surtout dans les régions périphériques. La question qui se pose est de savoir si le virage vert a eu une influence sur l'évolution des marchés publics comme lieu d'approvisionnement de la population en produits alimentaires locaux. Même s'il n'est pas facile de préciser la date où commence ce virage vert, nous avons posé la question du changement de comportement depuis les trois dernières années (2007-2008). Ainsi, 21% des répondants nous disent avoir changé leur comportement quant à leur préférence pour les produits alimentaires locaux. Or, de 2005 à 2009 (soit sur une période de quatre années), le nombre de marchés publics est passé de 65 à 82, en augmentation de



26 %. Étant donné la proximité des deux pourcentages, on peut donc assez facilement considérer que le virage vert a eu un rôle à jouer dans cette augmentation. Par conséquent, nous utiliserons ce pourcentage (26 %) comme approximation des retombées économiques attribuables au virage vert, ce qui donne environ 815 emplois directs.

**Tableau 5.10**  
**NOMBRE D'ÉTALS, SELON LES CARACTÉRISTIQUES D'OUVERTURE DES MARCHÉS PUBLICS**

Caractéristiques	Nombre d'étals
Étals ouverts au public 6 mois/an, 1,5 j/sem	1 920
Étals ouverts au public 12 mois/an, 7 j/sem	480
Total	2 400

**Tableau 5.11**  
**NOMBRE D'EMPLOIS DIRECTS, SELON LES CARACTÉRISTIQUES D'OUVERTURE DES MARCHÉS PUBLICS**

Caractéristiques	Nombre d'emplois (AP)
Étals ouverts au public 6 mois/an, 1,5 j/sem	830
Étals ouverts au public 12 mois/an, 7 j/sem	2 016
Emplois administratifs et autres (10 %)	285
Nombre total d'emplois directs	3 131
Emplois attribuables au virage vert	815

#### **2.4.2. L'autocueillette et les kiosques de vente à la ferme**

Ces deux concepts répondent, comme les marchés publics, à l'engagement des citoyens pour les produits agricoles locaux. En plus du côté festif de l'autocueillette et d'une balade à la campagne, ils permettent d'avoir accès à bon compte, en saison, à des produits frais cueillis sur place.

Pendant la saison de l'autocueillette ou encore de l'ouverture des kiosques, l'agriculteur doit prévoir quelques personnes pour diriger les cueilleurs, peser leur récolte ou répondre à la clientèle. Il s'agit la plupart du temps de deux à cinq personnes, quelquefois plus. Par contre, cet impact économique peut paraître discutable, car il ne faut pas oublier

que, pour l'agriculteur, l'autocueillette est souvent une façon de réduire le coût de la main-d'œuvre (cueilleurs professionnels) et la difficulté de la trouver et de la gérer. Cependant, il faut souligner que, dans certains cas, une bonne partie de cette main-d'œuvre est étrangère.

Quelle importance ont ces deux modes d'approvisionnement (kiosques et autocueillette)? D'après des statistiques compilées en 2007 par le MAPAQ, quelque 2 016 fermes déclarent avoir un kiosque de vente à la ferme et 708 fermes offrent l'autocueillette. De plus, ces activités seraient présentes sur l'ensemble du territoire du Québec, en fonction de la population et du type d'agriculture: 54,5 % de ces activités se situeraient dans la grande région de Montréal, 30 % dans la région centrale et 15,5 % dans les régions périphériques. Ces deux statistiques (autocueillette et kiosques) ne sont pas mutuellement exclusives. On sait par expérience que, très souvent, les fermes qui permettent l'autocueillette ont aussi un kiosque de vente de leurs produits pour les clients qui préfèrent ne pas faire d'autocueillette, où elles offrent aussi une gamme de produits élargie (confiture, miel, autres fruits et légumes). Rares sont les fermes qui permettent l'autocueillette sans avoir un kiosque de vente. Par ailleurs, beaucoup de fermes qui n'offrent pas l'autocueillette ont un kiosque de vente. D'ailleurs, certaines productions (principalement liées à l'élevage) ne se prêtent pas à l'autocueillette mais peuvent donner lieu à l'installation d'un kiosque de vente (boucherie, fromagerie, fumoir, apiculture, acériculture). Plus de 600 des 2 016 fermes qui déclarent maintenir un kiosque pratiquent ce type de production. Si l'autocueillette, par définition, ne se pratique qu'à la saison des récoltes (soit, selon le type de produit, deux mois par an au maximum), il n'en va pas de même pour les kiosques. La plupart du temps, ceux-ci sont ouverts pendant toute la saison estivale, soit de mai à octobre (environ six mois) et surtout les fins de semaine (3 j/sem). Par contre, durant la période de l'autocueillette, les fermes qui la pratiquent sont ouvertes au public presque 7 j/sem, selon la température et l'état de la récolte.

Sur ces bases, nous allons tenter d'estimer (en années-personnes) le nombre d'emplois générés par ces activités.

Donc, les 708 fermes offrant l'autocueillette généreraient quelque 380 emplois (en années-personnes) et les 2 016 kiosques de vente, quelque 1 160 emplois, soit 1 540 emplois au total. Comme dans le cas des marchés publics, on ne peut prétendre que tous ces emplois soient le fait de l'engouement des citoyens pour les produits alimentaires locaux. On peut tout de même appliquer le taux de croissance de cet engouement obtenu dans le cadre de notre enquête, soit 21 % des répondants qui nous ont affirmé avoir modifié leur comportement en faveur des produits alimentaires locaux. Ce nouvel engouement pour les produits locaux

pourrait donc avoir généré quelque 325 emplois directs dans les kiosques de vente et dans les fermes qui offrent l'autocueillette. Si, comme dans les cas précédents, nous calculons le nombre d'emplois indirects générés par ces activités à partir du même coefficient multiplicateur (1,5), nous obtenons 485 emplois indirects générés par ces activités, pour un total de plus de 800 emplois directs et indirects (en années-personnes).

Tableau 5.12

### PRINCIPAUX PARAMÈTRES DE CALCUL DES EMPLOIS ANNUALISÉS POUR L'AUTOCUEILLETTE ET LES KIOSQUES DE VENTE

Autocueillette	Paramètres
Nombre de mois d'ouverture à 75 % du temps (nombre de jours ouvrables)	2 mois (60 jours) à 75 % du temps, soit 45 jours ouvrables
Nombre d'employés par jour ouvrable (8 h)	3
Kiosques	
Nombre de mois d'ouverture à 3 j/sem (nombre de jours ouvrables)	6 mois à 3 j/sem, soit 72 jours ouvrables
Nombre d'employés par jour ouvrable (8 h)	2

Tableau 5.13

### EMPLOIS DIRECTS CRÉÉS PAR L'AUTOCUEILLETTE ET LES KIOSQUES

Activité	Emplois directs (AP)*
Autocueillette	380
Kiosques	1 160
Total	1 540

\* Sur une base de 250 jours ouvrables par an.



Afin d'avoir une idée de l'impact économique du nouvel engouement des citoyens québécois pour les produits alimentaires locaux, nous avons concentré notre étude sur trois phénomènes qui nous semblent bien illustrer cet engouement, soit les marchés publics, l'autocueillette et

les kiosques de vente de produits alimentaires. Or, au total, si nous considérons uniquement l'augmentation de cet engouement depuis les trois dernières années, ce sont plus de 3 700 emplois directs et indirects qui auraient été générés par ce nouveau comportement vert.

### **3 CONCLUSION SUR L'IMPACT ÉCONOMIQUE DE NOS COMPORTEMENTS ÉCORESPONSABLES**

Nous avons abordé ce chapitre en indiquant que nous voulions mesurer l'impact économique de l'évolution des comportements écoresponsables des citoyens québécois, tels qu'ils nous sont révélés par l'enquête que nous avons menée. Dans le cadre de cette enquête, nous avons posé une trentaine de questions touchant à peu près tous les aspects de la vie quotidienne. Il ne pouvait être question de mesurer l'impact économique de tous ces éléments. Nous avons fait un choix en nous basant sur deux critères : des éléments qui ont fait l'objet de modifications de comportement importantes et la probabilité que l'élément ait un impact macroéconomique positif. Nous avons bien précisé que certains éléments peuvent avoir des effets économiques positifs pour le citoyen, en réduisant par exemple ses dépenses, tout en ayant un effet économique négatif sur l'ensemble de l'économie. Cette logique ne tient évidemment pas compte des effets de substitution possibles. De plus, il faut bien dire qu'au premier chef, nous nous intéressions d'abord aux impacts des éléments sur l'environnement. Il se peut très bien qu'un élément de comportement ait un effet environnemental très positif mais un effet économique neutre ou même négatif. De plus, il s'agissait de mesurer l'impact économique à court et moyen termes. Il se peut très bien qu'un élément de comportement ait un effet macroéconomique négatif à court ou moyen terme, mais qu'à long terme, l'effet devienne positif. Par exemple, le fait de délaissier la voiture à moteur à combustion aura à court et moyen termes un effet négatif sur l'industrie automobile, mais à long terme, ce changement de comportement aura comme effet d'inciter au développement de nouvelles technologies, plus propres, plus efficaces. Alors dans ce cas, l'effet économique de long terme sera éminemment positif. C'est ce que Schumpeter appelle le processus de « destruction créatrice ».

Ici, nous nous en sommes tenus à l'étude des retombées macroéconomiques à court et moyen termes. Nous avons retenu quatre éléments ou groupes d'éléments de comportement très disparates : la participation à la collecte sélective, le dépôt des matières toxiques dans les écocentres, la pratique de la marche et du vélo pour des déplacements de courte distance et la préférence pour les produits alimentaires locaux.

Or, même en choisissant les paramètres de calcul les plus conservateurs et en limitant les impacts aux modifications de comportement liées au virage vert, ces quatre éléments de comportement écoresponsable auraient généré l'équivalent de 15 450 emplois directs et indirects (en années-personnes) dans l'ensemble du Québec. En supposant que tous ces gens travaillent au salaire minimum (une estimation très prudente, voire minimaliste), plus de 309 millions de dollars sont versés annuellement en salaire à ces travailleurs et ces activités génèrent plus de 600 millions de dollars de richesse (produit intérieur brut). Dans la mesure où nous postulons le salaire minimum comme base de calcul, très peu de revenus gouvernementaux ont été générés, mais du moins, ce sont plusieurs millions de dollars qui n'ont pas eu à être versés en prestations d'assurance-emploi ou d'aide sociale.

Si nous considérons l'ensemble des éléments à effets économiques positifs de notre enquête, le Québec bénéficie certainement, à court et moyen termes, de près de deux fois ces retombées économiques grâce aux comportements de plus en plus durables de ses citoyens.

**Tableau 5.14**  
**EMPLOIS DIRECTS ET INDIRECTS ASSOCIÉS**  
**À CHACUN DES CAS TYPES ÉTUDIÉS**

Comportement écoresponsable	Nombre d'emplois (AP)
Participation à la collecte sélective	6 460
Disposition des produits toxiques	5 090
Pratique du vélo ou de la marche (sur de courtes distances)	150
Achat de produits alimentaires locaux (marchés publics)	2 950
Achat de produits alimentaires locaux (autocueillette et kiosques)	800
<b>Total</b>	<b>15 450</b>

## L'ÉCHELLE ÉCOLOGIQUE

Dans toute la recherche que nous avons effectuée, une chose nous a particulièrement étonnés. Les auteurs décrivent avec force détails toute l'ampleur du problème et ses conséquences apocalyptiques pour notre planète Terre, sans oublier de mentionner le destin plus qu'incertain de l'être humain ici-bas. Mais peu d'auteurs nous disent quoi faire exactement; ils ne nous expliquent à peu près pas l'impact des gestes qui, selon eux, doivent nous assurer un avenir durable. Il nous semblait particulièrement important d'explorer ce champ laissé pratiquement libre, dans le but de trouver une façon de guider nos gestes en fonction des objectifs que nous souhaitons privilégier, à titre personnel et collectif.

Nous avons donc d'abord fait une liste des gestes quotidiens les plus habituels qui sont généralement recommandés par divers ouvrages dans le domaine. Cette liste de gestes est devenue le questionnaire que nous avons soumis à un échantillon de Québécois afin de vérifier à quel point ces comportements sont effectivement mis en pratique par la population. Nous avons enfin regroupé des gestes pour déterminer leur impact économique. Le chapitre 4 fait état des résultats de l'enquête et le chapitre 5 propose une

analyse économique unique en son genre, par étude de cas. En deuxième étape, nous avons aussi voulu évaluer l'impact écologique de ces mêmes gestes à partir de la volumineuse documentation que nous avons consultée. Le défi était de taille, au même titre que l'avait été l'analyse des impacts économiques.

Mais puisque tout vient à point à qui sait attendre, la lecture de *Toxic*<sup>1</sup> nous a littéralement ouvert les yeux. Ce fut un choc *Toxic*, si l'on veut. Trois cent trente-neuf pages d'une lecture édifiante sur la consommation de sucre et de viande, à couper le souffle... ou l'appétit!

Cette fois, nous avons regroupé les différents comportements selon leur affinité en termes d'impact écologique. À partir de là, des points leur ont été attribués et une échelle d'impact a été créée. En complétant cette échelle, nos lecteurs et lectrices seront à même d'évaluer l'importance de leurs propres efforts écologiques. Mais plus important encore, ils pourront faire un choix éclairé la prochaine fois qu'ils décideront de poser un nouveau geste pour la protection de l'environnement. Vaut-il mieux composer ou diminuer sa consommation de viande, par exemple?

Dans les pages suivantes, nous vous présentons donc l'échelle d'impact écologique (calcul de la cote écologique), qui sera suivie de divers commentaires justificatifs sur le nombre de points accordés à chacun des éléments.

## ÉCHELLE D'IMPACT ÉCOLOGIQUE

Encercler le nombre de points qui correspond à votre situation	Points
<b>1. Êtes-vous végétarienne ou végétarien* ?</b>	
▪ Je ne mange jamais de viande, de volaille, de poisson ou de fruits de mer.	25
▪ J'en mange une ou deux fois par semaine.	10
▪ J'en mange trois ou quatre fois par semaine.	5
▪ J'en mange plus de quatre fois par semaine.	0

\* Nous avons décidé de ne pas prendre en considération les œufs et les produits laitiers, compte tenu de la complexité du débat.

1. W. Reymond (2007). *Toxic*, Paris, Flammarion, coll. «J'ai lu».

Encercler le nombre de points qui correspond à votre situation	Points
<p><b>2. Nombre de personnes dans le ménage, divisé par le nombre de pièces du logement moins deux</b>  <i>[Exemple: un ménage de cinq personnes vivant dans un logement de six pièces donne un résultat de <math>5 / (6 - 2) = 1\frac{1}{4}</math>.]:</i></p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Votre résultat est plus grand que 1.</li> </ul>	10
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Votre logement est constitué d'une ou de deux pièces seulement, <b>ou</b> vous êtes en chambre ou en résidence.</li> </ul>	10
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Votre résultat est égal à 1.</li> </ul>	5
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Votre résultat est plus petit que 1.</li> </ul>	0
<p><b>3. Achetez-vous des aliments certifiés biologiques ?</b></p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Tous les aliments que j'achète sont certifiés biologiques.</li> </ul>	10
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ OU</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Pour chaque tranche de 10% de votre panier d'épicerie constituée d'aliments biologiques, donnez-vous un point.</li> </ul>	_____
<p><b>4. a) Vous n'avez pas de voiture personnelle.</b></p>	10
<p><b>Vous utilisez votre vélo (en été ou en hiver), les autobus interurbains et le transport en commun municipal pour vos déplacements.</b></p>	
<p>b) Vous avez une voiture personnelle, OU vous utilisez les services de Communauto ou d'Allo-Stop, OU vous louez une voiture à l'occasion pour vos déplacements. Combien de kilomètres parcourez-vous en voiture <b>par mois</b>, en moyenne ?</p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>– Vous faites moins de 200 km</li> </ul>	5
<ul style="list-style-type: none"> <li>– Vous faites de 200 à 400 km</li> </ul>	3
<ul style="list-style-type: none"> <li>– Vous faites plus de 400 km</li> </ul>	1
<p>ATTENTION : si vous conduisez <b>TOUJOURS</b> de manière à diminuer votre consommation d'essence (arrêts et départs en douceur, moteur fermé s'il y a attente, entretien régulier du véhicule, pneus gonflés adéquatement, etc.), vous pouvez vous accorder un point.</p>	



Encercler le nombre de points qui correspond à votre situation	Points
<b>5. Faites-vous des efforts (chauffage à 16 °C la nuit et pendant les vacances, thermostat programmable, isolation des fenêtres, etc.) pour diminuer votre consommation de combustibles fossiles (essence, gaz naturel, mazout) si vous chauffez votre eau ou votre maison avec ces combustibles?</b>	5
<b>6. Achetez-vous préférentiellement des meubles, vêtements, électroménagers, etc. usagés, OU êtes-vous membre d'un groupe d'échange de produits usagés (ressourcerie) OU vous arrive-t-il de faire du troc (système d'échange local, jardin d'échanges universels, etc.)?</b>	
Généralement	5
À l'occasion	2
<b>7. Lorsque vous faites des rénovations là où vous habitez, achetez-vous des matériaux de construction écologiques (peinture et matériaux recyclés, matériaux à faible contenu énergétique, etc.)?</b>	
Généralement	4
À l'occasion	1
<b>8. Favorisez-vous l'achat d'aliments produits localement (produits Aliments du Québec Achats-Québec, potager personnel ou communautaire, programme d'achat direct du cultivateur, kiosque sur le bord de la route en saison, autocueillette, marché des cultivateurs, etc.)?</b>	
Généralement	4
À l'occasion	1
<b>9. Pratiquez-vous la marche ou le vélo pour vos déplacements (courses, etc.) de moins de 3 km?</b>	
Généralement	3
À l'occasion	1

Encerchez le nombre de points qui correspond à votre situation	Points
<b>10.</b> Est-ce que vous privilégiez l'achat de produits en vrac plutôt que de produits suremballés?	
Généralement	3
À l'occasion	1
<b>11.</b> Réutilisez-vous les sacs de plastique, les contenants de plastique et de verre, les boîtes de carton, les sacs d'emballage, les enveloppes, etc. ?	
Généralement	3
À l'occasion	1
<b>12.</b> Compostez-vous vos déchets organiques (restes de table, épluchures) ?	3
<b>13.</b> Participez-vous au programme de collecte sélective de votre quartier, de votre municipalité ou de votre région ET apportez-vous vos déchets toxiques aux endroits prévus pour leur destruction ou leur enfouissement sécuritaire ?	
Généralement	3
À l'occasion	1
<b>14.</b> Restreignez-vous votre consommation de papier (refus des circulaires, achat de papier fait de matériaux recyclés, impression recto-verso, etc.) ?	2
<b>15.</b> Vos produits de nettoyage sont-ils biodégradables ?	2
<b>16.</b> Avez-vous rayé l'eau embouteillée de votre liste d'achats ?	2
<b>17.</b> Évitez-vous le gaspillage de l'eau (réparer les fuites, douche plutôt que bain, pas d'arrosage automatique de gazon, chasse d'eau plus petite, etc.) ?	2

Encerchez le nombre de points qui correspond à votre situation	Points
<b>18.</b> Faites-vous des efforts pour réduire la consommation domestique d'électricité (éteindre les lumières, étendre sur la corde à linge, laver à l'eau froide, etc.), y compris vos efforts pour diminuer vos coûts de chauffage à l'électricité, s'il y a lieu (chauffage à 16 °C la nuit ou pendant les vacances, thermostat programmable, isolation des fenêtres, etc.)?	1
<b>19.</b> Votre résidence est-elle équipée de façon à récupérer l'eau de pluie ?	1
<b>20.</b> Lorsque cela est possible, favorisez-vous l'achat de produits équitables ?	1
<b>21.</b> En vacances, faites-vous de l'écotourisme responsable (vacances au Québec, respecter l'environnement du lieu de villégiature, etc.)?	1
<b>VOTRE COTE ÉCOLOGIQUE</b> /100	

## 1 QUELQUES EXPLICATIONS IMPORTANTES

### QUESTION 1. Le végétarisme – 25 points

La majorité des personnes qui ont grandi en Amérique du Nord et en Europe de l'Ouest ont mangé de la viande sur une base quotidienne sans trop se poser de questions. Nos mères mettaient la nourriture dans notre assiette et elles étaient heureuses lorsque nous vidions celle-ci sans protester. Ici, au Québec, nos grands-pères et grands-mères ont vécu sur des fermes dont ils tiraient leur subsistance et dont la viande produite sur place, en harmonie avec les cycles naturels, était consommée tout naturellement.

La disparition des petites fermes et la venue des grands élevages qu'on connaît aujourd'hui ont complètement changé la donne. Cette nouvelle façon de produire de la viande en quantité astronomique, dans des espaces restreints et à un rythme infernal, constitue désormais un lourd poids pour l'environnement, tant par les ressources nécessaires pour

produire cette viande que par la quantité de déchets causés par les déjections des animaux d'élevage. Les chiffres sont écrasants<sup>2</sup>, et la quantité de déjections encore plus.

Mais parlons d'abord des ressources nécessaires pour produire cette viande. À titre d'exemple, la seule production du maïs occupe 141 millions d'hectares dans le monde, dont la majeure partie se trouve aux États-Unis, dans le Corn Belt<sup>3</sup>. À prime abord, on pourrait croire que ce maïs est destiné à la consommation humaine et aide à soulager la faim dans le monde. Il n'en est rien. L'utilisation de la production étasunienne de maïs se répartit comme suit<sup>4</sup>:

- 0,2% en semences,
- 1,2% pour l'alimentation humaine,
- 2,6% en fécule,
- 5,0% en alcool,
- 8,0% en édulcorants,
- 50,1% en nourriture pour animaux,
- 22,6% à l'exportation,
- 10,3% de réserves.

Il suffit d'une recherche rapide sur Internet pour trouver toute l'information qui démontre que la quantité globale de ressources utilisées pour la production de viande est telle qu'on pourrait nourrir 10 personnes avec les ressources utilisées pour produire la viande nécessaire pour nourrir un seul être humain. Le calcul est simple, trop simple peut-être: si 1 milliard de personnes<sup>5</sup> cessent de consommer de la viande, c'est 10 milliards de personnes qui pourront s'alimenter avec les ressources utilisées jusque-là pour produire cette viande. Il suffirait même que les consommateurs de viande restreignent leur consommation à une seule portion par semaine pour que la seule production céréalière des États-Unis suffise à nourrir l'ensemble de la population mondiale.

On pourrait s'amuser longtemps à faire des calculs savants pour évaluer la quantité exacte d'hectares cultivés nécessaires pour nourrir la population humaine dans son ensemble. À la limite, il est clair que si les

.....

2. À titre d'exemple, 7,6 milliards de poulets défilent chaque année dans les abattoirs américains seulement. C'est plus de poulets que l'entière population humaine sur Terre.
3. Oregon State University Extended Campus, CSS 330, *World Food Crops*, Week 6, <<http://oregonstate.edu/instruct/css/330/six/index.htm>>.
4. *Ibid.* Données de 2002.
5. En gros, il s'agit de la population de l'Amérique du Nord et de l'Europe de l'Ouest réunies.

humains cessaient toute consommation de viande, on pourrait même réduire la superficie des terres cultivées et diminuer ainsi de beaucoup les dommages causés à l'environnement. En effet, on le sait peu, mais l'agriculture<sup>6</sup> est une source majeure de pollution. Elle est, entre autres, la cause de près de 30 % des émissions de gaz à effet de serre<sup>7</sup> à l'échelle mondiale<sup>8</sup>, sans oublier la destruction des habitats naturels et de la biodiversité qui s'y rattache<sup>9</sup>.

Tableau 6.1

**DONNÉES CONCERNANT LES NIVEAUX  
ET SOURCES AGRICOLES DES GAZ À EFFET DE SERRE**

	CO <sub>2</sub>	CH <sub>4</sub>	N <sub>2</sub> O
Concentration préindustrielle	280 ppmv	0,8 ppmv	288 ppbv
Concentration actuelle	360 ppmv	1,72 ppmv	310 ppbv
Taux actuel d'augmentation annuelle (%)	0,5	0,9	0,25
Principales sources agricoles	Déforestation	– Riz des terres humides	– Engrais azotés synthétiques
		– Ruminants	– Excréments d'animaux
		– Biomasse en combustion	– Fixation biologique de l'azote
Pourcentage des sources mondiales provenant de l'agriculture	30	40	25

- .....
6. On parle ici de l'agriculture et de l'élevage industriels, qui impliquent l'utilisation d'herbicides, de pesticides, d'hormones de croissance, d'antibiotiques, etc.
  7. Oregon State University Extended Campus, CSS 330, *World Food Crops*, Week 10, <<http://oregonstate.edu/instruct/css/330/ten/index.htm#CurrentFoodStatus>>. Traduction libre.
  8. Environ 20 % au Québec.
  9. « *Livestock production plays an important role in habitat destruction. At present, the link between deforestation and livestock production is strongest in Latin America, where extensive cattle grazing is expanding mostly at the expense of forest cover. By the year 2010, cattle are projected to be grazing on some 24 million hectares of Neotropical land that was forest in 2000.* » FAO, *Livestock's Long Shadow: Environmental Issues and Options*, chapitre 5, <<ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/010/a0701e/a0701e05.pdf>>, p. 188.

Il faut se rendre à l'évidence : quiconque décide de devenir végétarien mérite largement les 25 points accordés à cet élément.

## **QUESTION 2. Le nombre de personnes dans le ménage en fonction du nombre de pièces du logement/maison – 10 points**

Il ne faut pas se le cacher : le style de vie nord-américain moderne requiert beaucoup, beaucoup d'espace. Nous ne débattons même pas ici des immenses parcs de stationnement des centres commerciaux, qui ont pour seul but de servir l'être humain moderne et sa voiture ! Le simple fait de penser à tous ces terrains de stationnement souvent aménagés sur de magnifiques terres arables suffit à nous faire monter la moutarde au nez !

Non, il est question ici de l'espace que nous occupons pour vivre, cuisiner et dormir. Plusieurs lecteurs se souviendront qu'ils ont grandi dans un petit logement où ils devaient partager leur chambre avec un ou deux frères ou sœurs. La norme a bien changé depuis cinquante ans. Il faut se demander si un enfant est plus heureux lorsqu'il a sa propre chambre. Avons-nous vraiment besoin d'une chambre d'amis qui reste vide 350 jours par année ? Pourquoi louer un logement de six pièces alors que nous ne sommes que deux personnes ? Y a-t-il une bonne raison de garder le grand bungalow maintenant que les enfants ont quitté la maison ?

Il ne s'agit pas seulement de l'espace occupé, mais aussi des ressources consommées pour bâtir, meubler et maintenir ces espaces d'habitation : les matériaux de construction, l'énergie nécessaire pour chauffer et climatiser ces espaces, les meubles, les électroménagers, les accessoires de décoration intérieure, les outils d'entretien pour l'aménagement extérieur, etc. Sans compter que tout cela génère aussi beaucoup de déchets dans notre monde moderne, où faire réparer quelque chose est un devenu un geste plutôt rare.

Cette question touche le cœur d'un questionnement que chacun d'entre nous devra s'imposer un jour ou l'autre : quels sont mes besoins authentiques et véritables et mes priorités essentielles ? Cette même question se trouve au centre du débat sur la décroissance qui constitue le moteur du mouvement pour la simplicité volontaire. Vivre dans un espace plus restreint peut sembler un sacrifice, mais, réflexion faite, c'est un allègement du fardeau financier qui libérera de l'argent pour s'accorder une meilleure qualité de vie.

Pour les fins de l'échelle écologique, nous avons tout de même pris en considération un certain niveau de vie nord-américain. De plus, nous avons tenu compte du fait que chaque habitation possédait au moins

une cuisine et une chambre<sup>10</sup>. Cette question, qui représente clairement un effort de réflexion et d'organisation sérieux pour quiconque voudrait réduire son espace d'habitation, mérite largement les 10 points accordés.

### **QUESTION 3. Les aliments biologiques – 10 points**

Pour tous ceux et celles qui ne se sentiraient pas prêts à faire le saut au végétarisme, la consommation d'aliments certifiés biologiques s'avère un premier pas très important.

Cette question remet sur le tapis tous les points de la question 1 en ce qui concerne les méfaits de l'agriculture industrielle; nous encourageons le lecteur à se renseigner sur les dangers potentiels des pesticides, hormones, herbicides, germicides, etc. qui créent un cocktail chimique aux effets méconnus dans notre organisme. Quant on sait qu'une personne sur trois sera affectée d'un cancer au cours de sa vie, il y a de quoi se poser des questions au sujet de l'origine de cette maladie encore inconnue il y a cinquante ans!

Bien que le coût à l'achat des aliments certifiés biologiques ait beaucoup diminué au cours de la dernière année, il n'en demeure pas moins que ceux-ci demeurent plus chers que les produits « ordinaires ». Par conséquent, étant donné que cet item requiert un effort financier de la part du consommateur ET apporte de nombreux avantages en termes écologiques, il mérite certainement les dix points accordés.

### **QUESTIONS 4, 5 et 9. Le transport et le chauffage – 18 points au total**

Il s'agit ici de la consommation de combustibles fossiles.

Si l'agriculture est la source de 30% des gaz à effet de serre, l'utilisation de combustibles fossiles pour les transports (excluant les transports industriels et commerciaux) et le chauffage au mazout en produit tout autant, sans compter que la fabrication même des véhicules nécessite aussi des combustibles fossiles. Nous ne croyons pas nécessaire de répéter ici tout ce qu'on entend depuis quelques années sur la menace du réchauffement climatique. Et nous ne nous engagerons pas dans le débat afin de savoir si la menace est réelle ou non. Personnellement, il nous suffit de voir le blanc de la neige virer au noir pour savoir que la voiture est un objet qui pollue. Il appartient à chacun de tirer ses propres conclusions, de la manière qui lui convient.

.....  
10. Ce qui explique qu'on se serve du « nombre de pièces moins 2 » pour effectuer le calcul.

Ici aussi, le calcul est simple : un autobus pollue moins que 50 voitures. Et l'abonnement mensuel au service de transport en commun coûte probablement moins cher annuellement que l'assurance automobile, n'est-ce pas ? De plus, avec ce qu'un automobiliste dépense en réparations et en essence, il pourrait prendre régulièrement un taxi ou louer une voiture deux fois par mois.

Une chose est sûre : si on pratique le vélo ou la marche, on améliore sa santé et son bien-être général. À l'échelle du Québec, il n'est pas facile d'en évaluer l'impact sur le coût des soins de santé, mais cet impact existe sans l'ombre d'un doute.

Donc, pour ses avantages environnementaux et économiques (pour le portefeuille du répondant), ces trois questions réunies valent 18 bons points bien mérités.

### **QUESTIONS 6, 7, 10 et 11. La réutilisation – 15 points**

Ces questions concernent l'achat de matériaux de construction et de rénovation recyclés ou à faible contenu énergétique, l'achat de produits de consommation usagés qu'on a, par exemple, réparés afin de leur assurer une seconde vie, l'achat en vrac et la réutilisation de contenants et emballages divers à d'autres usages. Ces éléments reçoivent, au total, un assez grand nombre de points pour quatre raisons :

1. ils diminuent l'extraction de matières premières qui seraient nécessaires à la fabrication de produits neufs ;
2. ils récupèrent des matières qui auraient autrement été envoyées dans les sites d'enfouissement ou incinérées ;
3. l'achat en vrac demande de l'organisation pour faire les courses et, dans le cas des produits alimentaires, plus de temps pour faire la cuisine que si on achetait, par exemple, des aliments préparés et emballés de manière élaborée ;
4. ces quatre habitudes impliquent un certain refus du style de vie nord-américain où le statut social (le Paraître) se traduit dans le fait de posséder des objets (un ordinateur portable et un cellulaire à la fine pointe de la technologie, un téléviseur géant, une voiture de l'année, etc.) et de porter des vêtements griffés à la toute dernière mode.

Ici aussi, ces questions renvoient à une certaine vision de la décroissance économique et à un style de vie qui valorise l'Être plutôt que le Paraître. De plus, on ne peut négliger l'impact indéniable d'une réduction de la consommation sur la protection de l'environnement. Comme nous le verrons pour la question sur le recyclage, celui-ci n'est pas une panacée, car il n'agit qu'à un seul niveau du cycle de destruction, c'est-à-dire dans



l'après-consommation. La réduction et la réutilisation agissent des deux côtés en réduisant la consommation et, par le fait même, la pollution post-consommation.

### QUESTION 8. L'achat local – 4 points

Nous avons cru bon d'accorder quatre points d'encouragement à la personne qui fait des efforts pour acheter localement, c'est-à-dire principalement des produits alimentaires cultivés au Québec et tout autre produit de consommation de fabrication québécoise. Cependant, nous avons conscience de souvent nager entre deux eaux en ce qui concerne cet élément. Par exemple, à quoi sert-il d'aller faire de l'autocueillette en se servant de sa voiture personnelle alors qu'on pourrait acheter dans un supermarché les mêmes fraises du Québec, qui ont été transportées là, en grande quantité, à moindre coût? Pourquoi acheter des tomates de serre (chauffée au mazout) du Québec hors saison alors que les tomates cultivées au Mexique dans leur environnement naturel n'ont nécessité qu'un transport par bateau ou camion pour plusieurs tonnes de tomates?

Il est certain, d'un côté, que le fait de manger les produits de son propre potager en saison est la pratique la plus écologique et la plus locale possible. Par exemple, une personne pourrait ne manger que les tomates de son propre jardin et ne jamais acheter de tomates hors saison (de serre ou importées). À l'autre extrémité de ce continuum se trouve la personne qui achète des pommes d'Argentine en plein hiver, alors qu'on peut encore trouver des pommes du Québec conservées en atmosphère contrôlée, ce qui constitue un comportement totalement opposé au principe de l'achat local.

En bout de ligne, la principale raison d'accorder quatre points à cette question est d'ordre économique. Les achats locaux font évidemment vivre nos producteurs locaux et gardent l'argent en circulation ici au Québec, quoique... si notre producteur de tomates utilise le profit de ses ventes pour aller passer les six mois d'hiver au Mexique, on aurait peut-être mieux fait d'acheter les tomates directement du producteur mexicain! C'est ça, la mondialisation...

### QUESTIONS 12 et 13. Le compostage et le recyclage – 6 points

Nous entendons déjà les protestations: six points, c'est peu pour des pratiques aussi importantes. D'accord, c'est très important de composter et recycler ce qui peut l'être. Mais il faudrait surtout dire que c'est *devenu* important en réponse à des comportements qui étaient destructeurs pour notre environnement.

Parlons d'abord du **recyclage**. Si on doit recycler, c'est qu'on a en sa possession des objets qui ne servent plus à rien : emballages, contenants non réutilisables, vêtements qui se démodent rapidement, articles de piètre qualité qui doivent être renouvelés souvent, produits jetables, gadgets électroniques grands consommateurs de piles électriques, etc.

Quand on y réfléchit bien, on s'aperçoit que, bien que le recyclage soit une pratique importante, il s'agit surtout de modifier nos habitudes de consommation afin d'endiguer le problème. Si un ménage de trois personnes dépose quatre bacs de recyclage à la rue chaque semaine, il lui faudra réévaluer son style de consommation afin de réduire la quantité de matières envoyées au recyclage. Dans un monde idéal, on ne devrait pas avoir besoin d'envoyer quoi que ce soit au recyclage.

D'autre part, à l'heure actuelle, il n'y a vraiment aucune excuse pour ne pas déposer ses matières à recycler au bord de la rue. Nous avons tout juste résisté à la tentation d'enlever trois points à ceux qui ne participent pas à la collecte sélective. L'ensemble du Québec est desservi par la collecte sélective, la collecte des produits toxiques et les écocentres.

Présentement, le **compostage** est un grand sujet d'actualité, alors que plusieurs municipalités du Québec, dont Montréal, s'apprêtent à instaurer la collecte des déchets organiques. Les matières compostables constituent environ 40% du contenu de notre poubelle. C'est énorme quand on songe que les matières putrescibles sont une grande source de pollution lorsqu'elles sont enterrées dans les sites d'enfouissement. Elles contaminent les nappes phréatiques et produisent du méthane. Pourquoi donc n'accorder que trois points pour le compostage? Pour deux raisons :

1. La grande quantité de nourriture jetée aux ordures est causée par notre surconsommation et nos habitudes alimentaires modernes. Depuis quand, par exemple, les pelures de pomme ou de poire sont-elles devenues non comestibles? Même chose pour les carottes, qu'il suffit de brosser. On paye pour des *Buffalo chips* au restaurant, mais on ne mange pas les pelures de pommes de terre à la maison? Les tiges de brocoli et les feuilles de céleri peuvent servir à faire du potage. On achète une laitue et on l'oublie au fond du frigo, derrière tout ce qu'on a acheté d'autre depuis? Dès qu'un pamplemousse est devenu un peu vieux dans le tiroir à légumes, on le jette? On en arrive à la même conclusion que pour le recyclage: le compostage, c'est bien, mais la réduction, c'est mieux.
2. Bien sûr, il reste toujours les pelures de bananes, d'oranges, de mangues, les coquilles d'œuf, etc. à composter. Or, tout comme pour le recyclage, nous considérons que le compostage domestique est une chose facile à faire, même dans un appartement au vingtième étage d'un immeuble du centre-ville. Il suffit de disposer

d'un petit espace extérieur; même un balcon fera l'affaire<sup>11</sup>. On peut s'adresser à son écoquartier pour acheter le composteur et obtenir toute l'information nécessaire.

Donc, tout comme pour le recyclage, il n'y a vraiment aucune excuse pour ne pas composter. De plus, si tout le monde s'efforçait de composter à la maison, il ne serait pas utile d'instaurer un système de collecte municipal nécessitant l'utilisation de camions et la consommation de carburant.

### QUESTIONS 14 ET SUIVANTES. Divers – 12 points

Ces huit éléments se voient attribuer peu de points; en effet, ou bien ils ont effectivement peu d'impact écologique, ou bien ce sont des gestes qui devraient être acquis depuis plusieurs années déjà. Cependant, nous estimons que quelques éclaircissements sont peut-être nécessaires.

1. **Question 14 sur la consommation de papier.** Cette question ne porte pas sur le recyclage du papier, mais sur les efforts faits pour réduire sa consommation de papier. La préservation des forêts, des habitats naturels et de la biodiversité est une étape très importante de la sauvegarde de nos écosystèmes. Si nous ne lui accordons que deux points, c'est que nous estimons que ces gestes devraient être acquis depuis longtemps. Ils n'impliquent pas de changement majeur de notre style de vie et n'ont rien de bien compliqué.
2. **Question 15 sur les produits de nettoyage biodégradables.** Ici aussi, on parle d'un geste important pour la préservation des écosystèmes, mais qui ne représente aucun défi puisque les produits de nettoyage biodégradables sont maintenant disponibles partout à un coût très concurrentiel.
3. **Question 16 sur l'eau embouteillée.** Existe-t-il une seule bonne raison d'acheter de l'eau embouteillée? NON. Quiconque ne veut pas boire l'eau du robinet n'a qu'à s'acheter un filtre et à la filtrer. C'est moins cher et ça fonctionne très bien<sup>12</sup>. Avons-nous besoin de rajouter que c'est bien meilleur pour l'environnement?
4. **Questions 17 et 18 sur le gaspillage de l'eau et de l'électricité.** Quelqu'un n'éteint pas ses lumières et laisse ses robinets couler? Parions qu'il jette encore ses papiers dans la rue, qu'il lave son bout de trottoir au boyau d'arrosage et qu'il vide le cendrier de sa voiture dans le parc de stationnement du centre commercial!

.....  
11. De plus, le vermicompostage (ou lombricompostage) permet de composter dans son appartement à longueur d'année. La procédure est simple et sans odeur, et prend peu de place.

12. Le magazine *Protégez-vous* a fait une enquête sur la qualité des filtres.

- 5. Question 19 sur la récupération des eaux de pluie.** Voilà une façon facile et peu coûteuse d'arroser les plates-bandes, les plantes d'intérieur et le potager sans devoir utiliser de l'eau potable fournie par la municipalité. Si on est propriétaire, il suffit de rallonger la gouttière pour l'amener jusqu'à un baril ou une poubelle, recouvert d'un grillage pour empêcher que des feuilles s'accumulent dans l'eau. Si on est locataire, on peut penser à mettre un petit seau dans la douche pour y recueillir l'excédent d'eau, avec lequel on pourra arroser les plantes d'intérieur ou faire la chasse d'eau de la toilette.
- 6. Question 20 sur l'achat de produits équitables.** Nous avons accordé un point à cet élément car les produits équitables sont généralement cultivés de manière écologique. Par contre, on doit se poser la question de leur transport jusqu'au Québec. Si, de toute manière, on achète régulièrement du café, du chocolat et des vêtements de coton par exemple, autant que ce soient des produits équitables<sup>13</sup>. L'achat de produits équitables est principalement une question d'ordre économique qui vise une redistribution plus juste des profits. L'impact écologique est généralement secondaire.
- 7. Question 21 sur l'écotourisme responsable.** Depuis une vingtaine d'années, les agences environnementales des pays touristiques constatent la dégradation des sites à forte fréquentation touristique. Beaucoup d'agences ont rapidement réagi en instaurant des règlements visant à limiter le nombre de touristes tout en faisant de la sensibilisation sur la protection des sites fragilisés (végétation en haute altitude, sites cavernicoles affectés par la respiration humaine, etc.). Évidemment, rien ne nous empêche de faire notre part en nous assurant de respecter l'environnement qui nous entoure lorsque nous partons en vacances. Il est certain que les dommages causés par une canette de boisson gazeuse abandonnée en forêt sont minimes comparativement à ceux qui sont associés aux GES, mais si chacun s'approprie un petit bout de pyramide maya au cours de son voyage au Mexique, ce ne sera pas long avant qu'il n'en reste plus à admirer pour les générations futures.



.....  
13. Si vous pouvez vous le permettre financièrement, car ces produits sont encore beaucoup plus coûteux que les produits non équitables.

## 2 L'ÉVALUATION DE SON IMPACT « DURABLE »

Nous avons vu au chapitre 5 que les impacts économiques du virage vert en termes d'emplois se traduisaient par des effets globalement neutres (positifs pour certains secteurs, neutres ou négatifs pour d'autres) et que, dans bien des cas, il y avait simplement un effet de substitution. En cela, le marché économique n'a fait que répondre au mouvement que les Québécois lui ont imprimé en orientant leurs achats vers des articles «verts». Rappelons-nous qu'il y a dix ans, sur les tablettes des supermarchés, on ne trouvait ni produits de nettoyage bio, ni produits alimentaires bio, ni papier fait de fibres recyclées dans le rayon papeterie, etc. Il fallait aller dans des magasins spécialisés et acheter des produits, souvent très cher. Mais grâce aux efforts de groupes et d'individus militants en environnement, beaucoup de produits «verts» se retrouvent maintenant dans tous les supermarchés. Contre toute attente, les compagnies ont pris conscience que les produits «durables» faisaient l'objet d'une demande de la part de consommateurs avertis qui se préoccupent de l'environnement. On a ainsi assisté à une prolifération de produits faits de matériaux recyclés (laine polaire, tapis, matériaux de construction, papier, etc.), car il fallait bien trouver des utilisations à tous les produits que les Québécois mettaient dans le bac de recyclage.

Dans ce contexte, si les produits «durables» sont maintenant accessibles partout, le geste d'en acheter doit aussi s'amplifier, en termes de qualité plutôt qu'en termes de quantité, bien sûr. Si les Québécois décident de transférer 10 % de leur budget d'alimentation vers des produits bio, cela signifie non seulement que certaines entreprises perdront une part de marché de 10 %, mais aussi que leurs concurrentes, elles, gagneront cette part de marché de 10 %. C'est un coup de balancier de 20 %. Il ne faut donc pas négliger l'importance de nos décisions d'achat.

En lien avec l'échelle écologique, nous avons donc élaboré un indice économique qui permet au lecteur d'évaluer son impact de développement durable en fonction de ses dépenses de ménage.

### 2.1. L'indice de durabilité

$$\frac{\text{Dépenses du ménage} \times \text{Cote écologique}}{\text{Revenu net} \times 100} = \text{Indice de durabilité}$$

L'indice de durabilité varie de 0 à 1, l'indice de 1 étant le maximum possible. Un indice de 0,75 sera considéré comme excellent.

Les exemples qui suivent illustrent le fonctionnement de l'indice et ses interprétations possibles :

1. Un ménage qui gagne 20 000 \$ par année (net), qui a des dépenses de 15 000 \$ et une cote écologique de 80 obtient un indice de durabilité de 0,6, ce qui est plutôt bon, parce qu'il fait rouler l'économie dans des domaines « durables » (recyclage, commerce équitable, aliments bio, etc.).
2. Un ménage qui gagne 100 000 \$ par année (net), qui a des dépenses de 60 000 \$ et une cote écologique de 40 obtient un indice de durabilité de 0,24, ce qui est moins performant, car bien que le ménage réinjecte beaucoup d'argent dans l'économie, cette somme est dépensée majoritairement dans des domaines non durables.
3. Un ménage qui gagne 5 000 \$ par année (net), qui a des dépenses de 1 000 \$ et une cote écologique de 90 obtient un indice de durabilité de 0,18, ce qui est plutôt faible parce que le ménage a réinjecté très peu d'argent dans l'économie. Bien que cette somme soit presque entièrement réinvestie dans l'économie durable, elle représente en bout de ligne un très faible investissement en faveur du développement durable.
4. Enfin, un ménage qui gagne 50 000 \$ par année, qui a des dépenses de 40 000 \$ et une cote écologique de 90 obtient un indice de durabilité de 0,72, car il réinjecte une forte somme dans le secteur durable.



Le calcul de la cote écologique et de l'indice de durabilité permet donc à chacun de prendre des décisions éclairées et d'orienter son virage vert dans la direction qui lui convient. C'était là un des objectifs principaux qui avaient motivé la réalisation de l'enquête et la rédaction de ce livre.



## UN REGARD SUR L'AVENIR

Nous avons vu que les impacts économiques du virage vert au Québec seraient plutôt neutres à l'heure actuelle. Avec toutes les conséquences positives que cela peut avoir pour l'environnement, une croissance nulle de notre économie pourrait même être bénéfique. Combinée à un renforcement du virage vert, cette croissance nulle pourrait aussi servir à encourager le développement d'une économie durable québécoise tout en réduisant les secteurs moins durables.

Mais revenons d'abord à ce qui se passe dans le monde économique planétaire, tout particulièrement aux États-Unis et en Chine, avant de conclure sur ce que le Québec pourrait envisager de faire dans ce contexte global.

### 1

#### L'ASIE À L'ÈRE MODERNE

Quelques exemples bien choisis suffiront pour illustrer notre propos.

Le site web de l'American Plastic Manufacturing mentionne que «la consommation étasunienne **annuelle** moyenne de sacs de plastique est d'environ 500 sacs par



personne<sup>1</sup> ». La simple idée que chaque personne puisse utiliser 10 sacs de plastique par semaine est déjà révoltante et, étant donné l'état actuel des connaissances sur la détérioration de l'environnement, on est en droit de se demander comment quelqu'un peut continuer d'accumuler les sacs de plastique sans, un jour ou l'autre, remettre son geste en question. Mais, au-delà de cela, pouvons-nous imaginer de quoi la planète aura l'air lorsqu'en plus des 150 milliards de sacs utilisés aux États-Unis, nous devrons ajouter **annuellement** les 500 milliards de sacs utilisés en Chine (et encore 500 milliards en Inde) quand les Chinois et les Indiens arriveront au même stade de consommation que nos voisins du Sud, sans compter ce que le reste des Terriens utilisent chaque année ?

Mais peut-être que certains d'entre nous s'imaginent encore que la Chine est un pays sous-développé dont les habitants grappillent ici et là quelques grains de riz pour subsister. Qu'on se détrompe. Cela fait plus de vingt ans que la Chine produit tout ce qu'il est possible de produire et le vend aux Occidentaux, qui dépensent furieusement tout leur argent et vivent même d'argent emprunté. La balance commerciale de la Chine est largement positive. À la fin octobre 2010, son surplus commercial de l'année en cours dépassait les 147 milliards de dollars américains<sup>2</sup>. Son taux de croissance s'élève à 9,6%, ce qui est bien supérieur au taux de croissance des pays nord-américains. On estime actuellement que 25 % de la population de la Chine (donc, l'équivalent de la population totale des États-Unis) a atteint le niveau de vie des pays industrialisés. Le taux de chômage n'y est que de 4,2% et, bien que les salaires soient évidemment très bas, inévitablement, les Chinois s'enrichissent peu à peu. La Chine est définitivement entrée dans le monde moderne et dans une ère de consommation qui promet d'être tout simplement faramineuse. Grâce à l'enrichissement progressif de ses citoyens découlant des revenus générés par les exportations, la Chine peut maintenant se tourner vers son marché intérieur et fournir ses propres consommateurs en biens de toutes sortes.

Dans le domaine alimentaire, alors que la Chine était autrefois à toutes fins pratiques végétarienne, la consommation de viande s'est désormais accélérée. Si on dénombre présentement sept poulets par habitant sur le territoire des États-Unis, le ratio n'est que de 3,8 poulets par habitant en Chine. On compte par ailleurs 0,31 tête de bétail par habitant aux États-Unis et 0,1 en Chine. Si la Chine doit éventuellement augmenter sa production pour rattraper celle des États-Unis, il est à craindre que les dommages environnementaux qui s'ensuivront soient irréversibles.

1. « *The average US per capita [plastic] bag use is about 500 bags a year.* » American Plastic Manufacturing, *Plastic Bag Myths*, <<http://www.apmbags.com/bagmyths>>, consulté le 25 mai 2011.

2. *Trading Economics*, <<http://www.tradingeconomics.com>>.

Notre dernier exemple concerne l'industrie automobile<sup>3</sup>. En 2005, les États-Unis avaient 950 voitures par mille habitants; la Chine, huit. Les constructeurs Ford et GM estiment que la Chine surpassera les États-Unis au titre de principal marché automobile d'ici 2025. Mais si 2,4 millions de voitures seront vendues cette année en Chine, on peut compter autant de motocyclettes, de vélomoteurs, de scooters, etc. Et bien qu'en théorie, la pollution produite par une moto est en moyenne de 15 % inférieure à celle d'une automobile, les critères d'émissions sont moins sévères dans les pays en développement et on peut, à toutes fins pratiques, considérer que ces deux modes de transport polluent autant l'un que l'autre. En admettant qu'il soit géographiquement possible pour la Chine de loger sur son territoire la même densité de voitures que les États-Unis, on obtiendrait un total astronomique de 950 millions de voitures et autant de petits véhicules motorisés. Et on pourra en rajouter autant pour l'Inde si la société Tata gagne son pari en offrant la Nano de base à un peu plus de 2 000 \$.

Les effets de cette éventuelle croissance asiatique se feraient évidemment sentir sur le plan de la pollution postconsommation, mais surtout par la pression exercée au niveau de la quantité de ressources nécessaires pour produire ces objets de consommation alimentaires et manufacturés<sup>4</sup>. Déjà, le prix de certains produits reflète leur rareté réelle ou artificiellement provoquée. Non contentes d'augmenter les prix face à la rareté, certaines entreprises accumulent des stocks de denrées en prévision du moment de la quasi-disparition de celles-ci. Elles pourront alors vendre ces denrées au compte-goutte et à prix d'or<sup>5</sup>. On voit déjà, au quotidien, l'effet exercé par le contrôle des pays producteurs sur le prix du pétrole. Si le prix du maïs a récemment atteint des sommets, ce n'est pas seulement parce qu'on a découvert que cette céréale pouvait servir à fabriquer de l'éthanol ou des produits plastiques, mais aussi parce que la Chine a vu ses importations de maïs augmenter de 3 000 % entre 2005 et 2006. Qu'arrivera-t-il quand les ressources naturelles coûteront de plus en plus cher à extraire (ou qu'il deviendra impossible d'en trouver), que les terres arables seront presque des déserts et que l'eau douce viendra à manquer pour irriguer les champs? L'espèce humaine disparaîtra-t-elle, comme dans la chanson *Plus rien* des Cowboys fringants? Ou peut-être irons-nous coloniser Mars?

.....  
3. Pour une lecture édifiante sur l'automobile, le lecteur pourra consulter le site du World Carfree Network, à l'adresse <<http://www.worldcarfree.net/francais.php>>.

4. *Idem*.

5. Par exemple, on prétend que Mitsubishi congèle actuellement des tonnes de thon Bluefin avant que la pêche commerciale de celui-ci soit interdite. La société contrôlerait 40 % des stocks de ce thon très apprécié pour en faire des sushis. Combien coûteront les sushis lorsque la pêche du thon sera interdite?

Mais bien avant d'en arriver là, viendra un moment où nous serons bien **forcés** de nous contenter de ce que nous avons et de cesser de convoiter le nouveau gadget, qui ne sera financièrement accessible qu'aux très riches. Ce sera la simplicité involontaire, le retour forcé vers un style de vie axé non sur la consommation mais plutôt sur la préservation de l'environnement, des objets nécessaires à une vie confortable, de la santé hors des machines des *Temps modernes*<sup>6</sup>, d'un style de vie où l'Être vaut mieux que le Paraître.

Mais il n'est pas souhaitable que l'humanité se trouve ainsi placée au pied du mur et contrainte, seulement par la force des choses, de changer son mode de vie et de pensée. Ne serait-il pas mieux de faire dès à présent les choix qui mèneront à la préservation des ressources pour les générations qui nous succéderont? Probablement, mais on se sent bien petit devant l'ampleur de la tâche.

## 2 LE QUÉBEC, UN PAYS D'AVENIR

Dans ce contexte mondial plutôt sombre, le Québec peut-il espérer maintenir un niveau de vie confortable pour ses citoyens sur un horizon assez rapproché (30 à 50 ans) tout en s'assurant que l'avenir de ses enfants sera aussi préservé?

Nous croyons que oui. Tout d'abord, il suffit d'un bref survol pour constater que le Québec dispose d'au moins trois des plus importantes ressources qui seront les plus en demande dans les années à venir: l'espace vital, l'énergie et l'eau potable. Très bientôt, le Québec disposera aussi d'un grand nombre de personnes arrivant à l'âge de la retraite et possédant un savoir, une expertise et de nombreuses heures de loisir. Nombreux seront les baby-boomers à la retraite qui voudront demeurer actifs au sein de leur communauté et faire profiter celle-ci de leur expérience. Cette force communautaire est la quatrième ressource dont disposera la société québécoise, et nous nous en voudrions de la passer sous silence.

### 2.1. L'espace vital

Parlons d'abord de l'espace vital. La densité de population du Québec est à peu près semblable à celle du Canada, soit 3,4 habitants au kilomètre carré (hab/km<sup>2</sup>). Avec cette densité, le Canada se situe au 228<sup>e</sup> rang sur

.....  
6. *Les Temps modernes* (1936), film de Charlie Chaplin.

239 pays répertoriés en 2010<sup>7</sup>. Parmi les pays les plus densément peuplés, on pourra prendre l'exemple de Hong Kong, qui affiche une densité de 6 350 hab/km<sup>2</sup>. La densité de la population à l'échelle mondiale s'élève à 46 hab/km<sup>2</sup>. Même si le taux de natalité est ralenti de manière «forcée» dans les pays les plus densément peuplés, on peut s'attendre à ce que leur densité continue d'augmenter pendant plusieurs décennies, provoquant ainsi une émigration constante (et nécessaire<sup>8</sup>) vers les pays les moins densément peuplés. En toute conscience, le Canada et le Québec devront se considérer moralement tenus de recevoir un nombre grandissant d'immigrants. Afin de protéger son identité culturelle, le Québec devra impérativement mettre sur pied une politique d'immigration visant l'intégration harmonieuse de ces nombreux immigrants.

À très long terme, la question de l'utilisation de l'espace vital québécois est un domaine où le Québec pourrait jouer un rôle important de leader dans le domaine du développement durable en articulant sa politique d'immigration autour d'objectifs de préservation des habitats naturels et de la biodiversité mondiale. Une vision globale, dotée d'outils gérés par les communautés locales québécoises, nous changerait des actions à courte vue qui affligent souvent nos gouvernements dans de multiples domaines, dont l'immigration. Nous avons encore assez de temps devant nous pour nous y préparer et développer un modèle d'immigration durable québécois avant que les dommages causés par la surpopulation dans certains pays deviennent irrémédiables.

## 2.2. L'énergie

Grâce à ses nombreuses rivières et à sa géographie accidentée, le Québec dispose d'une source inépuisable d'énergie presque propre<sup>9</sup>. Le Québec et sa société d'État, Hydro-Québec, pourraient élargir leur vision et se mettre sérieusement<sup>10</sup> à la recherche de solutions de type *small is beautiful* afin

- .....
7. Bien que la rigueur du climat puisse expliquer cette faible densité, le lecteur est prié de noter qu'à climat semblable, la Suède se situe au 194<sup>e</sup> rang, la Finlande au 201<sup>e</sup> rang, la Norvège au 212<sup>e</sup> rang, la Russie au 221<sup>e</sup> rang. Le Groenland occupe le dernier rang pour la simple raison que l'Antarctique n'est pas inclus dans la liste.
  8. Le lecteur pourra consulter des textes de l'École de Chicago concernant les effets de la surpopulation humaine : criminalité, stress, pollution, destruction des habitats naturels, inefficacité bureaucratique, guerre, etc.
  9. Nous écrivons «presque propre», car il faut bien tenir compte de la destruction des habitats naturels que cause la construction des grands barrages.
  10. Les auteurs, qui connaissent intimement le monde de la recherche au Québec, savent qu'il est malheureusement embourbé dans des conflits personnels, académiques, politiques, etc. qui, à toutes fins pratiques, empêchent la véritable recherche de solutions concrètes aux problèmes auxquels notre société est confrontée. Après tout, si les chercheurs trouvaient de réelles solutions, certains d'entre eux se retrouveraient vite sans travail...

d'obtenir un approvisionnement d'électricité durable et respectueux des habitats naturels québécois. Conjugée à une politique d'encouragement du bâti durable qui mettrait à profit les techniques de chauffage au solaire passif, de bâti souterrain et de toiture verte, ainsi qu'au développement de méthodes d'accumulation de l'énergie hydroélectrique supplémentaire produite en dehors des heures de pointe, l'hydroélectricité québécoise serait apte à fournir de l'électricité en quantité suffisante pour pallier la rareté grandissante des sources d'énergie fossile.

Il s'agit d'un virage majeur qui devra être accompli par l'ensemble des citoyens et soutenu par des encouragements musclés du gouvernement, sous forme de subventions à la recherche, de modifications au code de la construction et de subventions auprès des propriétaires d'immeubles résidentiels, commerciaux et industriels.

Notre enquête nous a permis de constater que les citoyens avaient décidé de faire des efforts d'économie d'électricité et de chauffage lorsque la montée des prix a eu un effet sensible sur leur budget. Bien qu'apparemment efficace, cette méthode coercitive n'est pas celle que nous privilégions. Il serait préférable qu'Hydro-Québec et le gouvernement choisissent plutôt d'accorder des rabais aux consommateurs<sup>11</sup> qui font des efforts pour diminuer leur consommation et de chercher des solutions originales<sup>12</sup> afin d'améliorer l'efficacité et la production globale du système hydroélectrique québécois.

En termes pratiques, une telle source d'électricité disponible à faible coût aura des impacts à de nombreux niveaux: la diminution des gaz à effets de serre, la production désormais locale et à longueur d'année de fruits et légumes qui devaient auparavant être importés<sup>13</sup> sur de longues distances, des milieux de vie plus confortables grâce à l'amélioration des techniques de construction, la diminution de la pollution sonore dans les agglomérations grâce au silence des véhicules électriques, etc.

.....  
11. Par exemple, dans les années 1980, Ontario Hydro accordait un rabais aux clients qui payaient leur facture à temps. Ceci n'est qu'un exemple tout simple du type d'encouragement pouvant être offert aux citoyens.

12. On pourrait organiser un concours annuel d'idées offrant différents prix à gagner et la mise sur pied effective, ainsi que la promotion subventionnée s'il y a lieu, des deux ou trois idées gagnantes.

13. Puisque même le jardin botanique de Bergen, en Norvège, fait pousser des bananiers qui produisent des fruits, il n'est pas complètement déraisonnable de penser que le sud du Québec pourrait faire pousser ses propres bananes dans des serres chauffées à l'électricité! Surtout que, malgré le bilan négatif à l'échelle planétaire du réchauffement climatique causé par les gaz à effet de serre, les pays froids, dont le Québec, en sont actuellement les grands bénéficiaires. Le léger réchauffement que nous avons connu depuis quelques années a permis la production d'une plus grande diversité de fruits et légumes qu'il était autrefois fort difficile, sinon impossible, de faire pousser localement.

Finalement, pour ce qui est des répercussions sur la politique étrangère, il n'est pas impensable qu'avec la rareté croissante des énergies fossiles, nos voisins du sud immédiats (toute la Nouvelle-Angleterre) deviennent de plus en plus dépendants de notre énergie hydroélectrique. Ce levier permettrait peut-être au gouvernement du Québec d'exercer une influence positive sur ces mêmes voisins. À tout le moins, l'augmentation des revenus générés par la demande croissante de nos voisins pourra contribuer à alléger le fardeau fiscal des citoyens québécois et servir à de multiples autres usages. En effet, lorsque le pétrole viendra à manquer, ce n'est plus vers Dubaï, mais plutôt vers Québec que les Étasuniens se tourneront.

### **2.3. L'eau potable**

Plus de 3% des réserves mondiales d'eau douce se trouvent au Québec alors que la population du Québec ne constitue que 0,15% de la population mondiale. Nos réserves d'eau potable sont énormes, mais elles ont déjà commencé à s'épuiser ou à se polluer.

Ne nous leurrons pas : les débats sur l'or bleu ne font que commencer. La consommation débridée dont l'eau est victime en Amérique du Nord ne semble même pas ralentir alors même que des signes alarmants se font jour : la baisse du niveau des Grands Lacs, le tarissement des nappes phréatiques qui servent à l'irrigation agricole... Dans la plupart des pays, la grande majorité de l'eau potable sert à l'agriculture et à l'industrie. Cela veut dire que l'eau potable sert principalement à la production d'objets de consommation (dont les aliments). Au Québec, les chiffres semblent indiquer que la consommation résidentielle prélève environ la moitié de la consommation d'eau totale. Par conséquent, les efforts de réduction de la consommation de l'eau devront venir tant des particuliers que des entreprises agricoles et industrielles.

Malheureusement, l'essentiel du problème ne provient pas de la consommation locale de l'eau potable. La menace récurrente de mégaprojets tels que le Grand Canal, qui vise à détourner des rivières d'eau douce du Grand Nord vers les Grands Lacs afin que les États-Unis puissent y puiser impunément l'eau d'irrigation du Corn Belt, est autrement plus grave. Bien que le coût estimatif de 100 milliards de dollars était impensable à l'époque, ce montant ne représentera presque plus rien lorsque les États-Unis, de plus en plus privés d'énergie fossile, se verront forcés de produire de grandes quantités d'éthanol avec leurs champs de maïs, qui

nécessiteront beaucoup d'eau pour être pleinement productifs. « Le marché mondial de l'eau s'élève présentement à 500 milliards de dollars américain. Il atteindra 1 600 milliards en 2020 et 22 600 milliards en 2035<sup>14</sup>. »

De plus, nous ne sommes pas sans nous rendre compte qu'au Québec, les besoins mondiaux en eau embouteillée causent présentement énormément de pression en faveur de sa commercialisation et de son exportation à grande échelle. C'est évidemment un commerce fort profitable, car l'exploitation de l'eau ne coûte pratiquement rien au Québec.

Tout comme dans le cas de l'énergie hydroélectrique, le Québec se voit, ici aussi, offrir la possibilité d'accomplir des gestes importants pour le développement durable de la planète. Comme le mentionne la Déclaration de Montréal, faite au Sommet national du génie en mai 2009, « une stratégie nationale et complète de gestion des eaux s'impose<sup>15</sup> ». Sans prendre position contre la commercialisation et l'exportation de l'eau, nous considérons évident que le Québec devra prendre des mesures fermes et résister à de nombreuses pressions afin de préserver ce patrimoine mondial que sont nos réserves d'eau douce<sup>16</sup>. C'est une ressource à utiliser avec sagesse et parcimonie, en appliquant le Principe de précaution dans toute sa rigueur.

## 2.4. Les baby-boomers, force motrice du communautaire

En 2011, on peut estimer qu'environ trois millions de Québécois ont plus de 50 ans. De ces trois millions, plus de la moitié sont des baby-boomers qui arriveront à l'âge de la retraite d'ici 2026. Statistique Canada<sup>17</sup> et le Conference Board<sup>18</sup> s'entendent sur le fait que cette arrivée massive des baby-boomers à la retraite constituera un frein à la croissance économique. On prévoit qu'il sera difficile de remplacer toute cette main-d'œuvre, même avec une immigration soutenue. De plus, même si la santé des personnes du troisième âge est généralement meilleure aujourd'hui qu'au cours du siècle dernier, l'augmentation de l'espérance de vie demeurera

14. Normand St-Hilaire, « Retour du projet Grand Canal de Bourassa? », *Argent*, 26 juin 2009, <<http://argent.canoe.ca/lca/affaires/quebec/archives/2009/06/20090626-120836.html>>, consulté le 25 mai 2011.

15. Cette déclaration s'intitule *L'avenir de la société canadienne façonné par le nouvel ingénieur* (<[http://www.engineerscanada.ca/files/pam\\_f\\_Summit\\_Declaration\\_French\\_Final.pdf](http://www.engineerscanada.ca/files/pam_f_Summit_Declaration_French_Final.pdf)>).

16. Au même titre que, par exemple, le Brésil devrait faire des efforts pour préserver le poumon qu'est l'Amazonie.

17. Statistique Canada (2008). « Profils des communautés de 2006 », *Recensement de 2006*, Produit n° 92-591-XWF, Ottawa, Statistique Canada.

18. « Le départ à la retraite des baby-boomers affectera l'économie du pays », *Avantages*, 29 avril 2010, <<http://www.conseiller.ca/avantages/nouvelles/le-depart-a-la-retraite-des-baby-boomers-affectera-leconomie-du-pays-10576>>, consulté le 25 mai 2011.

un lourd poids pour le gouvernement et les contribuables. À cela, il faut évidemment ajouter les déboursés du Régime des rentes du Québec, qui peinera probablement à couvrir ses frais.

Pourtant, les baby-boomers, par cette même force du nombre, auront l'opportunité unique d'utiliser leurs heures de loisir pour développer le secteur communautaire qui prend de plus en plus son envol de nos jours, alors que l'État-providence n'est désormais plus à même de subvenir aux besoins de ses citoyens défavorisés.

Plutôt que de passer 40 heures par semaine à produire des objets de consommation qu'ils ne pourront de toute façon pas acheter étant donné leurs revenus de retraite incertains, les baby-boomers pourront transformer la baisse de croissance économique en une augmentation de la croissance communautaire en créant ou en soutenant des réseaux d'entraide et de partage de ressources, en offrant ou en prenant des cours de cuisine, de réparation mécanique, d'informatique, de travail du bois, de couture, etc. dans les centres communautaires, en agrandissant et en bonifiant les réseaux d'échange de services professionnels ou de métiers (système d'échange local, jardin d'échanges universels, etc.). Nombre de ces réseaux existent déjà mais éprouvent des difficultés à obtenir une masse critique de membres pour être totalement efficaces.

L'arrivée massive de trois millions de participants qui se verront contraints à vivre avec des revenus limités changera complètement la donne du monde communautaire; il appartiendra dès lors aux baby-boomers de décider à quel point la communauté leur tient à cœur. Choisissons-nous la simplicité volontaire ou subirons-nous la simplicité forcée?







## CONCLUSION

En définitive, nombreux sont ceux, riches bien sûr, mais pauvres aussi, qui ne veulent pas freiner le développement de l'économie. Le prétexte massue pour en arriver à une telle conclusion est que l'économie de marché, telle qu'on la connaît, génère malgré tout de la richesse et que tout le monde veut avoir sa chance, si mince soit-elle, d'obtenir une part du gâteau.

Jusque dans les années 1960, l'économie de marché était encore viable à plusieurs niveaux, mais elle commençait déjà à montrer des signes d'essoufflement : la diminution des ressources non renouvelables, la concentration de la richesse, la pollution... Les multiples cris d'alarme lancés depuis quarante ans n'ont fait qu'accélérer la fuite en avant d'une économie et de ses tenants qui sentent que la soupe est chaude et cherchent à tout prix à se trouver de nouvelles assises pour assurer leur maintien à l'échelle planétaire.

Nous n'avancerons rien de nouveau en disant que l'économie de marché a lamentablement failli à la tâche de réduire la pauvreté et d'assurer un minimum de conditions de vie décentes pour les populations des régions défavorisées du globe, et même pour certaines couches de la population des pays les plus favorisés.

Nombre d'auteurs et de penseurs ont imaginé des modes de production, des utopies complètement différentes de ce que nous connaissons présentement, qui apporterait des solutions aux grands problèmes auxquels nous sommes déjà confrontés ou le serons très prochainement si l'économie de marché continue sur sa lancée actuelle. Malheureusement, les solutions proposées remettent généralement en question l'ensemble des structures capitalistes que nous connaissons, s'apparentant presque à une «révolution» qui renverserait les modes de production capitalistes et les fondements de nos sociétés modernes. Il n'est pas étonnant que peu de gens soient prêts à se joindre à de tels mouvements qui chambouleraient tout leur univers: il est plus sécurisant de vivre dans des conditions difficiles que l'on connaît bien que se lancer dans une aventure que l'on ne connaît absolument pas.

Mais il faut bien se rendre à l'évidence et cesser de se cacher la tête dans le sable: les ressources se tarissent, la régénération de la planète ne se fait plus, la pollution a dépassé des stades critiques. L'heure des grandes décisions se fait de plus en plus pressante. Et c'est là qu'intervient l'idée du développement durable. Depuis trente ans, cette idée fait son chemin. Semblant à l'origine tout aussi révolutionnaire que certaines utopies, le développement durable ne rejette cependant pas l'économie de marché et le capitalisme. Vu d'abord comme une lubie pour écolos et marginaux, le développement durable a lentement pris pied, et on le retrouve maintenant dans presque toutes les sphères de notre économie. Le commerce équitable, par exemple, représente maintenant des sommes non négligeables qui sont appelées à devenir encore plus importantes et, surtout, une source de «richesse» pour les populations des régions défavorisées.

Se pourrait-il que le développement durable, en sous-tendant une économie durable qui serait désormais, elle aussi, rentable (c'est-à-dire source de richesse pour un plus grand nombre), ait le potentiel de prendre la relève de l'économie de marché et devienne le nouveau paradigme économique du *xxi*<sup>e</sup> siècle?

C'est dans cette optique que nous avons entrepris d'évaluer les impacts économiques de certaines sphères de l'économie durable au Québec. La seule visibilité du concept de développement durable, qui s'affiche de plus en plus (commerce équitable, matériaux fait de produits recyclés, etc.), est un indice évident que le «durable» occupe un espace de plus en plus large de notre économie.

Mais quel est l'ordre de grandeur exact de cet espace au Québec? C'est ce que nous cherchions à savoir par notre enquête. Les quatre éléments à impact économique positif analysés montrent bien qu'il y a

une création non négligeable d'emplois et que, si nous étendions cette analyse à l'ensemble des éléments à effet positif, ce nombre pourrait vraisemblablement doubler. Et nous n'en sommes qu'au début du virage vert.

Bien sûr, la plupart des éléments considérés dans notre questionnaire ont un effet neutre ou même négatif. Mais il s'agit là d'une vision à court terme. Les éléments à effet neutre supposent le plus souvent une réduction de consommation avec substitution (ex. : les produits ordinaires remplacés par des produits biodégradables), alors que les éléments à effet négatif supposent la plupart du temps une réduction de consommation sans substitution (réduire la consommation d'eau chaude, de chauffage, de papier ou d'eau). Mais même si, à court terme, il n'y a pas de création nette d'emplois dans le cas des éléments à effet neutre et qu'on observe même une réduction nette de l'emploi dans le cas des éléments à effet négatif, l'effet à long terme sur l'emploi est positif dans la mesure où ces modifications favorisent souvent la pérennité des emplois. Dans le premier cas, des emplois seront maintenus, car ils serviront à produire des articles acceptables pour l'environnement; dans le second, ils contribueront à ramener lentement l'exploitation des ressources nécessaires à ces produits à des niveaux compatibles avec leur rythme de renouvellement. Dans un cas comme dans l'autre, nous nous trouverons à maintenir des emplois qui perdureront dans le temps, des emplois pour les générations futures, des emplois durables dans une économie durable.

Si, à court terme, l'effet global de tous ces changements de comportement devait se traduire par des réductions nettes de l'emploi, il faudrait se réjouir qu'au Québec cette situation coïncide avec un événement démographique historiquement unique, c'est-à-dire une réduction importante de notre main-d'œuvre active par attrition : l'arrivée à la retraite des baby-boomers. La réduction du bassin d'emplois disponibles ne se traduirait pas par un accroissement du chômage, mais par une réduction de la taille du marché de l'emploi, réduction compatible avec une vision de croissance zéro ou même d'une légère décroissance de l'économie québécoise<sup>1</sup>.

Pour compléter le modèle de Rostow, nous ajouterions une sixième étape à ses cinq étapes classiques de croissance économique : LA MARCHÉ VERS LA SIMPLICITÉ VOLONTAIRE.

.....  
1. Dans le même ordre d'idées, on pourra lire avec intérêt Groupe de Lisbonne (1995). *Limites à la compétitivité*, Montréal, Boréal, principalement les pages 83 à 88.



# RÉSULTATS

Questionnaire aux propriétaires et locataires	Toujours/ Souvent	Oui, plus/Oui, moins
1. Participez-vous au programme de collecte sélective de votre quartier/municipalité/région ?	89 %	34 %
2. Apportez-vous vos déchets toxiques aux endroits prévus pour leur destruction ou enfouissement sécuritaire ?	67 %	37 %
3. Compostez-vous vos déchets organiques (ex. : restes de table, épluchures) ?	15 %	14 %
4. Réutilisez-vous, à d'autres usages, les sacs de plastique, les contenants de plastique et de verre ?	72 %	34 %
5. Restreignez-vous votre consommation de papier (refus des circulaires, achat de papier fait de matériau recyclé, impression recto-verso, etc.) ?	58 %	44 %
6. Achetez-vous préférentiellement des produits de nettoyage biodégradables ?	31 %	52 %

Questionnaire aux propriétaires et locataires	Toujours/ Souvent	Oui, plus/Oui, moins
7. Achetez-vous préférablement des meubles, vêtements, électroménagers, etc. usagés?	14 %	11 %
8. Lorsque cela est possible, favorisez-vous l'achat de produits équitables?	21 %	52 %
9. Est-ce que vous privilégiez l'achat de produits en vrac plutôt que de produits suremballés?	45 %	28 %
10. Achetez-vous préférablement des aliments certifiés biologiques?	19 %	51 %
11. Favorisez-vous l'achat d'aliments produits localement (programme d'achat direct du cultivateur, kiosque sur le bord de la route en saison, autocueillette, marché des cultivateurs, etc.)?	67 %	21 %
12. Mangez-vous des produits animaux (viande, volaille, œufs, produits laitiers, poissons, fruits de mer)?	69 %	35 %
13. Faites-vous des efforts de diminution de la consommation domestique d'électricité (ampoules fluocompactes, éteindre les lumières, étendre sur la corde à linge, etc.)?	89 %	53 %
14. Restreignez-vous votre consommation d'eau chaude (ex.: douche plutôt que bain, couverture pour le réservoir, couvre-tuyaux, thermostat à une température raisonnable, lavage à l'eau froide, pas de lave-vaisselle, etc.)?	82 %	46 %
15. Faites-vous des efforts pour diminuer vos coûts de chauffage et de climatisation (ex.: chauffage à 15 °C la nuit ou lorsque la maison est inoccupée durant les vacances, achat d'un thermostat programmable, isolation des fenêtres en hiver)?	81 %	62 %
16. Évitez-vous le gaspillage de l'eau (réparer les fuites, douche plutôt que bain, pas d'arrosage automatique de gazon, chasse d'eau plus petite, etc.)?	87 %	24 %

Questionnaire aux propriétaires et locataires	Toujours/ Souvent	Oui, plus/Oui, moins
17. Achetez-vous de l'eau embouteillée ?	36 %	23 %
18. Utilisez-vous le covoiturage pour aller au travail ?	14 %	15 %
19. Utilisez-vous les services de Communauto, d'Allo-Stop, d'autobus inter-cités, de transport en commun municipal plutôt que de posséder une voiture personnelle ?	23 %	13 %
20. Utilisez-vous la marche ou le vélo pour des déplacements (courses, etc.) de moins de 3 km ?	58 %	34 %
21. Conduisez-vous votre voiture de façon à diminuer les émissions (arrêts et départs en douceur, fermer le moteur s'il y a attente, entretien régulier du véhicule, etc.) ?	63 %	43 %
22. En vacances, faites-vous de l'écotourisme responsable ?	52 %	11 %
23. Êtes-vous membre d'un groupe d'échange de produits usagés (ressourceries) ou vous arrive-t-il de faire du troc (système d'échange local, jardin d'échanges universels, etc.) ?	5 %	4 %
24. Faites-vous part aux commerçants, industries où vous faites vos achats que vous souhaitez qu'ils fassent des efforts pour protéger l'environnement, pour offrir des produits équitables, pour faire de la récupération, etc. ?	11 %	29 %
Êtes-vous... <input type="checkbox"/> propriétaire? 108 <input type="checkbox"/> locataire?		113
25. Évitez-vous l'utilisation de pesticides, herbicides, fongicides, désherbants ?	70 %	38 %
26. Pour le chauffage, votre maison met-elle à profit l'utilisation de plusieurs sources d'énergie (biénergie, solaire passif, panneaux solaires, etc.) ?	43 %	10 %



Questionnaire aux propriétaires et locataires	Toujours/ Souvent	Oui, plus/Oui, moins
27. Lorsque vous faites des rénovations dans la maison, achetez-vous des matériaux de construction écologiques (matériaux recyclés, matériaux à faible contenu énergétique, etc.)?	25 %	25 %
28. Lors de la construction, les principes écologiques ont-ils été pris en compte dans l'achat des matériaux, l'isolation, l'orientation de la maison, etc.?	22 %	9 %
29. Lors de la construction/rénovation, exigez-vous que les déchets recyclables soient envoyés aux endroits appropriés pour leur recyclage?	65 %	26 %
30. Votre résidence est-elle équipée de façon à récupérer les eaux de pluie?	14 %	6 %

31. Sexe de l'interviewé     Homme 105     Femme 116

32. Nombre de pièces du logement/maison : \_\_\_\_\_ Moy. : 2,6 p/pers.

33. Nombre de personnes dans le ménage : \_\_\_\_\_

34. Catégorie de revenu annuel du ménage, avant impôts

- Moins de 25 000 \$    25 %
- 25 000 \$-49 999 \$    31 %
- 50 000 \$-74 999 \$    21 %
- 75 000 \$-99 999 \$    18 %
- 100 000 \$ et plus    5 %

35. Catégorie d'âge de l'interviewé

- Moins de 25 ans    10 %
- 25-49 ans    42 %
- 50-74 ans    43 %
- 75 ans et plus    0 %

Travaille dans : La même municipalité : 63 %    Une municipalité différente : 37 %



## BIBLIOGRAPHIE

### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ALI BRAC DE LA PERRIÈRE, R. et F. SEURET (2003). *Graines suspectes. Les aliments transgéniques: une menace pour les moins nantis*, Montréal, Enjeux Planète.
- ANDERSON, J.W. et R. MORGENSTERN (2003). « The future of sustainable development: The Johannesburg Conference and what happens next », *Resources for the Future*, vol. 3, n° 6, juin, <<http://www.rff.org/rff/Documents/RFF-IB-03-06.pdf>>.
- ATTALI, J. (2006). *Une brève histoire de l'avenir*, Paris, Fayard.
- BERNARD, M., V. CHEYNET et B. CLÉMENTIN (dir.) (2003). *Décroissance: vers une société viable*, Montréal, Écosociété.
- BLONDIN, D. (2005). *La mort de l'argent: essai d'anthropologie naïve*, Lachine, Éditions de la Pleine Lune.
- BROWN, L.R. (1995). *Who Will Feed China? Wake-up Call for a Small Planet*, New York, W.W. Norton, coll. « The World-watch Environmental Alert Series ».
- BRUNDTLAND, G.H. (1982). *Rapport Brundtland: notre avenir à tous*, chap. 2, « Vers le développement durable », New York, Nations Unies.

- CHOQUETTE-BERNIER, N. et M.J. LACHANCE (2003). *Perception des compétences en consommation: une exploration auprès de jeunes du cégep. Rapport synthèse du volet qualitatif de la recherche*, dossier n° 14, Québec, Université Laval.
- DESBROSSES, P. (1997). *L'intelligence verte: l'agriculture de demain*, Monaco, Éditions du Rocher.
- ENGFELDT, L.G. (2002). *Les chemins de Stockholm à Johannesburg: essai-chronique*, New York, Nations Unies.
- ENVIRONNEMENT CANADA (2004). *Stratégie de développement durable 2001-2003 d'Environnement Canada. L'agenda 21 et la déclaration de Rio sur l'environnement et le développement*, Ottawa, Environnement Canada.
- EWALD, F., C. GOLLIER et N. de SADELEER (2001). *Le principe de précaution*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que sais-je? ».
- FROMM, E. (1976). *Avoir ou Être: un choix dont dépend l'avenir de l'homme*, Paris, Robert Laffont, coll. « Réponses ».
- FRONTEL, N. et Y. BRETT (2001). *100 gestes pour la planète: adopter les bons réflexes quotidiens*, Paris, Éditions Jacob-Duvernet, coll. « Les Guides France Info ».
- GALBRAITH, J.K. (1958). *The Affluent Society*, New York, Houghton Mifflin.
- GEET-ÉTHIER, M. (2008). *Zéro toxique: petit manuel de survie. Toutes les réponses, tous les produits*, Montréal, Éditions du Trécaré.
- GEORGE, S. (2006). *Le rapport Lugano: jusqu'où ira le capitalisme?*, Paris, Éditions de l'Aube.
- GODBOUT, J.T. avec la collaboration de Alain CAILLÉ (1992). *L'esprit du don*, Québec, Les Éditions du Boréal.
- GROUPE DE LISBONNE (1995). *Limites à la compétitivité: vers un nouveau contrat social*, Québec, Les Éditions du Boréal.
- GUIBERT, B. et S. LATOUCHE (2004). *Antiproductivisme, altermondialisme, décroissance*, St. Paul, Paragon.
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2007). *Le Québec en chiffres*, Québec, ISQ.
- JANCOVICI, J.-M. (2003). *Qu'y a-t-il donc dans le « Rapport du Club de Rome » ?*, <<http://www.manicore.com/documentation/club-rome>>.
- KEMPF, H. (2007). *Comment les riches détruisent la planète*, Paris, Éditions du Seuil.
- LA VIE EN VERT, collectif (2009). *Je prends la vie en vert*, Montréal, Les Éditions La Presse.
- LÉGARÉ, F. (1987). *Ces déchets qui n'en sont pas*, Québec, Les publications du Québec, Ministère des Communications.

- MONGEAU, S. (1998). *La simplicité volontaire, plus que jamais*, Montréal, Éditions Écosociété.
- MOREAU, V. (2008). *Devenir une famille verte*, Sainte-Angèle-de-Monnoir, Les Éditeurs réunis.
- NATIONS UNIES (2007). *Éducation à l'environnement : le développement durable*, <<http://www.vedura.fr/developpement-durable/cadre/rapport-brundtland>>.
- NATIONS UNIES GEO (2003). *Environnement et développement : vers l'intégration 1972-2002*, Genève, Global Environment Outlook.
- PRIGOGINE, I. (1958). « Structures dissipatives », dans J. Rueff et L. Armand, *Les obstacles à l'expansion économique : rapport présenté par le Comité institué par décret n° 59-1284 du 13 novembre 1959*, Paris, La documentation française.
- REYMOND, W. (2007). *Toxic*, Paris, Éditions Flammarion, coll. « J'ai lu ».
- ROBBINS, J. (2001). *Se nourrir sans faire souffrir*, Montréal, Stanké.
- ROSTOW, W.W. (1960). *Les étapes de la croissance économique*, Paris, Seuil.
- SAMSON, G. (2004). *Simplicité volontaire : peut-on sauver la planète ?*, Outremont, Quebecor.
- SCHUMPETER, J. (1961). *Capitalisme, socialisme et démocratie*, Paris, Payot.
- STATISTIQUE CANADA (2008). « Profils des communautés de 2006 », *Recensement de 2006*, produit n° 92-591-XWF, Ottawa, Statistique Canada.
- SUZUKI, D. en collaboration avec A. MCCONNELL et A. MASON (2007). *L'équilibrium sacré : redécouvrir sa place dans la nature*, Montréal, Les Éditions du Boréal.
- TANGUAY, F. et J. DESJARDINS (2009). *Manifestement vert*, Montréal, Éditions du Trécarré.
- THOREAU, H.D. (2006). *Walden ou La vie dans les bois*, Paris, Gallimard.
- VISSER, M. (1988). *Les Dieux ont faim : histoire mythologique d'un simple repas*, Montréal, Québec/Amérique.

## RÉFÉRENCES INTERNET

- L'avenir de la société canadienne façonné par le nouvel ingénieur*, Déclaration de Montréal, Sommet national du génie, Montréal, 21 mai 2009, <[http://www.engineerscanada.ca/files/pam\\_f\\_Summit\\_Declaration\\_French\\_Final.pdf](http://www.engineerscanada.ca/files/pam_f_Summit_Declaration_French_Final.pdf)>.

« Le départ à la retraite des baby-boomers affectera l'économie du pays », *Avantages*, 29 avril 2010, <<http://www.conseiller.ca/avantages/nouvelles/le-depart-a-la-retraite-des-baby-boomers-affectera-leconomie-du-pays-10576>>.

« Retour du projet Grand Canal de Robert Bourassa ? », *Argent*, 26 juin 2009, <<http://argent.canoe.ca/lca/affaires/quebec/archives/2009/06/20090626-120836.html>>.

*Trading Economics*, <<http://www.tradingeconomics.com>>.

*World Carfree Network*, <<http://www.worldcarfree.net>>.







La performance des États est jugée en fonction de leur PIB et de la croissance annuelle de celui-ci ; la performance des sociétés et des entreprises est jugée sur leur bénéfice et sur les dividendes versés aux actionnaires. Pour augmenter les bénéfices, il faut vendre de plus en plus et, pour augmenter les ventes, il faut produire de plus en plus. Ce système de croissance infini, qui pousse les consommateurs à acheter toujours davantage, semble impossible à arrêter. Pourtant, le développement durable est désormais sur toutes les lèvres et des actions concrètes sont entreprises.

Ce livre trace l'historique du développement durable et définit les nombreux concepts qui y sont reliés. Surtout, il révèle les résultats d'une enquête effectuée en 2008-2009 à la grandeur du Québec, enquête qui permet aux

auteurs de faire le point sur l'état du virage vert au Québec et sur l'évolution des comportements depuis 2005. Que l'on parle de réduction de la consommation d'énergie, de réduction de la pollution, de recyclage ou encore d'écologisation des transports ou des habitudes alimentaires, l'ouvrage dévoile les gestes verts qui sont ancrés dans les habitudes de vie des Québécois et ceux qui le sont moins. Une étude des retombées actuelles et potentielles sur l'économie du Québec, prenant en considération les concepts de croissance zéro et de décroissance, est également réalisée à l'aide de ces données.

Le Québec peut se positionner à l'avant-garde en matière d'environnement, c'est la conclusion de ce livre. Ce mouvement peut d'ailleurs être initié par les lecteurs, à qui les auteurs offrent une grille pour évaluer leur propre impact écologique afin de les guider dans leurs choix verts.



**Jean-Claude Thibodeau**, économiste, est titulaire d'une maîtrise en sciences économiques de l'Université Laval et d'un doctorat en économie régionale de l'Université de Strasbourg. Ses champs d'intérêt sont le développement économique, l'aménagement du territoire et les études d'impact économique. Il a été chercheur, puis directeur du Centre Urbanisation Culture Société de l'INRS et directeur scientifique de l'INRS.



**France Lamontagne** est diplômée de l'Université du Québec à Montréal en sociologie. Son intérêt pour l'environnement l'a amenée à s'impliquer dans de multiples projets, jusqu'à ouvrir un écoquartier privé en 2005 pour promouvoir principalement le vermicompostage et l'agriculture urbaine biologique.